

NOTE D'INFORMATION



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'UN MONTANT GLOBAL DE 1 500 000 000 Dh

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000
Nombre de titres	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1 ^{er} juin 2017, soit 3,03%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,63% et 3,73%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1 ^{er} juin 2017, soit 2,26%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1 ^{er} juin 2017, soit 3,03%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,63% et 3,73%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1 ^{er} juin 2017, soit 2,26%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine
Prime de risque	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe),			
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 19 au 21 juin 2017 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil
Attijari Finances Corp.



Organisme chargé de l'enregistrement
Attijari Intermédiation



Organisme chargé du placement



VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 9 juin 2017 sous la référence n° VI/EM/12/2017.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor

JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Mdh
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Mdh
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Étranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIG	Systèmes d'Information Groupe
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	<p>La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.</p> <p>On entend par banque offshore :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :<ul style="list-style-type: none">- exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;- effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Closing	<p>Etape finale d'une opération (cession/acquisition d'entreprise, levée de fonds...etc) avec la signature par l'ensemble des participants de la documentation juridique et décaissement des fonds.</p>
Créancier chirographaire	<p>Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.</p>
Créancier privilégié	<p>Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.</p>
Cross-selling	<p>Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.</p>
Greenfield	<p>Projet d'investissement sur site entièrement vierge.</p>
Projet de transformation du schéma directeur	<p>Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;▪ programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;▪ programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE.....	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK.....	11
III. LE CONSEILLER FINANCIER	26
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE	27
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	28
VI. AGENCE DE NOTATION	28
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	29
VII. CADRE DE L'OPERATION	30
VIII. OBJECTIFS DE L'OPERATION	32
IX. STRUCTURE DE L'OFFRE	33
X. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'ATTIJARIWAFABANK..	34
I. COTATION EN BOURSE DES OBLIGATIONS DES TRANCHES A ET B.....	47
II. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	48
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES	48
IV. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	50
V. MODALITES D'ENREGISTREMENT	51
VI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	52
VII. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION	52
VIII. FISCALITE.....	52
IX. LA COMMISSION RELATIVE AU VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX	53
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	54
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	55
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR.....	57
III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK.....	62
IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK.....	66
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK	69
VI. ORGANES DE DIRECTION	71
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	76
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	81
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	82
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI.....	86
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	87
IV. ACTIVITE.....	132
V. CAPITAL HUMAIN	158
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION.....	162
VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	168
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	173
I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES	174
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS.....	193
PARTIE VI : PERSPECTIVES.....	223
I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES	224

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	226
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	227
II. RISQUE DE LIQUIDITE	230
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE	231
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES	236
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	238
VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.	240
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	242
PARTIE IX : ANNEXES.....	244
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	245
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES	246
II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	250
NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS	291
III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	308
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES.....	322
RAPPORTS DE NOTATION	327
IV. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S.....	328
V. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE.....	333
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	338

AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2014, 2015 et 2016;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2014, 2015, 2016 et jusqu'à la date de visa ;

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).
 - elle est disponible sur le site de la Bourse de Casablanca (www.casablanca-bourse.com).

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Dénomination ou raison sociale	Fidaroc Grant Thornton	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénom et nom	Façal MEKOUAR	Fawzi BRITEL	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	47, rue Allal Ben Abdellah – 20 000 Casablanca	288, Bd Zerktouni, Casablanca	37, Bd Abdelatif Benkadour – 20 050 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.54.45.00 Fax : 05.22.29.66.70	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26
E-mail	f.mekouar@fidarocgt.ma	fbritel@deloitte.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014	2017	2014
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 38 766 263 dont un bénéfice net de KMAD 3 544 114.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 41.383.968 dont un bénéfice net de KMAD 3.665.418.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2015 :

- Acquis 50% supplémentaire du capital de la société KASOVI pour un montant total de MEUR 73 (équivalent à MMAD 788). Cette acquisition a permis de porter la participation de la banque dans le capital de cette société à 100% ;
- Créé une holding « ATTIJARI IVOIRE » pour un montant de MEUR 32,5 (équivalent à MMAD 355) détenue à 100% par la banque, dont l'objectif est une prise de participation supplémentaire dans la Société Ivoirienne de Banque.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 48.090.920 dont un bénéfice net de KMAD 6.935.048.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2016 :

- Créé une filiale « ATTIJARI TCHAD » pour un montant de MFCFA 10.000 (équivalent à MMAD 167) détenue à 100% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA) » pour un montant de MFCFA 1.312 (équivalent à MMAD 15) détenue à 70% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI PAYMENT PROCESSING » pour un montant de MMAD 1 détenue à 100% par la banque

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés en normes IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS audités du Groupe Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Groupe Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 40 401 978 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 140 484.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Casablanca, le 24 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 41 229 157 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 300 168.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 47.411.083 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.653.125.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2014, 2015 et 2016;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2014, 2015 et 2016 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2014, 2015, 2016 et jusqu'à la date de visa.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	HDID Consultants
Représentant légal	M. Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4 rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol) Anfa Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.39.91.66
Télécopieur	05.22.94.16.78
E-mail	m.hdid@hdid.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID
Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

stephanie.mery@standardandpoors.com-samira.mensah@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

darren.stubing@ciratings.com-tom.kenzik@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

VII. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 21 mars 2014, a décidé de demander à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global de sept milliards (7 000 000 000) de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 30 mai 2014, après avoir entendu les explications qui lui ont été présentées et pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise l'émission d'obligations pour un montant global de sept milliards (7 000 000 000) de dirhams et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. Le montant de chaque émission pourra être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription.

L'autorisation conférée au Conseil d'Administration couvre, avec faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission des obligations, notamment :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2014.

Les autorisations d'émission d'obligations conférées par l'Assemblée Générale du 23 novembre 2012 non encore utilisées par le Conseil d'Administration à la date de la présente Assemblée, sont caduques.

Le Conseil d'Administration, tenu en date du 25 mai 2017, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 mai 2014, a décidé de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires subordonnés pour un montant global de 1 500 000 000 de dirhams, et confère tous les pouvoirs nécessaires à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, afin de :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;

- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

En date du 8 juin 2017, et en vertu des pouvoirs précitées qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration réuni le 25 mai 2017, Monsieur Mohamed El Kettani, Président du Conseil d'Administration, a arrêté les modalités d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 1 500 000 000 de dirhams. Les principales caractéristiques relatives à cette opération se présentent comme suit :

- Maturité : 7 ans
- Période de souscription : du 19 au 21 juin 2017 inclus ;
- Date de jouissance : 29 Juin 2017 ;
- Taux de sortie :
 - ✓ **Tranche A cotée** : Taux fixe compris entre 3,63% et 3,73% (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 3,03%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,63% et 3,73%) ;
 - ✓ **Tranche B cotée** : Révisable annuellement (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 2,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année) ;
 - ✓ **Tranche C non cotée** : Taux fixe compris entre 3,63% et 3,73% (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 3,03%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,63% et 3,73%) ;
 - ✓ **Tranche D non cotée** : Révisable annuellement (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 2,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année).
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank ;
- Modalités d'allocation (cf. « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous) : Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 500 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 500 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe).

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé

des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues ;

- Représentation de la masse des obligataires : En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 25 mai 2017, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 500 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

Le montant de la présente émission d'obligations subordonnées est limité aux souscriptions effectivement reçues (plafonné à 1 500 000 000 de dirhams)

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les montants levés à partir du programme autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 mai 2014 :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
AGO du 30 mai 2014 ***	7,0 Mrds Dh		
Emission de décembre 2014		1,2 Mrd Dh	5,8 Mrds Dh
Emission de décembre 2015		1,0 Mrd Dh	4,8 Mrds Dh
Emission de juin 2016		1,0 Mrd Dh	3,8 Mrds Dh
Emission de décembre 2016 ****		2,0 Mrds Dh	1,8 Mrd Dh
Emission de juin 2017		1,5 Mrds Dh	0,3 Mrd Dh

Source : Attijariwafa bank

*** l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 mai 2014 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 7,0 Mrds Dh. Cette autorisation prive d'effet et remplace les autorisations d'émission d'obligations conférées par toute Assemblée Générale antérieure et non encore utilisées par le Conseil d'Administration à la date de la présente Assemblée.

**** Attijariwafa bank a réalisé simultanément, en décembre 2016, une première émission d'obligations subordonnées pour un montant de 1,5 Mrd Dh et une deuxième émission d'obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de 500 Mdh.

VIII. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers :
 - ✓ la poursuite du renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
 - ✓ le lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe à travers l'implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement international et domestique de la banque.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres de catégorie 2.

IX. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 15 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 500 000 000 de dirhams réparti comme suit :

- ✓ une tranche « A » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- ✓ une tranche « B » à une maturité de 7 ans, à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- ✓ une tranche « C » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- ✓ une tranche « D » à une maturité de 7 ans, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjudgé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 500 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que définie par l'article 20 de la loi n°103-12.

X. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'ATTIJARIWAFI BANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2017 inclus
Date de jouissance	29 juin 2017
Date d'échéance	29 juin 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe),
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux fixe</p> <p>Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 3,03%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,63% et 3,73%.</p> <p>La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle).</p> <p>Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 30 juin 2017.</p>
Prime de risque	Entre 60 et 70 points de base
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].</p>

Cotation des titres	<p>Les obligations subordonnées de la tranche A seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 23 juin 2017 sur le compartiment obligataire, sous le Ticker OATWO.</p> <p>Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.</p> <p>Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.</p>
Procédure de première cotation	<p>La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.</p>
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	<p>Attijari Intermédiation</p>
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>

Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie de remboursement	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 25 mai 2017, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	<p>Droit marocain.</p>
Juridiction compétente	<p>Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2017 inclus
Date de jouissance	29 juin 2017
Date d'échéance	29 juin 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe),
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux révisable annuellement</p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 2,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,81% et 2,91%.</p> <p>Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 30 juin 2017.</p> <p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations et à la Bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.</p>
Mode de calcul du taux de référence	<p>La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire).</p> <p>Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.</p> <p>La formule de calcul est :</p> $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ <p>où k : maturité du taux actuariel immédiatement supérieur à 52 semaines.</p> <p>*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.</p>
Prime de risque	Entre 55 et 65 points de base

Date de détermination du taux d'intérêt	<p>Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année.</p> <p>Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt.</p> <p>Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.</p>
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :</p> <p>[Nominal x Taux nominal x Nombre de jours exact / 360].</p>
Cotation des titres	<p>Les obligations subordonnées de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 23 juin 2017 sur le compartiment obligataire, sous le Ticker OATWP.</p> <p>Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.</p> <p>Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.</p>
Procédure de première cotation	<p>La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>

Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.</p>
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	<p>En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 25 mai 2017, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans non cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2017 inclus
Date de jouissance	29 juin 2017
Date d'échéance	29 juin 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe),
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux fixe</p> <p>Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 3,03%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,63% et 3,73%.</p> <p>La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle).</p> <p>Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 30 juin 2017.</p>

Prime de risque	Entre 60 et 70 points de base
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p>
Négociabilité des titres	<p>Négociable de gré à gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>

Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie de remboursement	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 25 mai 2017, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	<p>Droit marocain.</p>
Juridiction compétente	<p>Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2017 inclus
Date de jouissance	29 juin 2017
Date d'échéance	29 juin 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe),
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux révisable annuellement</p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1^{er} juin 2017, soit 2,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,81% et 2,91%.</p> <p>Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 30 juin 2017.</p> <p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.</p>

Mode de calcul du taux de référence	<p>La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire).</p> <p>Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.</p> <p>La formule de calcul est :</p> $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ <p>où k : maturité du taux actuariel immédiatement supérieur à 52 semaines.</p> <p>*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.</p>
Prime de risque	Entre 55 et 65 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	<p>Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année.</p> <p>Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.</p>
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :</p> $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p>

Négociabilité des titres	<p>Négociable de gré-à-gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie de remboursement	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 25 mai 2017, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	<p>Droit marocain.</p>
Juridiction compétente	<p>Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

I. COTATION EN BOURSE DES OBLIGATIONS DES TRANCHES A ET B

Date d'introduction et de cotation prévue	23 juin 2017
Ticker	Tranche A : OATWO Tranche B : OATWP
Cycle de négociation	Fixing
TMB	Tranche A : 100 Tranche B : 100
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Sous réserve que le cumul des montants alloués aux tranches A et B soit supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.

Calendrier de l'opération

Ordres	Étapes	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	08/06/2017
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	09/06/2017
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par l'AMMC	09/06/2017
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches cotées au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	12/06/2017
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un JAL	12/06/2017
6	Ouverture de la période de souscription	19/06/2017
7	Clôture de la période de souscription	21/06/2017
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération avant 10h00	22/06/2017
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	23/06/2017
10	Règlement / Livraison (avancés au 29/06/2017 si la journée du 27/06/2017 est ouvrée)	30/06/2017
11	Publication par l'émetteur des résultats de l'opération dans un JAL	30/06/2017

II. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

III.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 19 juin 2017 et sera clôturée le 21 juin 2017 inclus.

III.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quel que soit la catégorie de souscripteurs.

III.3. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficiaire de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement demandera les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et en plus : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

III.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant, la tranche souhaitée et le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche). Celles-ci sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez Attijariwafa bank), ces derniers se chargent de les transmettre à Attijariwafa bank, seul entité chargée du placement.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de leurs dépositaires respectifs qui se chargent de le transmettre à l'organisme en charge du placement (Attijariwafa bank). Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax au 05.22.29.76.56, l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, la tranche souhaitée ainsi que le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche).

IV. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

IV.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 21 juin 2017, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 21 juin 2017 à 14h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

IV.2. Modalités d'allocation

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 500 000 000 de dirhams, le montant adjudgé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 500 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement).

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour les tranches A et C (à taux fixe) est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué aux tranches B et D. Ainsi, la quantité demandée retenue pour le calcul du taux d'allocation sera égale aux souscriptions reçues pour les tranches A et C (à taux fixe).

Si le montant total des souscriptions est inférieur au montant maximum de l'émission, les obligations seront allouées en priorité à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour les tranches A et C (à taux fixe). Le reliquat sera alloué aux tranches B et D (à taux révisable annuellement) dans la limite du montant maximum de l'émission, soit 1 500 000 000 de dirhams.

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : L'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette

proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restante / Quantité demandée exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Dans ce cas, une nouvelle allocation des souscriptions reçues sera faite après annulation des souscriptions aux tranches A et B se fera conformément aux modalités d'allocation décrites ci-dessus.

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

IV.3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

V. MODALITES D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération en date du 23 juin 2017 est la société de bourse Attijari Intermédiation.

Le prix d'enregistrement est arrêté à 100 000 dirhams par obligation.

VI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

VI.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera par la filière ajustement en ce qui concerne les tranches A et B cotées et se fera par la filière de gré à gré, en ce qui concerne les tranches C et D non cotées, prévue le 30 juin 2017 (avancés au 29 juin 2017 si la journée du 27 juin 2017 est œuvrée). Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement / livraison, soit le 30 juin 2017 (avancés au 29 juin 2017 si la journée du 27 juin 2017 est ouvrée).

VI.2. Domiciliataire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

VII. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 23 juin 2017 et par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 30 juin 2017, pour les quatre tranches.

VIII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

VIII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

VIII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

VIII.2. Plus-values

VIII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

IX. LA COMMISSION RELATIVE AU VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	<p>« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; ▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; ▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; ▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; ▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; ▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; ▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. <p>Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »</p>
Capital social au 30/04/2017	2 035 272 260 Dh entièrement libéré, composé de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	<p>De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05-78-12 ;</p> <p>De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire).</p> <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 ; ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008, modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1156-10 du 7 avril 2010, modifié et complété par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 30-14 du 4 rabii I 1435 (6 janvier 2014) ; ▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ; ▪ le Règlement Général approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ; ▪ la circulaire de l'AMMC ; ▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi

	n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
	<ul style="list-style-type: none"> la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

Au 30 Avril 2017, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 035 272 260 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué trois augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

Evolution de l'actionnariat (2012 – 2016) : % de détention du capital et des droits de vote

	2012	2013	2014	2015	2016
Groupe SNI	46,80%	48,00%	47,84%	47,87%	47,87%
Compagnies d'assurances	17,40%	17,10%	17,14%	17,14%	16,36%
Autres institutionnels	10,90%	6,70%	6,74%	11,83%	12,90%
Actionnaires étrangers	5,30%	5,30%	5,26%	5,26%	5,26%
Flottant	19,50%	22,80%	23,02%	17,90%	17,60%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2016, la participation de SNI dans le capital d'Attijariwafa bank s'est établie à 47,87%.

II.3. Structure de l'actionariat⁴

Au 30 avril 2017, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 dirhams, réparti en 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		156 982 740	77,13%	77,13%
1-1- Groupe SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	97 433 137	47,87%	47,87%
1-2- Compagnies d'assurances		33 289 107	16,36%	16,36%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 597 202	7,66%	7,66%
RMA-Al Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,32%	1,32%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 456 468	6,61%	6,61%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	1 551 495	0,76%	0,76%
1-3- Autres institutionnels		26 260 496	12,90%	12,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	3 576 531	1,76%	1,76%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 405 769	2,16%	2,16%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 860 780	3,86%	3,86%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	10 417 416	5,12%	5,12%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,26%	5,26%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,26%	5,26%
3- Flottant		35 828 872	17,60%	17,60%
OPCVM et autres	NA*	33 694 776	16,56%	16,56%
Personnel de la banque	NA*	2 134 096	1,05%	1,05%
Total		203 527 226	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

⁴ SNI est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 47,87 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par SNI, intervenue au 31 décembre 2010.

Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

SNI

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 31.12.2016 - Mdh	219,0
Résultat net social au 31.12.2016 - Mdh	2 348,6
Situation nette social au 31.12.2016 - Mdh	48 460,8
Actionnariat au 31.12.2016	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 5,54%
	Siger : 4,83%
	Investisseurs institutionnels : 37,90%
	Autres investisseurs : 9,71%

Source : SNI

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2016- Mdh	857,6
Résultat net consolidé au 31.12.2016 - Mdh	161,2
Situation nette consolidée au 31.12.2016 - Mdh	5 017,8
Actionnariat au 31.12.2016	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2016 - Mdh	1 314,8
Résultat net consolidé au 31.12.2016 - Mdh	332,0
Situation nette consolidée au 31.12.2016 - Mdh	5 392,7
Actionnariat au 31.12.2016	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2016	43 853 M€ (soit près de 467 Mrds Dh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2016	6 621 M€ (soit près de 71 Mrds Dh)
Fonds propres consolidé au 31.12.2016	102 699 M€ (soit près de 1 094 Mrds Dh)
Actionnariat au 31.12.2016	Conseil d'administration : 1,20%
	Investisseurs institutionnels : 56,43 %
	Particuliers : 42,37%

Source : Santander Group Results 2016

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2016 – Mdh	7 314
Résultat net au 31.12.2016 - Mdh	841
Situation nette au 31.12.2016 - Mdh	5 181
Actionnariat au 31.12.2016	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29% *
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

*Au 31 décembre 2016, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank, suite à une prise de participation (à travers une augmentation de capital) de SNI à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,29% de Wafa Assurance. Dans le cadre de cette opération, qui a été réalisée au 18 décembre 2016, la valorisation de OGM a été effectuée sur la base d'un prix par action de Wafa Assurance de 3 250 dirhams.

II.4. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.5. Nantissements d'actions

Néant.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 30 avril 2017, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 17,60% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -1,8% depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, et elle s'est établie à 22,2% entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016.

L'action AWB a évolué comme suit sur les trois dernières années :

Evolution du cours de l'action AWB sur les trois dernières années :



Source : Bourse de Casablanca

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 Mdh et un emprunt non coté, d'un montant de 200 Mdh.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 Mrds Dh dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2011, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,77% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En mai 2013, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe et la tranche non cotée à taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 75 pbs.

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée ayant une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4 tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2007 se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt 2015	Taux d'intérêt 2016	Maturité	Remboursement	Echéance
1 000 000								
800 000	2007	Cotée	100 000	5,10%	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
200 000	2007	Non cotée	100 000	5,10%	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
2 000 000								
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	3,58%	3,34%	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000								
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	4,20%	3,59%	10 ans	In fine	29/06/2019
1 200 000								
80 300	2010	Cotée	100 000	4,78%	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
642 900	2010	Non cotée	100 000	4,78%	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
30 600	2010	Cotée	100 000	4,00%	3,36%	7 ans	In fine	29/06/2017
446 200	2010	Non cotée	100 000	4,00%	3,36%	7 ans	In fine	29/06/2017
1 000 000								
87 200	2011	Cotée	100 000	4,77%	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
114 500	2011	Non cotée	100 000	4,77%	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
798 300	2011	Non cotée	100 000	4,00%	3,36%	7 ans	In fine	30/06/2018
1 250 000								
540 000	2013	Cotée	100 000	5,60%	5,60%	5 ans	In fine	27/05/2018
710 000	2013	Non cotée	100 000	3,44%	2,65%	5 ans	In fine	27/05/2018
1 200 000								
45 600	2014	Cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
834 400	2014	Non cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
320 000	2014	Non cotée	100 000	3,61%	3,29%	10 ans	In fine	22/12/2024
1 000 000								
64 800	2015	Cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
192 700	2015	Non cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
154 300	2015	Non cotée	100 000	3,40%	3,09%	7 ans	In fine	22/12/2022
64 600	2015	Cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
523 600	2015	Non cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
1 000 000								
1 200	2016	Non cotée	100 000	3,34%	3,34%	7 ans	In fine	28/06/2023
240 800	2016	Non cotée	100 000	-	2,66%	7 ans	In fine	28/06/2023
100 000	2016	Cotée	100 000	0,0374	0,0374	10 ans	In fine	28/06/2026
658 000	2016	Non cotée	100 000	3,74%	3,74%	10 ans	In fine	28/06/2026
1 500 000								
50 000	2016	Cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
200 000	2016	Non cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
1 250 000	2016	Non cotée	100 000	-	2,81%	7 ans	In fine	23/12/2023
500 000 *								
50 000	2016	Non cotée	100 000	-	5,73%	Pépetuelle	-	-
450 000	2016	Non cotée	100 000	-	3,96%	Pépetuelle	-	-

Source : Attijariwafa bank - * Obligations subordonnées pépetuelles avec mécanisme d'absorption de pertes

Au 31 décembre 2016, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 12 650 Mdh.

Certificats de dépôts⁵

Au 30 Avril 2017, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 6 413,5 MDh.

Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts s'élève à 20,0 Mrds Dh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Date emission	AMC	Nombre	Taux	Maturité	Nominal	Jouissance	Échéance	Montant de souscription
06/10/2010	150 673	1 000	Var	7 ans	100 000	06/10/2010	06/10/2017	100 000 000
24/12/2013	151 354	1 000	5,60%	5 ans	100 000	24/12/2013	24/12/2018	100 000 000
23/04/2014	151 441	1 000	4,60%	5 ans	100 000	23/04/2014	23/04/2019	100 000 000
23/07/2015	151 683	6 080	3,09%	2 ans	100 000	23/07/2015	23/07/2017	608 000 000
23/07/2015	151 682	8 000	3,28%	3 ans	100 000	23/07/2015	23/07/2018	800 000 000
17/08/2015	151 684	4 900	3,25%	3 ans	100 000	17/08/2015	17/08/2018	490 000 000
18/09/2015	151 686	5 190	3,12%	2 ans	100 000	18/09/2015	18/09/2017	519 000 000
23/10/2015	151 691	2 500	3,61%	5 ans	100 000	23/10/2015	23/10/2020	250 000 000
12/01/2016	151 712	6 900	3,12%	2 ans	100 000	12/01/2016	12/01/2018	690 000 000
12/01/2016	151 711	4 040	3,31%	3 ans	100 000	12/01/2016	12/01/2019	404 000 000
20/01/2016	151 716	1 000	3,29%	3 ans	100 000	20/01/2016	21/01/2019	100 000 000
20/01/2016	151 715	2 000	3,58%	5 ans	100 000	20/01/2016	20/01/2021	200 000 000
05/02/2016	151 719	2 000	3,43%	5 ans	100 000	05/02/2016	05/02/2021	200 000 000
25/02/2016	151 723	3 000	3,00%	3 ans	100 000	25/02/2016	25/02/2019	300 000 000
20/04/2016	151 734	3 000	2,58%	3 ans	100 000	20/04/2016	20/04/2019	300 000 000
18/07/2016	151 751	10 525	2,55%	52 sem	100 000	18/07/2016	17/07/2017	1 052 500 000
02/01/2017	151 787	2 000	2,45%	26 sem	100 000	02/01/2017	30/06/2017	200 000 000

Source : Attijariwafa bank

⁵ Source : Attijariwafa bank

IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK⁶

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 15 décembre 2016

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

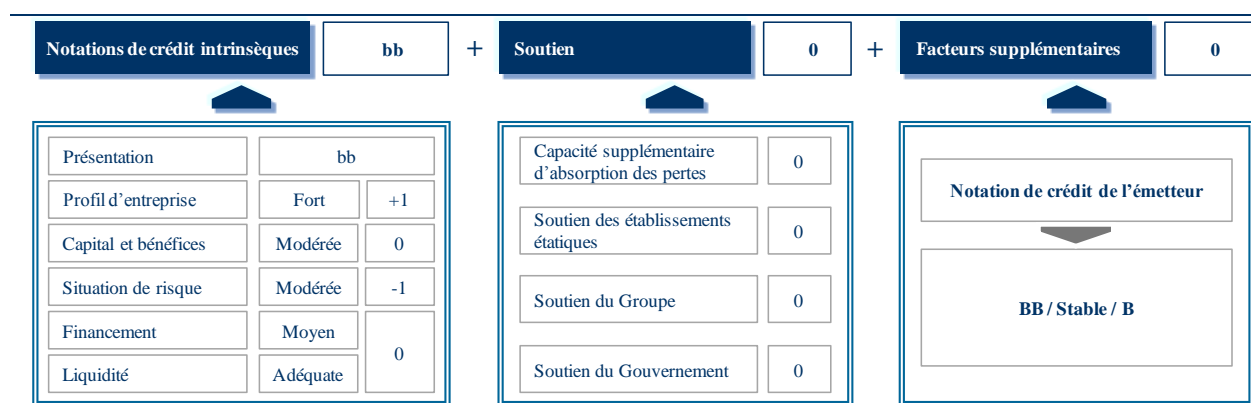
Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Notation Attijariwafa bank



Source : Standard & Poor's

Éléments clés de la notation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> une position commerciale de leader au sein du système bancaire marocain ; une diversification adéquate des activités ; une stratégie bien définie. 	<ul style="list-style-type: none"> une stratégie d'expansion régionale ambitieuse susceptible d'augmenter le niveau de risques opérationnels et de crédit ; capitalisation modérée.

Perspective : Stable

La perspective stable sur Attijariwafa Bank (AWB) Maroc reflète l'avis de Standard & Poor's Ratings Services qu'AWB maintiendra son profil d'entreprise solide pendant les 12 prochains mois. En outre, nous estimons que la stratégie d'expansion géographique d'AWB ne mènera pas à une détérioration significative de la qualité de ses actifs et de sa capitalisation durant cette période.

En particulier dans notre scénario de base, nous croyons que les actions de la banque pour gérer le capital devraient suffire à compenser la pression sur le capital provenant de l'acquisition prochaine de Barclays Bank Egypt. Il est à noter que l'affaiblissement de notre évaluation du profil de crédit intrinsèque de AWB (SACP: Stand-Alone Credit Profile) par un cran serait compensé par la forte importance stratégique de AWB pour le gouvernement marocain. Cela permettrait à AWB de bénéficier du soutien du gouvernement au niveau de la notation de la banque sur le long terme.

Un déclassement pourrait être déclenché par un affaiblissement du profil de crédit intrinsèque de AWB par deux encoches, pouvant provenir de la diminution simultanée de la capitalisation et de la qualité de l'actif. Cependant, nous ne croyons pas que cela soit probable au cours des 12 prochains mois. Cela pourrait se produire si l'acquisition de Barclays Bank Egypt ou l'expansion géographique continue d'AWB entraînaient une détérioration marquée de la qualité des actifs et de la capitalisation de AWB.

⁶ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2015, 2016 et 2017 par une agence de notation internationale reconnue par le AMMC.

Bien que cela soit peu probable durant les 12 prochains mois, une amélioration significative de la qualité de l'actif, couplée à une réduction du risque lié à son expansion, ou à sa capitalisation, pourrait mener à une action positive sur la notation d'AWB. De même, nous aurions révisé notre perspective sur AWB à « positive », si nous révisions à « positive » notre perspective sur la notation à long-terme de la monnaie locale marocaine, toutes autres choses égales par ailleurs.

IV.2. Notation de Capital Intelligence du 31 août 2016 (extrait traduit)

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

	Notations			Principaux agrégats financiers				
	Courant	Précédent	Dernière variation	2015	2015	2014	2013	
				En millions	USD	MAD	MAD	MAD
Souveraine	NN*			Total actifs	29 050	288 121	288 818	292 350
Devises				Solde net moyen des prêts	16 561	164 250	170 228	168 897
Long terme	BBB-	-	-	Dépôts clients	20 262	200 959	190 720	174 135
Court terme	A3	-	-	Total fonds propres (FP)	3 088	30 623	28 988	27 377
				Résultat brut	1 109	11 003	11 511	10 126
Solidité financière	BBB	-	-	Résultat net	370	3 665	3 545	3 289
				<i>Taux de change :</i>				
				<i>USD/MAD</i>		9.92	9.07	8.15
				En %				
Soutien	2	-	-	Prêts Non Rentables /solde brut des prêts		6.40	5.75	4.58
				Réserves pour créances douteuses / NPL		94.17	91.68	98.64
				Ratio d'adéquation FP		12.90	12.60	12.23
Perspectives				Prêts nets/fonds stables		70.61	76.20	82.58
Devises	Stable	-	-	Marge d'intérêts nette		2.34	2.26	2.30
Solidité financière	Stable	-	-	Coût/revenu		37.46	34.11	36.90
				Rendement de l'actif moyen		1.27	1.22	1.16

* Non noté publiquement / note souveraine attribuée en interne

Facteurs de notation

Facteurs favorables :

- franchise bancaire très solide localement, leader du marché dans la plupart des activités bancaires au Maroc, particulièrement pour les dépôts et les prêts ;
- long historique de solide profitabilité, conforté par un faible coût des fonds ;
- amélioration continue des liquidités. Bon niveau d'actifs liquides et solides ratios de liquidité basés sur les prêts ;
- management bien perçu.

Facteurs défavorables

- prêts non rentables (PNR) en augmentation. Toutefois, le taux d'accroissement s'est réduit et les pertes sur prêts sont acceptables ;
- environnement économique et opérationnel contraignant. La croissance des actifs demeure faible au Maroc.

Logique de notation

Attijariwafa Bank (AWB) est la banque leader au Maroc, et possède une franchise bancaire très solide localement, avec une part de marché avoisinant le quart des actifs, prêts et dépôts du secteur. Sa performance, y compris en 2015, continue à être globalement satisfaisante. AWB bénéficie d'un très bon management et ses stratégies sont claires et bien définies. Son profil de performance financière demeure solide. La qualité de l'actif de la banque est satisfaisante, mais les PNR continuent à augmenter en raison de l'environnement opérationnel contraignant au Maroc, et d'une certaine pression émanant du segment des prêts aux entreprises. Toutefois, le taux d'accroissement des PNR a significativement baissé en 2015 et la couverture des pertes sur prêts s'est améliorée.

La situation des fonds propres de la banque est satisfaisante, le ratio d'adéquation du capital étant à un niveau satisfaisant et en croissance constante durant les dernières années. Sa situation de liquidité est bonne, celle-ci s'étant à nouveau améliorée en 2015, AWB enregistrant une hausse modérée des dépôts clients, en conjonction avec une réduction du portefeuille de créances. La demande de crédit a été faible au Maroc depuis un certain temps, même si le secteur a enregistré une légère hausse en 2015. AWB a adopté une approche plus prudente, les ratios prêts/dépôts et prêts/fonds stables s'étant tous deux améliorés.

L'assiette des actifs liquides de la banque, principalement des bons du Trésor marocain, demeure significative, à un niveau équivalent au tiers du bilan, et apporte un soutien efficace. La rentabilité d'AWB a été raisonnable depuis quelques années, même si la rentabilité opérationnelle a décliné en 2015, principalement en raison d'une réduction du revenu hors-intérêts. Ceci était dû en partie aux gains élevés enregistrés durant l'année précédente, liés à son portefeuille de titres publics, la courbe de rendement ayant évolué de manière avantageuse.

Quoi qu'il en soit, la croissance de l'actif demeure faible, créant par là une pression. Les retours sur investissements demeurent confortables et au-dessus de la moyenne du secteur. A un niveau consolidé, prenant en considération les opérations en Afrique et à l'international, la performance est restée solide en 2015.

La note de solidité financière d'AWB est maintenue à "BBB", appuyée par le profil financier global de la banque, incluant un solide niveau de capitalisation, un bon provisionnement, une rentabilité raisonnable et un haut niveau de liquidité. La notation est impactée par la hausse du niveau des Prêts Non Rentables (PNR), la faible croissance de l'actif et des conditions économiques qui demeurent contraignantes. La perspective pour la note de solidité financière est « stable ». Les notations en devises à long et court termes d'AWB sont maintenues à, respectivement, « BBB- » et « A3 », avec une perspective « stable » et ce, pour les mêmes raisons. Les notations en devises d'AWB sont impactées par l'évaluation réalisée en interne par CI, portant sur le risque de crédit souverain. La note de soutien est maintenue à « 2 », ce qui reflète le solide profil de propriété de la banque ainsi que sa position de marché dominante et la très grande probabilité de soutien de la part des autorités, en cas de besoin.

Perspectives de performance

AWB conserve de solides performances et Capital Intelligence prévoit un maintien de celles-ci en 2016, avec un niveau de rendement similaire. La banque est appuyée par sa solide franchise bancaire locale, sa position de marché dominante sur tous les segments bancaires marocains et un solide profil financier. La majorité de ses fonds, à bas coûts, proviennent des dépôts de clients locaux – une base stable, étant données la taille et l'implantation de la banque. Cette position favorable en termes de coûts de financement renforce le niveau de rendement d'AWB, supérieur à la moyenne du secteur. Il est prévu que la banque maintienne sa position de leader, en termes de dépôts clients. L'accroissement du niveau des prêts s'est affaibli durant les trois dernières années et a enregistré un déclin en 2015, ce qui reflète la combinaison entre un environnement opérationnel contraignant – particulièrement concernant les projections de croissance économique à long terme – et une approche prudente du Management. La croissance à long terme devrait être de retour en 2016, mais demeurera modeste. L'un des principaux challenges auxquels devra faire face la banque sera le niveau accru des PNR. Le rythme de croissance des PNR a cependant décliné en 2015 et devrait être similaire, voire inférieur, en 2016, aidé en cela par la réduction du nombre de prêts durant les récentes années.

En termes d'économie domestique, le rythme de croissance réelle du PIB sera amené à ralentir cette année, en raison d'une plus faible croissance du secteur agricole. L'impact d'une faible demande

extérieure de la part de partenaires commerciaux clés – notamment l’UE- va continuer d’affecter la demande agrégée et, par-là, la croissance de l’actif et du crédit. Les fondamentaux de l’économie marocaine et ses indicateurs clés demeurent toutefois acceptables.

V. ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D’ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d’Administration

Au 25 Mai 2017, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d’Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d’Administration	2014	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2019
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président, Conseiller Directeur Général	2012	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2017
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2015	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2020
SNI Représentée par M. Hassan OURIAGLI Président Directeur Général	2011	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2022
M. José REIG Administrateur, Directeur Général Adjoint Santusa Holding	2012	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2017
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, Président MAMDA-MCMA	2011	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2022
M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant	2014	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2019
Santander Représenté par M. Jose Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2014	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2019
M. Abdelmjid TAZLAOUI Administrateur	2015	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2022
M. Aymane TAUD Administrateur	2016	AGO statuant sur les comptes de l’exercice 2021
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n’existe aucun lien d’alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d’Attijariwafa bank.

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d’organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l’administrateur regroupe l’ensemble des droits et obligations liés à la fonction d’administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d’intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

Au 30 Avril 2017, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
Wafasalaf	Membre
Wafa Immobilier	Membre
Wafacasch	Administrateur
Wafabail	Membre
Dar Assafa	Administrateur représentant AWB, Président du Conseil de Surveillance
Wafa courtage	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Administrateur
CBAO	Administrateur
CDS	Administrateur
BIM	Administrateur représentant AWB
SIB	Administrateur représentant AWB
SCB	Administrateur
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
Attijari bank Mauritanie	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur représentant AWB
Attijari Africa	Administrateur
Attijari IT AFRICA	Administrateur
Attijari CIB AFRICA	Administrateur
Attijari Opérations Africa	Administrateur
Attijari Finances Corp	Président
Attijari Invest	Administrateur
Attijari Capital Développement	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Gestion	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari International Bank	Administrateur
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président
Wafa Corp	Président
BCM Corporation	Président
OMARIA 1	Co gérant
OMARIA 2	Co gérant
OMARIA 4	Co gérant
SOMED	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président Délégué
CGEM	Administrateur
Fondation Actua	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et à assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Son fonctionnement s'articule autour des principaux axes suivants :

▪ **Pôle Banque de Détail :**

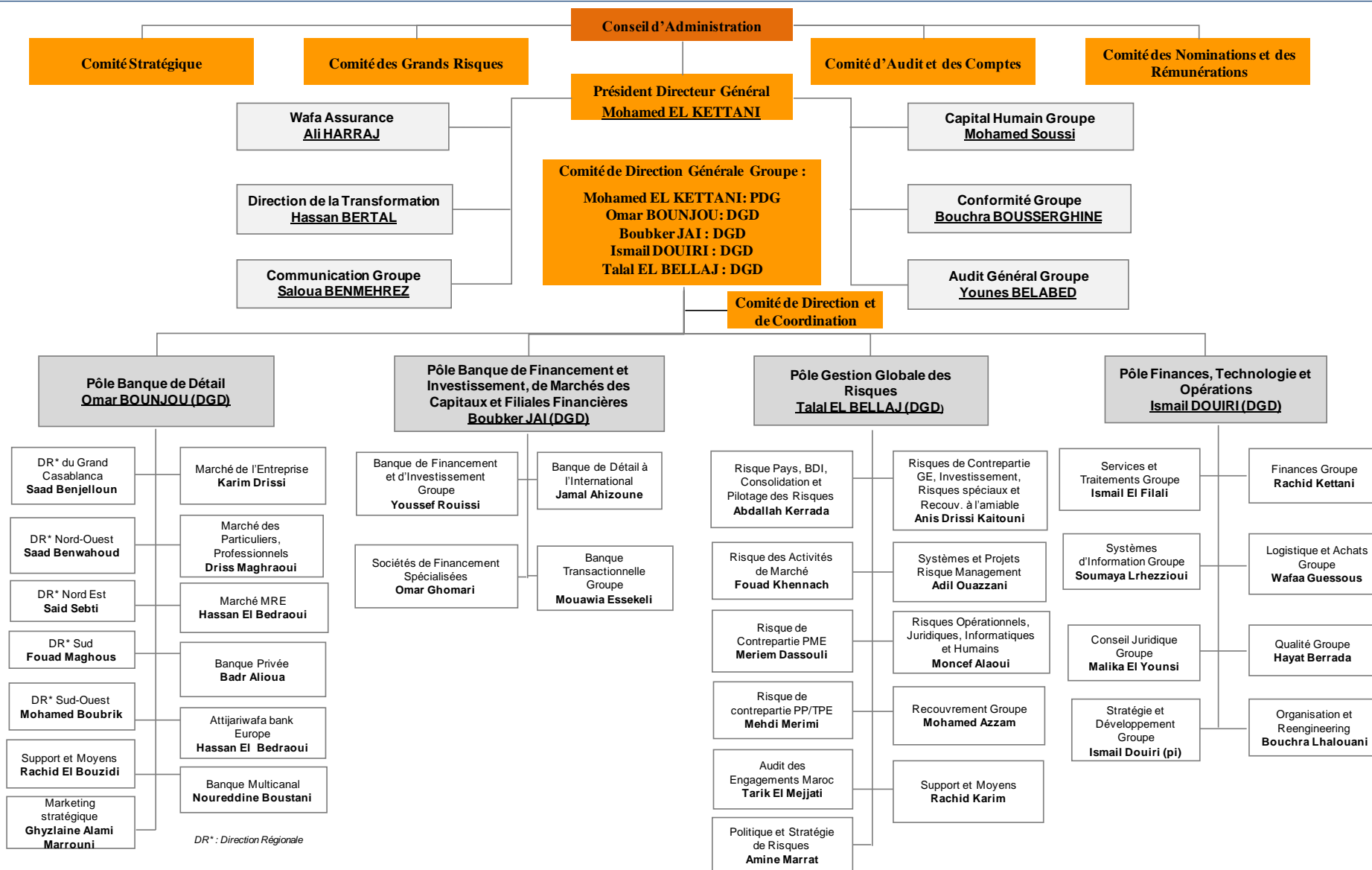
- ✓ unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région disposera de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficiera de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

▪ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement, résultant du regroupement entre la Banque de Financement et la Banque d'Investissement actuelles ;
- ✓ création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

- **Pôle Finances, Technologie et Opérations** a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et le Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 30 Avril 2017, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général

Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6ème en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

En 2016, un nouveau plan stratégique « Energies 2020 » a été lancé ayant pour objectif de recentrer la banque sur ses ressources pour servir au mieux ses clients, et poursuivre son développement à l'international, dans un contexte caractérisé par de profondes mutations économiques et technologiques.

Le Groupe opère actuellement dans 25 pays dont 14 pays en Afrique où il dispose du 1^{er} réseau bancaire avec 3 844 agences et emploie 17 367 personnes.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française, Mohamed EL KETTANI est âgé de 58 ans, marié et père de trois enfants.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. Omar BOUNJOU a intégré le Groupe en 1988 en tant que Directeur Général de Wafasalaf.

M. Omar BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. Omar BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979 et titulaire d'un doctorat obtenu en 1981, M. Boubker Jai entame sa carrière professionnelle dans une société de services informatiques parisienne.

De retour au Maroc, il intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de Chargé de Mission auprès du Président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque, dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'Informatique et de l'Organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992, le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et en 1995, il est nommé Directeur Général Adjoint. En février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation, et en mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail ».

En janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, M. Jai prend en charge les fonctions supports et moyens du nouvel ensemble (Système d'Information Groupe, Back office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe) ainsi que les filiales parabancaires (Wafasalaf, Wafabail, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafa LLD et Attijari Leasing). Il a assuré en outre avec succès la direction du programme d'intégration des deux banques.

En décembre 2005, M. Boubker JAÏ se verra confier la responsabilité de l'ensemble des activités transverses (Risques, Ressources Humaines Groupe, Système d'Information Groupe, Back-office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe, Recouvrement Groupe).

Depuis décembre 2007, M. Boubker JAÏ est Directeur Général en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales bancaires & parabancaires. Il est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales au Maroc notamment Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier, Wafabail, Wafa Gestion, Attijari Factoring, Attijari Invest, Wafa Assurance, Wafa LLD, Wafa Courtage et Wafa Bourse, et à l'étranger des filiales bancaires Attijari bank Tunis-Tunisie, CBAO –Sénégal, Crédit du Sénégal (CDS), Société Ivoirienne de Banque (SIB)–Côte d'Ivoire, Banque Internationale pour le Mali (BIM), Union Gabonaise de Banque (UGB) – Gabon, Société Commerciale de Banque (SCB)–Cameroun, Crédit du Congo (CDC)–Congo, Attijari bank Mauritanie (ABM) - Mauritanie, & Banque Internationale pour l'Afrique (BIA) – Togo.

Par ailleurs, M. Boubker JAÏ est Président du Centre Monétique Interbancaire (CMI) & de la Commission Développement Relations Sud-Sud et de la Coopération des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Technologie et Opérations

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismail DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

M. Talal EL BELLAJ : Directeur Général – Gestion Globale des Risques

M. Talal EL BELLAJ est diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE).

M. Talal EL BELLAJ entame sa carrière en 1989 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au département des engagements puis adjoint du chef de département du crédit. Il participe, en 1994, à la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) dans le cadre du plan de restructuration de la BMCI.

Il occupe la fonction de Senior Banker à la DGE – Secteur Energie, Céréales et Risque Etat (offices, régies...) entre 1994 et 1996, avant de prendre ses nouvelles fonctions, en 1997, en tant qu'Adjoint Directeur Régional du Souss, Responsable PME et Grandes Entreprises.

En juillet 2000, M. Talal EL BELLAJ se verra confier la responsabilité du projet de filiale BMCI Factoring avant de prendre en charge la Direction du Factoring en 2001.

En 2003, il a contribué au lancement l'activité factoring internationale, puis nommé en tant que membre du comité du Groupe.

M. Talal EL BELLAJ a rejoint le Groupe Attijariwafa bank en novembre 2004 en tant qu'Administrateur Directeur Général d'Attijari Factoring pour mener la mission de réorganisation et de dynamisation de l'activité en synergie avec la banque, et son réorientation stratégique sur le marché domestique.

Une année plus tard, il est nommé en tant que Directeur de l'Animation du Marché de la PME au sein d'Attijariwafa Bank, puis président du Directoire de Wafabail, filiale leasing du Groupe, en 2006.

Depuis fin 2007, M. Talal EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques.

M. Talal EL BELLAJ est Administrateur de SMAEX et d'Attijari Factoring.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent la gestion opérationnelle de la banque ainsi que ses filiales.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>Direction Générale</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker JAI	Directeur Général - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général – Gestion Globale des Risques Groupe	2014
<u>Réseau</u>		
Saad Benjelloun	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région du Grand Casablanca	2012
Saad Benwahoud	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Ouest	2012
Said Sebti	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Est	2012
Mohamed Boubrik	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Sud-Ouest	2012
Fouad Maghous	Directeur Exécutif - Responsable de la région Sud	2012
Hassan Bedraoui	Directeur Général Adjoint – Directeur Général d'Attijariwafa bank Europe	2014

Entités Centrales

Mouaouia ESSEKELLI	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	2014
Wafaa Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
Omar Ghomari	Directeur Général Adjoint - Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées	2016
Youssef Rouissi	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe - Responsable Banque de Marchés des Capitaux Groupe	2005
Jamal Ahizoune	Directeur Général Adjoint – Responsable Banque de Détail à l'International	2015
Hassan BERTAL	Directeur Général Adjoint – Responsable de la Direction de la Transformation	2016
Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable du Marché de l'Entreprise	2016
Mohamed Soussi	Directeur Exécutif - Responsable du Capital Humain Groupe	2016
Younes Belabed	Directeur Exécutif – Responsable Audit Général Groupe	2016
Saloua Benmehrez	Directeur Exécutif - Responsable de la Communication Groupe	2012
Ismail El Filali	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2016
Malika El Younsi	Directeur Exécutif - Responsable du Conseil Juridique Groupe	2012
Badr Alioua	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque Privée	2015
Rachid Kettani	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Soumaya Lrhezzioui	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2012
Driss Maghraoui	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des Particuliers, Professionnels	2012
Rachid El Bouzidi	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2016

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de quatre organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et des investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
Membres permanents :	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI
M. José REIG	Administrateur

Membres non permanents :

M. Ismaïl DOURI	Directeur Général - Pôle «Finance-Technologie & Opérations»
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général - Gestion Globale des Risques Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité d'Audit et des Comptes :

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
---------	----------

Membres permanents :

M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur

Membres invités :

M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Responsable Conformité Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe. Il est réparti en trois sous-comités :

Le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant SNI
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2016, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 millions de dirhams, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 100,85 millions de dirhams. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 152,2 millions de dirhams à fin 2016

VII.5. Intéressement et participation du personnel

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération). Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42% ⁷ ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0% ⁸ ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0% ⁹ .

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7% ¹⁰ ;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22% ¹¹ ;

⁷ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

⁸ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

⁹ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹⁰ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

- taux de satisfaction global en montant : 37,15% ¹² .

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc-2012

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

¹¹ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

¹² Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.
Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa

	bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.
Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Septembre 2009	Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole.
Décembre 2009	Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.
Mars 2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.
Mai - Décembre 2010	Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.

Janvier 2011 – décembre 2011	Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle de Attijari bank Mauritanie.
Janvier 2012 - Décembre 2012	<p>Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%.</p> <p>Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.</p>
Janvier - décembre 2013	<p>Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%).</p> <p>Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).</p>
Janvier 2015 - Décembre 2015	<p>Finalisation de l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération.</p> <p>Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d'investir »</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécration dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l'année 2015 » par le Global Finance Magazine ; ▪ distinction d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par the Banker ; ▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l'innovation en finance islamique en 2015 » ; ▪ classement d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ; ▪ distinction d'Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens.
Janvier 2016 - Mai 2017	<p>Obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.</p> <p>Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ».</p> <p>Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;</p> <p>Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans CogeBanque.</p> <p>Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, SNI, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa.</p> <p>Inauguration d'un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre le Maroc et le Moyen Orient.</p>

Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l'année » lors de la 5ème édition du Africa CEO Forum à Genève.

Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de SNI suite à la fusion absorption de ONA par SNI.

II.1. Historique de SNI

Créée en 1966, SNI est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, SNI s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par SNI.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres SNI. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre SNI a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Organigramme de SNI

L'organigramme suivant présente les principales participations de SNI¹³ au 31 décembre 2016 :

Principales participations de SNI S.A



Source : SNI

II.3. Relations entre Attijariwafa bank et SNI

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2016 (KMAD)	Loyer encaissé en 2016 (KMAD)
SNI S.A	Location de local à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 029	5 558

¹³ Y compris les anciennes participations du groupe ONA

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 15 Mai 2017, intégrant le % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains Résidant à l'Étranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

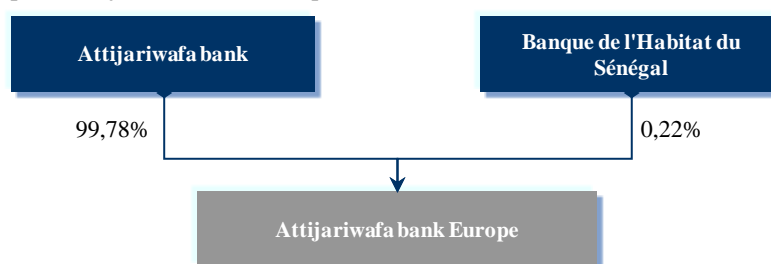
En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 51,9%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;
- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015¹⁴

Au terme de l'exercice 2015, les faits marquants de Attijariwafa bank Europe sont (i) le renfort de la synergie interfiliales avec Attijariwafa bank Europe, (ii) l'ouverture d'un desk Trade en Belgique, (iii) l'obtention des agréments en Suisse, (iv) la transformation de la SFI UK et enfin (v) le lancement d'AFRIWAY (projets stratégiques de transformation 2015 – 2020).

Faits marquants 2016¹⁵

- E-attijari : déploiement d'une nouvelle solution d'e-banking permettant aux clients de gérer leur compte à distance via une nouvelle plateforme transactionnelle ainsi qu'une application conçue à cet effet.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,2% et 23,6% pour s'établir à 2 308 Mdh de crédits distribués et 2 722 Mdh de dépôts des clients.

Au titre de l'exercice 2016, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 511,4 Mdh, en progression de 0,6% par rapport à décembre 2015. Le résultat net s'établit à près de 14,4 Mdh à fin 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe			
Siège social	6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France			
Montant du capital social	46 640 KEUR (soit 511,6 Mdh)	46 640 KEUR (soit 502,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 496,9 Mdh)	-
% de capital détenu	99,77%	99,77%	99,77%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	41,9 MEUR (soit 459,6 Mdh)	47,7 MEUR (soit 514,3 Mdh)	48 MEUR (soit 511,4 Mdh)	0,6%
Résultat net	-5 613 KEUR (soit -62 Mdh)	1 473 KEUR (soit 16 Mdh)	1 354 KEUR (soit 14 Mdh)	-8,1%
Total Bilan	537 630 KEUR (soit 5 898 Mdh)	542 280 KEUR (soit 5 847 Mdh)	602 566 KEUR (soit 6 420 Mdh)	11,1%
Situation nette	44 143 KEUR (soit 484 Mdh)	45 615 KEUR (soit 492 Mdh)	46 969 KEUR (soit 500 Mdh)	3,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	0,4 Mdh	Néant	Néant	-
Cours de change (EUR / MAD)	10,9695	10,7830	10,6540	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

¹⁴ Source : Attijariwafa bank

¹⁵ Source : Attijariwafa bank

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Offshore.

Faits marquants 2015¹⁶

L'année 2015 a été marquée par les événements suivants :

- lancement du produit @IBPRAY au sein de Attijari International Bank, qui correspond à l'équivalent de online Trade chez Attijariwafa Bank ;
- l'attribution par Commerzbank du STP Award pour la deuxième année consécutive.
- Faits marquants 2016¹⁷ Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients se sont établis à 3 153 Mdh de crédits distribués et 2 983 Mdh de dépôts des clients.

Au titre de l'exercice 2016, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de près de 48,4 Mdh, en légère baisse par rapport à l'exercice 2015. Son résultat net s'établit à 26,3 Mdh, soit un repli de 8,7% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque offshore			
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger			
Montant du capital social	2 400 KEUR (soit 26,3 Mdh)	2 400 KEUR (soit 25,9 Mdh)	2400 KEUR (soit 25,6 Mdh)	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	4 383 KEUR (soit 48 Mdhs)	4 814 KEUR (soit 52 Mdh)	4 543 KEUR (soit 48 Mdh)	-5,6%
Résultat net	2 343 KEUR (26 Mdhs)	2 708 KEUR (soit 29 Mdh)	2 472 KEUR (soit 26 Mdh)	-8,7%
Situation nette	21 510 KEUR (soit 236 Mdh)	21 510 KEUR (soit 232 Mdh)	23 924 KEUR (soit 255 Mdh)	11,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	0,4 Mdh	Néant	28,6 Mdh	-
Cours de change (EUR / MAD)	10,9695	10,7830	10,6540	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

¹⁶ Source : Attijariwafa bank

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2015¹⁸

Au titre de l'exercice 2015, la production globale de Wafasalaf s'élève à 11 651 Mdh, en augmentation de 7,3% par rapport à l'exercice antérieur, suite à :

- l'amélioration de la production portée à hauteur de 4,5 Mrds Dh (+13,2%) conjuguée à l'accroissement de la production gérée à 7,1 Mrds Dh (+3,9%) ;
- l'augmentation de 3,9% de l'encours global s'établissant à 25,8 Mrds Dh, lié à la progression conjointe de l'encours porté (+1,5%) et de l'encours géré (+5,8%) ;
- la croissance du résultat net financier de 0,5% à 350,3 Mdh du fait de la baisse du coût du risque (-21,6%) qui a atténué la baisse du produit net bancaire de 2,2% pour se situer à 968,7 Mdh.
- Wafasalaf affiche une part de marché globale de 30,3% en encours brut, et a maintenu son réseau propre de distribution à 44 agences à fin décembre 2015.

Faits marquants 2016¹⁹

- Wafasalaf reçoit le trophée « Entreprise financière de l'année » en Afrique du Nord aux Global Business Awards 2016.
- Au titre de l'exercice 2016, la production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,7% à 10,5 milliards de dirhams, suite à l'amélioration de 7,7% à 4,9 milliards de dirhams de la production portée couplée à l'accroissement de 11,4% à 5,6 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 6,2% s'établissant à 27,4 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 5,2% à 12,1 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 6,9% à 15,3 milliards de l'encours géré.

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net part du Groupe de Wafasalaf a affiché une baisse de 4,6% pour s'établir à près de 334,3 Mdh, pour un produit net bancaire consolidé à près de 964,5 Mdh en légère régression (-0,4%) par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafasalaf			
Siège social	72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	-
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%	-
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%	-
Produit net bancaire consolidé	990,4	968,7 Mdh	964,5 Mdh	-0,4%
Résultat net part du groupe	348,5 Mdh	350,3 Mdh	334,3 Mdh	-4,6%
Situation nette	1 658,8 Mdh	1 628,8 Mdh	1 727,8 Mdh	6,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	152,7 Mdh	152,7 Mdh	162,9 Mdh	-

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *publication comptes consolidés Wafasalaf

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2015²⁰

Bénéficiant des synergies réalisées avec le Groupe Attijariwafa bank, l'encours acquéreur géré de Wafa Immobilier a enregistré une évolution de +4,6 % en 2015 par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours géré de la promotion immobilière a progressé de +1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces réalisations ont permis à Attijariwafa bank de consolider son positionnement de leader sur le marché du crédit immobilier acquéreur avec une part de marché de 23,7 %.

Faits marquants 2016²¹

- Wafa Immobilier primée à Berlin : En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership et l'excellence, Wafa Immobilier s'est vue décerner le prix «ESQR'S Quality Choice Prize 2016»
- Wafa Immobilier est la première société de Financement certifiée ISO 9001 Version 2015
- Lancement d'une nouvelle campagne institutionnelle baptisée « Engagés à vos côtés pour un meilleur accès au logement ».
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours global s'est apprécié de 3,1% à 56,3 milliards de dirhams, faisant suite à la progression de 6,2% à 45,6 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs, atténué par la baisse de 8,4% à 10,7 milliards de dirhams de l'encours promoteur.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Mohammedia El Alia, Salé El Jadida et Marrakech Mhamid, le portant à 53 agences.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

²¹ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2016, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de près de 301,6 Mdh, en progression de 4,4% par rapport à l'exercice 2015. A l'instar de la tendance haussière du PNB, le résultat net de Wafa Immobilier s'est accru de 4,4% en 2016 pour atteindre près de 96,2 Mdh.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA			
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	272,4 Mdh	289,0 Mdh	301,6 Mdh	4,4%
Résultat net	87,6 Mdh	92,1 Mdh	96,2 Mdh	4,4%
Situation nette	143,6 Mdh	148,7 Mdh	152,9 Mdh	2,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	83,0 Mdh	87,0 Mdh	92,0 Mdh	-

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 Mdh.

Faits marquants 2015²²

Au titre de l'exercice 2015, l'activité globale de Wafacash (flux traités) a enregistré un accroissement de 14,0 % et le nombre de transactions, s'est élevé à 22,7 Mdh.

L'activité de Wafacash a été marquée en 2015 par :

- l'extension du réseau avec l'ouverture de 78 nouvelles agences ;
- le lancement du service produit Allo Cash en partenariat avec Azzimo ;
- la mise en place d'une solution de filtrage LAB-FT couvrant l'activité de transfert national.

Faits marquants 2016²³

- La signature d'une convention avec la société Mea Finances pour la distribution des produits et services propres à Wafacash à travers son réseau d'agences connu sous l'appellation Canal M ;
- l'ouverture de 89 nouvelles agences combinée au démarrage du réseau Canal M avec 254 agences faisant passer le réseau de 1 274 en 2015 à 1 611 agences en 2016 ;
- l'obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco 2016 » ;
- la mise en place d'un nouveau plan stratégique « ORBITE 2020 » ;
- le démarrage effectif de l'activité de Wafacash West Africa au Sénégal le 18 janvier 2016 ;
- l'obtention de l'agrément pour la filiale Wafacash Central Africa au Cameroun ;

²² Source : Attijariwafa bank

²³ Source : Attijariwafa bank

- le nombre de transactions s'est fixé à 25,8 millions de dirhams (+13,6%) et le flux global s'est établi à 61,7 milliards de dirhams (+9,3%).

Au terme de l'exercice 2016, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 382,4 Mdh, en augmentation de 11,9% par rapport à 2015. Cette progression du PNB a entraîné une croissance de 10,1% du résultat net au titre de l'exercice 2016.

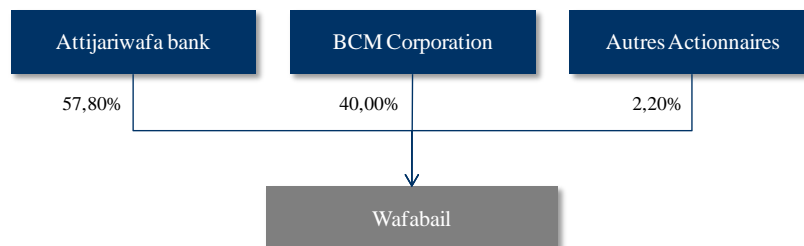
	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa Cash			
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca			
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35.050.000 Dh	-
% de capital détenu	99,98%	99,98%	99,98%	-
% des droits de vote	99,98%	99,98%	99,98%	-
Produit net bancaire	319,1 Mdh	341,7 Mdh	382,4 Mdh	11,9%
Résultat net	111,5 Mdh	123,3 Mdh	135,7 Mdh	10,1%
Situation nette	336,7 Mdh	336,7 Mdh	380,6 Mdh	13,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	90,0 Mdh	100,0 Mdh	120,0 Mdh	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafabail

Au 31 décembre 2016, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

Actionnariat de Wafabail au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2015²⁴

- En dépit d'une conjoncture économique difficile, l'activité de Wafabail a enregistré un accroissement de sa production de 2,1%, pour s'établir à 3,9 Mrds Dh à fin décembre 2015.
- De même, l'encours financier de Wafabail a enregistré une croissance de 2,5% pour s'établir à 12,3 Mrds Dh. Le nombre de dossiers a progressé quant à lui de 18,1% à 4 862 dossiers.

²⁴ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016²⁵

- L'exercice 2016 a été marqué par la participation réussie de Wafabail à l'Auto Expo 2016 et le déploiement sur le réseau Attijariwafa bank de la solution « E-Bail »
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours de Wafabail s'élève à 11,8 milliards de dirhams, tandis que la production globale s'élève à 4,0 milliards de dirhams.

Au terme de l'exercice 2016, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 347,0 Mdh, en hausse de 8,2% par rapport à 2015. De même, le résultat net au titre de l'exercice 2016 s'est inscrit en hausse de 7,9% pour atteindre près de 119,0 Mdh.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafabail			
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef			
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	-
% de capital détenu	97,83%*	97,83%*	97,83%*	-
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%	-
Produit net bancaire	303,7 Mdh	320,6 Mdh	347,0 Mdh	8,2%
Résultat net	83,8 Mdh	110,3 Mdh	119,0 Mdh	7,9%
Situation nette	776,2 Mdh	776,2 Mdh	899,5 Mdh	15,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	28,9 Mdh	23,1 Mdh	38,2 Mdh	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

²⁵ Source : Attijariwafa bank

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2015²⁶

- Le marché de l'automobile marocain a connu une embellie en 2015 avec une augmentation des ventes de véhicules neufs à 131 935 véhicules au 31 décembre 2015 contre 122 081 l'année précédente. La part de marché de Wafa LLD s'établit à plus de 18% fin 2015.
- En termes de résultats, le chiffre d'affaires de Wafa LLD enregistre une progression de 2,5% à fin décembre 2015, en contraste avec une dégradation de 38,6% de son résultat net sur la période 2015.
- Dans ce contexte, Wafa LLD gère à fin décembre 2015 un parc de 4 255 véhicules, avec la mise en circulation de 791 nouveaux véhicules et la cession de 973 véhicules.

Faits marquants 2016²⁷

- Au titre de l'exercice 2016, Wafa LLD gère un parc de 4 903 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 591 nouveaux véhicules et la cession de 943 véhicules.

Au terme de l'exercice 2016, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 204 Mdh, en augmentation de 6,2% par rapport à 2015. Cette progression du chiffre d'affaires a été accompagnée par un repli de 27,0% du résultat net au titre de l'exercice 2016. La baisse du RN de 27,0% s'explique par le repli des plus-values de cession de véhicules au 31/12/2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa LLD			
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	187,4 Mdh	192,1 Mdh	204,0 Mdh	6,2%
Résultat net	24,1 Mdh	14,8 Mdh	10,8 Mdh	-27,0%
Situation nette	58,3 Mdh	58,3 Mdh	11,0 Mdh	-81,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	20,0 Mdh	20,0 Mdh	20,0 Mdh	-

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

²⁶ Source : Attijariwafa bank

²⁷ Source : Attijariwafa bank

Attijari Factoring Maroc

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2015²⁸

- Malgré un contexte caractérisé par (i) la forte dégradation du risque crédit (ii) le niveau record de défaillances des entreprises et (iii) le net recul de la production du marché, Attijari Factoring a maintenu son positionnement de leader de la place grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- Cette performance se caractérise par une production en progression de 1,0% (+15,0% pour les opérations récurrentes), tirée par le bon comportement des opérations récurrentes de l'activité domestique, conjointe aux redressements de l'activité Export et Confirming.

Faits marquants 2016²⁹

- Au cours de l'année 2016, Attijari Factoring a renforcé sa position de leader du factoring avec une part de marché de 68% et ce grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- La production globale d'Attijari Factoring s'établit à 15,6 milliards de dirhams et l'encours global se fixe à 2,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2016.

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 32,1 Mdh, en diminution de 5,6% par rapport à l'exercice 2015. De même, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 3,7% au titre de l'exercice 2016 pour atteindre près de 77,1 Mdh.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 30.06.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari Factoring			
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca			
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	-
% de capital détenu	75,0%	80,0%	100,0%	-
% des droits de vote	75,0%	80,0%	100,0%	-
Chiffre d'affaires	82,9 Mdh	80,1 Mdh	77,1 Mdh	-3,7%
Résultat net	38,1 Mdh	34,0 Mdh	32,1 Mdh	-5,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

²⁸ Source : Attijariwafa bank

²⁹ Source : Attijariwafa bank

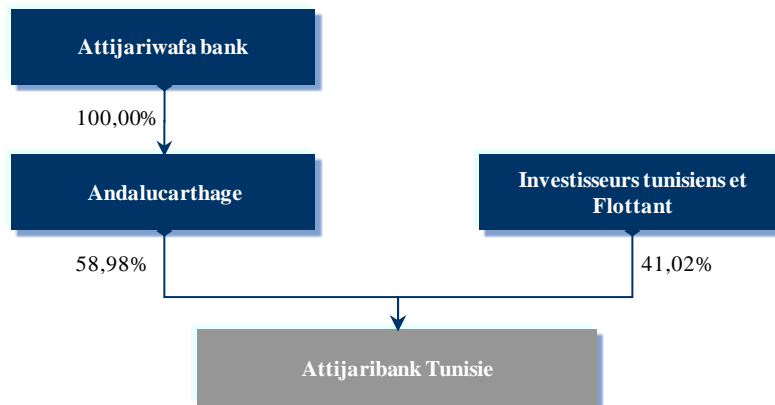
III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015³⁰

A l'issue de l'année 2015, les dépôts d'Attijari bank Tunisie se sont élevés à 24,0 Mrds Dh contre 22,2 Mrds Dh une année auparavant, soit une hausse de 8,1%. Parallèlement, l'encours des crédits bruts a progressé de 6,2% s'établissant à 20,6 Mrds Dh en 2015.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,4 Mrds Dh, en amélioration de 4,6% par rapport à 2014. Le nombre de clients s'est établi à 808 927 à fin 2015.

L'exercice 2015 a été marqué par (i) l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens, (ii) l'attribution du titre « Bank of the Year » par The Banker, et enfin (iii) la signature d'une convention de partenariat avec les institutions américaines Middle East Initiative d'Investissement et Overseas Private Investment Corporation visant à soutenir le développement des petites et moyennes entreprises.

Faits marquants 2016³¹

- Attijari bank Tunisie élue meilleure banque pour la 3^{ème} année consécutive par le magazine The Banker ;
- Attijari bank Tunisie renouvelle son image institutionnelle en adoptant une nouvelle signature de marque « Croire en vous » et en apportant une touche de modernité à son logo.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 15,5% et de 12,1% pour s'établir à 21 092 Mdh de crédits distribués et 23 899 Mdh de dépôts des clients.
- Le quatrième emprunt émis par Attijari bank Tunisie est clôturé le 20 juin 2016. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND de catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4%.

³⁰ Source : Attijariwafa bank

³¹ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à près de 438 Mdh, soit une progression de 8,7% par rapport à 2015. Pour sa part, son produit net bancaire a connu une augmentation de 15,3% pour atteindre 1 387 Mdh à fin 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie			
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie			
Montant du capital social	198 741 450 TND (soit 966 Mdh)	198 741 450 TND (soit 980 Mdh)	198 741 450 TND (soit 870 Mdh)	-
% de capital détenu	58,98%	58,98%	58,98%	-
% des droits de vote	58,98%	58,98%	58,98%	-
Produit net bancaire	263 MTD (soit 1 278 Mdh)	275 MTD (soit 1 356 Mdh)	317 MTD (soit 1 387 Mdh)	15,3%
Résultat net	74 MTD (soit 360 Mdh)	92 MTD (soit 453 Mdh)	100 MTD (soit 438 Mdh)	8,7%
Total Bilan	5 304 MTD (soit 25 774 Mdh)	6 046 MTD (soit 29 814 Mdh)	6 874 MTD (soit 30 087 Mdh)	13,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (TND / MAD)	4,8594	4,9311	4,3769	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,0% contre 51,9% précédemment.

Organigramme juridique au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2015³²

- Au terme de l'année 2015, les dépôts de la CBAO se sont établis à 10,4 Mrds Dh en progression de 14,2% par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours des crédits bruts a progressé de 14,0% en 2015 pour atteindre un montant de 9,5 Mrds Dh contre 8,3 Mrds Dh en 2014.
- La filiale sénégalaise a clôturé l'année avec un produit net bancaire de 952 Mdh, en amélioration de 2,9% par rapport à 2014. Le résultat net a totalisé 184 Mdh en 2015 contre 13 Mdh une année auparavant.
- L'exercice 2015 s'est caractérisé par (i) le lancement des formations du Plan de transformation « Excellence 2017 », (ii) l'organisation du réseau en groupes d'agences afin de mieux gérer la clientèle et (iii) la mise en œuvre du projet Bureau d'Information sur le Crédit conformément aux exigences de la BCEAO.

Faits marquants 2016³³

- Lancement de deux chantiers majeurs « Excellence opérationnelle » et « Risque opérationnel » visant à améliorer la qualité de service et la maîtrise des risques.
- Lancement du Club Afrique Développement au Sénégal, ayant pour objet de faciliter les échanges régionaux et de favoriser la coopération Sud-Sud.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,8% et 4,9% pour s'établir à 10 693 Mdh de crédits distribués et 10 767 Mdh de dépôts des clients.

³² Source : Attijariwafa bank

³³ Source : Attijariwafa bank

A fin 2016, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 996 Mdh, en hausse de 11,3% par rapport à 2015, et un résultat net de 227 Mdh, en nette hausse par rapport à l'année précédente qui s'établissait à hauteur de 182 Mdh. La hausse du RN de 26,2% est redevable à la :

- hausse du PNB de +11,3% suite aux bonnes performances enregistrées au niveau de la marge d'intérêts (+11%), marge sur commissions (+8%) et résultat des activités de marché (+20%) : hausse des coupons de titres ;
- baisse du coût du risque (amélioration du taux de contentialité).

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank			
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal			
Montant du capital social	11 450 M FCFA (soit 191 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	-
% de capital détenu	83,01%	83,01%	83,01%	-
% des droits de vote	83,07%	83,07%	83,07%	-
Produit net bancaire	55 222 M FCFA (soit 923 Mdh)	55 084 M FCFA (soit 906 Mdh)	61 320 M FCFA (soit 996 Mdh)	11,3%
Résultat net	767 M FCFA (soit 13 Mdh)	11 100 M FCFA (soit 182 Mdh)	14 005 M FCFA (soit 227 Mdh)	26,2%
Situation nette	70 673 M FCFA (soit 1 182 Mdh)	69 759 M FCFA (soit 1 147 Mdh)	85 532 M FCFA (soit 1 389 Mdh)	22,6%
Total Bilan	737 750 M FCFA (soit 12 337 Mdh)	811 932 M FCFA (soit 13 347 Mdh)	918 827 M FCFA (soit 14 924 Mdh)	13,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	6,9 Mdh	Néant	6,8 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

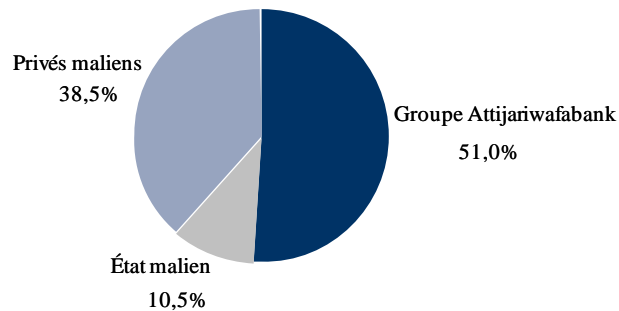
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali (au 31 décembre 2016)



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015³⁴

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale malienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 1,4% du produit net bancaire et 1,5% du bilan total du Groupe.
- L'année 2015 a été marquée par la réalisation de nouvelles synergies Groupe en termes du projet PCA (Plan de Continuité d'Activité). Ainsi, la filiale malienne du groupe Attijariwafa bank a bénéficié de l'assistance technique et de l'expérience de la maison mère pour asseoir son propre PCA.

Faits marquants 2016³⁵

- Signature de convention en octobre 2016 avec Attijariwafa Europe portant sur la commercialisation des produits et services de la BIM auprès de la diaspora malienne ;
- Tournée conjointe en Novembre 2016 aux USA puis en France avec l'équipe du Ministère des Maliens de l'Extérieur dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat scellée avec ledit Ministère.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 45,3% et baissé de 1,3% pour s'établir à 3 943 Mdh de crédits distribués et 4 711 Mdh de dépôts des clients.

³⁴ Source : Attijariwafa bank

³⁵ Source : Attijariwafa bank

La Banque Internationale pour le Mali a clôturé 2016 avec un produit net bancaire de près de 304 Mdh, en croissance de 6,0% par rapport à 2015, et un résultat net en baisse de 70,6% sur la période pour s'établir à près de 1,8 Mdh à fin 2016. La baisse du résultat net en 2016 s'explique par la baisse du résultat non courant qui passe de -16,7 Mdh en 2015 à -34,1 Mdh en 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali			
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali			
Montant du capital social	10 006 M FCFA (soit 167,3 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 164,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 162,5 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	-
Produit net bancaire	15 942 M FCFA (soit 267 Mdh)	17 659 M FCFA (soit 290 Mdh)	18 711 M FCFA (soit 304 Mdh)	6,0%
Résultat net	1 692 M FCFA (soit 28 Mdh)	371 M FCFA (soit 6 Mdh)	109 M FCFA (soit 2 Mdh)	-70,6%
Situation nette	22,4 Mrds FCFA (soit 375 Mdh)	22,6 K FCFA (soit 372 Mdh)	22,1 Mrds FCFA (soit 359 Mdh)	-2,2%
Total Bilan	348 046 M FCFA (soit 5 820 Mdh)	353 616 M FCFA (soit 5 813 Mdh)	408 195 M FCFA (soit 6 630 Mdh)	15,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	19,2 Mdh	7,6 Mdh	Néant	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Faits marquants 2015³⁶

Au terme de l'exercice 2015, la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,3% dans le résultat net du Groupe, à 2,3% du produit net bancaire et 1,9% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016³⁷

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 5,8% et 10,5%, afin d'atteindre 102 826 clients et un réseau de 21 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 7,1% et 7,1% pour s'établir à 5 207 Mdh de crédits distribués et 5 311 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 637 Mdh, en amélioration de 7,5% par rapport à 2015. Le résultat net de la banque a enregistré une importante progression de 30,5% au titre de la même période, pour s'établir à près de 178 Mdh à fin 2016. La hausse du résultat net de 30,5% en 2016 s'explique essentiellement par l'enregistrement d'une charge non récurrente relative à un redressement fiscal constaté en 2015.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque			
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon			
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	-
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%	-
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%	-
Produit net bancaire	31 678 M FCFA (soit 530 Mdh)	36 466 M FCFA (soit 599 Mdh)	39 210 M FCFA (soit 637 Mdh)	7,5%
Résultat net	9 166 M FCFA (soit 153 Mdh)	8 393 M FCFA (soit 138 Mdh)	10 949 M FCFA (soit 178 Mdh)	30,5%
Situation nette	28 324 M FCFA (soit 474 Mdh)	50 799 M FCFA (soit 835 Mdh)	33 304 M FCFA (soit 541 Mdh)	-34,4%
Total Bilan	391 245 M FCFA (soit 6 543 Mdh)	452 690 M FCFA (soit 7 442 Mdh)	461 531 M FCFA (soit 7 496 Mdh)	2,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	56,7 Mdh	56,4 Mdh	55,0 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

³⁶ Source : Attijariwafa bank

³⁷ Source : Attijariwafa bank

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Faits marquants 2015³⁸

Au terme de l'exercice 2015, la filiale congolaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,2% dans le résultat net du Groupe, à 2,0% du produit net bancaire et 1,1% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016³⁹

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 15,1% et 6,1%, afin d'atteindre 54 094 clients et un réseau de 35 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en hausse de 10,1% et en baisse de 20,1% pour s'établir à 2 590 Mdh de crédits distribués et 3 164 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'est inscrit en baisse de 8,3% et s'établit à près de 350 Mdh contre 387 Mdh à fin 2015. Le résultat net a pour sa part enregistré une baisse de 9,1% et s'établit à 103 Mdh à fin 2016. La baisse de l'ensemble des agrégats s'explique par un contexte difficile au niveau du secteur bancaire (resserrement de la liquidité, etc.).

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Crédit du Congo			
Siège social	Avenue Amilcar Cabral			
Montant du capital social	10 477 M FCFA (soit 175 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 172 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 170 Mdh)	-
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%	-
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%	-
Produit net bancaire	21 586 M FCFA (soit 361 Mdh)	23 516 M FCFA (soit 387 Mdh)	21 568 M FCFA (soit 350 Mdh)	-8,3%
Résultat net	7721 M FCFA (soit 129 Mdh)	7 008 M FCFA (soit 115 Mdh)	6 368 M FCFA (soit 103 Mdh)	-9,1%
Situation nette	22 308 M FCFA (soit 373 Mdh)	22 308 M FCFA (soit 367 Mdh)	22 519 M FCFA (soit 366 Mdh)	0,9%
Total Bilan	321 300 M FCFA (soit 5 373 Mdh)	308 400 M FCFA (soit 5 070 Mdh)	278 853 M FCFA (soit 4 529 Mdh)	-9,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	66,3 Mdh	85,4 Mdh	81,5 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

³⁸ Source : Attijariwafa bank

³⁹ Source : Attijariwafa bank

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Faits marquants 2015⁴⁰

- L'exercice 2015 a été marqué par l'accord de cession de 39% sur un total de 49% de la participation détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque à Attijariwafa bank portant sa participation à 90% dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale.
- Au terme de l'exercice 2015, la filiale ivoirienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 4,4% dans le résultat net du Groupe, à 3,7% du produit net bancaire et 3,1% du bilan total du groupe.

Faits marquants 2016⁴¹

- Le 27 octobre 2016, SIB a été introduite à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à travers la cession de 20% de son capital (15% de AWB et 5% de l'Etat ivoirien).
- Lancement de la première phase de l'offre digitale.
- lancement de la campagne de communication institutionnelle de la banque avec un message de "créateur de richesse, créateur de développement, créateur de bonheur".
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 17,1% et 12,9% pour s'établir à 10 132 Mdh de crédits distribués et 10 013 Mdh de dépôts des clients.

Au titre de l'exercice 2016, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 16,1% à près de 834 Mdh contre 718 Mdh au 31 décembre 2015. Son résultat net a affiché une augmentation de 15,4% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 278 Mdh à fin 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque			
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire			
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 167 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	75,00%	75,00%	-
% des droits de vote	51,00%	75,00%	75,00%	-
Produit net bancaire	39 615 M FCFA (soit 662 Mdh)	43 685 M FCFA (soit 718 Mdh)	50 732 M FCFA (soit 834 Mdh)	16,1%
Résultat net	8 452 M FCFA (soit 141 Mdh)	14 812 M FCFA (soit 243 Mdh)	17 091 M FCFA (soit 278 Mdh)	15,4%
Situation nette	45 714 M FCFA (soit 764 Mdh)	35 294 M FCFA (soit 580 Mdh)	59 456 M FCFA (soit 966 Mdh)	68,5%
Total Bilan	499 792 M FCFA (soit 8 358 Mdh)	747 276 M FCFA (soit 12 284 Mdh)	906 911 M FCFA (soit 14 730 Mdh)	21,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	44,8 Mdh	43,0 Mdh	70,1 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010. Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Faits marquants 2015⁴²

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 1,2% pour atteindre 17 666 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement chuté de 3,5% et augmenté de 9,0% pour s'établir à 5 941 Mdh de crédits distribués et 7 566 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁴³

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a baissé de 1,1% pour atteindre 17 473 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 6,2% et 14,3%, afin de s'établir à 1 684 Mdh de crédits distribués et 2 310 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a progressé de 10,8% pour s'établir à près de 173 Mdh. Pour sa part, son résultat net a augmenté de 25,9% pour s'établir à 53 Mdh au 31 décembre 2016. La hausse des agrégats en 2016 s'explique notamment par :

- La hausse des commissions de 10% en lien avec la progression des commissions sur opérations internationales (+380 millions de FCFA) ;
- La hausse des activités de marché de 40% en lien avec l'augmentation des opérations sur titres de 786 millions de FCFA, hausse des commissions sur opérations à l'international et des produits sur titres, enregistrement de plus-values de cession d'immobilisations.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal			
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal			
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 84 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 82 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	-
% de capital détenu	95,00%	95,00%	95,00%	-
% des droits de vote	95,00%	95,00%	95,00%	-
Produit net bancaire	9 421 M FCFA (soit 158 Mdh)	9 590 M FCFA (soit 158 Mdh)	10 622 M FCFA (soit 173 Mdh)	10,8%
Résultat net	2 426 M FCFA (soit 41 Mdh)	2 593 M FCFA (soit 43 Mdh)	3 265 M FCFA (soit 53 Mdh)	25,9%
Situation nette	15 832 M FCFA (soit 265 Mdh)	12 831 M FCFA (soit 211 Mdh)	17 863 M FCFA (soit 290 Mdh)	39,2%
Total Bilan	138 872 M FCFA (soit 2 322 Mdh)	171 978 M FCFA (soit 2 827 Mdh)	192 935 M FCFA (soit 3 134 Mdh)	12,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	21,2 Mdh	28,9 Mdh	16,4 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁴² Source : Attijariwafa bank

⁴³ Source : Attijariwafa bank

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Faits marquants 2015⁴⁴

- L'exercice 2015 a été marqué par la mise en place d'un code de déontologie à Attijari bank Mauritanie.
- Le réseau d'Attijari bank Mauritanie compte, au 31 décembre 2015, 18 agences, soit 10 agences ouvertes durant cet exercice.

Faits marquants 2016⁴⁵

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2016, une progression de 33% de son réseau (24 agences contre 18 agences en 2015).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 23,7% et 6,9% pour s'établir à 1 305 Mdh de crédits distribués et 1 497 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de près de 156 Mdh, en progression de 22,8% par rapport à 2015. Au terme de la même période, le résultat net de la banque a connu une progression à hauteur de 24,6% pour s'établir à près de 54 Mdh à fin 2016. La hausse du PNB et du RN en 2016 s'explique par une croissance importante des encours de crédits et des commissions suite aux ouvertures de cinq nouvelles agences en 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie			
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415			
Montant du capital social	7 296 M MRO (soit 211 Mdh)	7 296 M MRO (soit 213 Mdh)	7 296 M MRO (soit 206 Mdh)	-
% de capital détenu	53,60%	53,60%	53,60%	-
% des droits de vote	80,00%	80,00%	80,00%	-
Produit net bancaire	3 662 M MRO (soit 106 Mdh)	4 496 M MRO (soit 132 Mdh)	5 523 M MRO (soit 156 Mdh)	22,8%
Résultat net	1 112 M MRO (soit 32 Mdh)	1 546 M MRO (soit 45 Mdh)	1 926 M MRO (soit 54 Mdh)	24,6%
Total Bilan	49 816 M MRO (soit 1 438 Mdh)	67 001 M MRO (soit 1 960 Mdh)	71 056 M MRO (soit 2 005 Mdh)	6,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (MRO / MAD)	0,028870	0,029250	0,028218	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Faits marquants 2015⁴⁶

- Avec une progression de 14,3 % de ses crédits, la SCB a poursuivi, durant l'exercice 2015, le renforcement de son positionnement dans le secteur bancaire camerounais. La Société Camerounaise de Banque contribue à hauteur de 3,5% du résultat net du groupe Attijariwafa bank, et respectivement à 3,4% et 1,9% du produit net bancaire et du total bilan.
- En 2015, 4 nouvelles agences ont été ouvertes au Cameroun, portant ainsi à 54 le réseau total, le nombre de clients quant à lui a augmenté de 9,5% pour atteindre 193 606.
- Wafa Assurance a obtenu, le 3 juillet 2015, un nouvel agrément d'assurance Vie pour sa filiale au Cameroun avec pour objectif de deployer l'activité Bancassurance en s'appuyant sur le réseau de distribution de la SCB Cameroun, filiale bancaire du groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2016⁴⁷

- Lancement du Club Afrique Développement Cameroun qui compte à ce jour 60 adhérents.
- Signature d'un protocole de partenariat avec la fédération E.Cam destiné à l'accompagnement des PME (Conseil et solutions de financement) ;
- Signature d'un protocole de partenariat avec l'API (Organe publique dédié à la promotion de l'investissement).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 14,2% et 20,5% pour s'établir à 5 396 Mdh de crédits distribués et 6 769 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 705 Mdh, en progression de 7,8% par rapport à 2015, et un résultat net en hausse de 23,0% à près de 206 Mdh. La hausse du résultat net en 2016 s'explique par une hausse du PNB (+8%) supérieure à l'évolution des charges d'exploitation (+4% uniquement) ainsi que par une amélioration du coût du risque.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun			
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152			
Montant du capital social	10 540 M FCFA (soit 167 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 173 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 171 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	-
Produit net bancaire	38 152 M FCFA (soit 638 Mdh)	40 251 M FCFA (soit 662 Mdh)	43 378 M FCFA (soit 705 Mdh)	7,8%
Résultat net	10 318 M FCFA (soit 173 Mdh)	10 318 M FCFA (soit 170 Mdh)	12 692 M FCFA (soit 206 Mdh)	23,0%
Situation nette	37 577 M FCFA (soit 628 Mdh)	42 350 M FCFA (soit 696 Mdh)	43 069 M FCFA (soit 700 Mdh)	1,7%
Total Bilan	450 220 M FCFA (soit 7 529 Mdh)	475 853 M FCFA (soit 7 822 Mdh)	538 750 M FCFA (soit 8 750 Mdh)	13,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	43,5 Mdh	54,6 Mdh	68,9 Mdh	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

⁴⁷ Source : Attijariwafa bank

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Faits marquants 2015⁴⁸

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank est en hausse de 9,7% afin d'atteindre 28 514 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont augmenté respectivement de 14,3 % et de 23,5% pour s'établir à 1 242 Mdh de crédits distribués et 1 096 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁴⁹

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank sont respectivement en hausse de 7,9% et 10,0%, afin d'atteindre 30 768 clients et un réseau de 11 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 5,7 % et de 22,7%, pour s'établir à 1 298 Mdh de crédits distribués et 1 329 Mdh de dépôts des clients.

A fin 2016, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint près de 82 Mdh, affichant ainsi une croissance de 17,2% par rapport à 2015. Le résultat net s'est également inscrit en hausse au titre de la même période pour s'établir à près de 21 Mdh, contre 3 Mdh à fin 2015. La hausse du résultat net en 2016 est successive à la baisse des dotations aux provisions nettes des reprises qui passent de 11 Mdh en 2015 à -13 Mdh en 2016 (en lien avec des reprises de provisions de l'ordre de 16 Mdh en 2016 au lieu de 6 Mdh une année auparavant).

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo			
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo			
Montant du capital social	6 100 M FCFA (soit 102 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 145 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 143 Mdh)	-
% de capital détenu	55,00%	55,00%	55,00%	-
% des droits de vote	55,00%	55,00%	55,00%	-
Produit net bancaire	3 864 M FCFA (soit 65 Mdh)	4 313 M FCFA (soit 71 Mdh)	5 056 M FCFA (soit 82 Mdh)	17,2%
Résultat net	837 M FCFA (soit 14 Mdh)	176 M FCFA (soit 3 Mdh)	1 279 M FCFA (soit 21 Mdh)	626,7%
Situation nette	11 244 M FCFA (soit 188 Mdh)	10 715 M FCFA (soit 176 Mdh)	11 545 M FCFA (soit 188 Mdh)	7,7%
Total Bilan	76 013 M FCFA (soit 1 271 Mdh)	94 192 M FCFA (soit 1 548 Mdh)	104 133 M FCFA (soit 1 696 Mdh)	10,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (FCFA / MAD)	0,016723	0,016439	0,016242	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

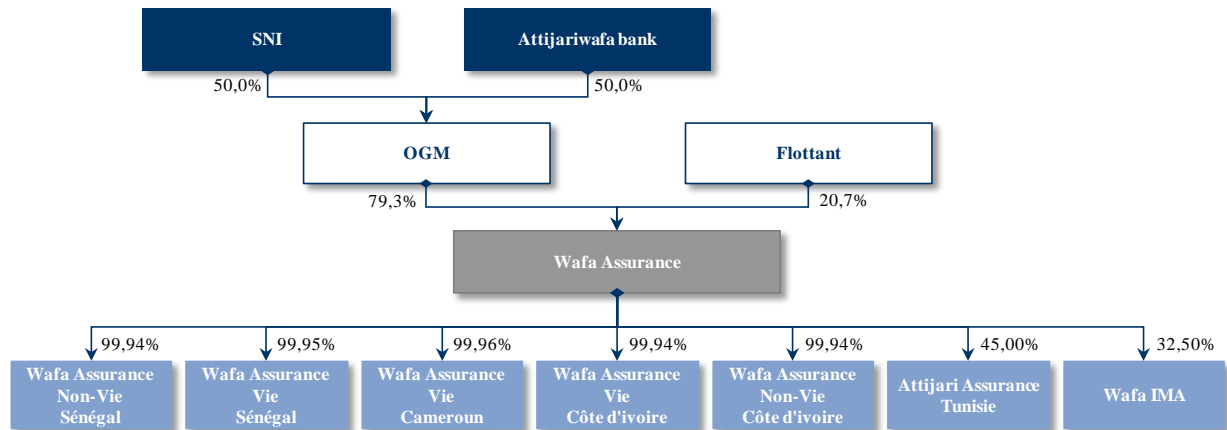
⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

III.2.5.Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 31 décembre 2016, l'organigramme juridique d'Wafa Assurance se présente comme suit :

Organigramme juridique au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁵⁰

En 2015, le secteur des assurances a connu plusieurs évolutions réglementaires :

- la nouvelle loi sur l'indemnisation des Accidents de Travail publiée en janvier 2015 ;
- une circulaire encadrant les relations entre intermédiaires d'assurance et compagnies d'assurance en application en avril 2016 ;
- un protocole d'accord entre la DAPS et la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances pour fixer les modalités de transfert des rentes Accident du Travail vers la CNRA.

Faits marquants 2016⁵¹

- Renforcement de la SNI dans le capital de Wafa Assurance: SNI et AWB co-actionnaires à parts égales à travers le holding OGM ;
- démarrage effectif en Côte d'Ivoire (nov-16) et au Cameroun (déc-16) et 1er exercice plein pour l'activité Vie au Sénégal.

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2016, Wafa Assurance a réalisé un chiffre d'affaires de près de 7,3 Mrds Dh, en augmentation de 14,1% par rapport à 2015. Pour sa part, le résultat net a affiché une progression de 5,1% à près de 841 Mdh à fin 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa Assurance			
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Nombre de titre détenus	2 775 150 actions	2 775 150 actions	1 387 750 actions	-
Montant du capital social	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	-
% de capital détenu	79,29%	79,29%	39,65%	-
% des droits de vote *	79,29%	79,29%	39,65%	-
Chiffre d'affaires	6,1 Mrds Dh	6,4 Mrds Dh	7,3 Mrds Dh	14,1%
Résultat net	839 Mdh	800 Mdh	841 Mdh	5,1%
Situation nette	4 937 Mdh	4900 Mdh	5 181 Mdh	5,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank auprès d'OGM au titre de l'exercice N-1	345 Mdh	530 Mdh	3 661 Mdh	>100,0%
Montant des dividendes perçus en N par OGM auprès de Wafa Assurance au titre de l'exercice N-1	269 Mdh	316 Mdh	333 Mdh	5,4%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

* Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2015⁵²

- Au titre de l'exercice 2015, la filiale intermédiation boursière a consolidé sa part de marché à 26,8% dans un marché boursier qui a drainé un volume global de 104,0 Mrds Dh.
- L'activité de Attijari Intermédiation a été ponctuée en 2015 par (i) le placement auprès d'institutionnels locaux et étrangers de la part restante de la SNI dans le capital de Cosumar, (ii) l'obtention du prix 'Highest Traded Value' sur la Bourse de Casablanca et (iii) la coordination en tant que Chef de file de l'OPO Total Maroc.

Faits marquants 2016⁵³

- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la troisième année consécutive.
- Chef de file de l'OPV SODEP-MARSA MAROC (1,9 milliards de dirhams) avec une part de marché de 51%.
- Traitement de transactions dans le cadre du rééquilibrage de l'actionnariat de LAFARGE HOLCIM MAROC sur le marché de blocs pour 2,3 milliards de dirhams.
- Refonte du système d'information avec mise en place d'une solution intégrée Front to Back Office pour se conformer au nouveau système de cotation déployé par la Bourse de Casablanca.
- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2016 avec de bonnes performances, se traduisant par un volume global en hausse de 39,1% à 144,8 milliards de dirhams dont 57,5 milliards (+111% par rapport à 2015) traités par Attijari Intermédiation.

⁵² Source : Attijari Intermédiation

⁵³ Source : Attijari Intermédiation

A fin 2016, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 47,0 Mdh, en augmentation de 66,7% par rapport à 2015. Pour sa part, le résultat net a affiché une progression de 3 Mdh par rapport à 2015.

	Donnée au 31.12.2014	Donnée au 31.12.2015	Donnée au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation			
Siège social	163, avenue Hassan II			
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	32,1 Mdh	28,2 Mdh	47,0 Mdh	66,7%
Résultat net	14,3 Mdh	7,9 Mdh	10,9 Mdh	38,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

➤ Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2015⁵⁴

- **Centre Monétique Interbancaire (CMI)** : Conseil du CMI dans le cadre de la cession de son activité switch à HPS ;
- **Groupe SANOFI** : Conseil du Groupe SANOFI dans le cadre de l'acquisition par Sanofi-Aventis Maroc du capital de sa filiale Maphar détenu par les actionnaires minoritaires ;
- **SOREC** : Conseil de la SOREC dans le cadre du placement privé du parc des expositions Mohammed VI ;
- **LAFARGE Maroc** : Conseil de LAFARGE Maroc dans le cadre de la mise en place d'une joint-venture entre Lafarge Plâtre Maroc et Moongypse (filiale du Groupe Saint Gobain et de la société Planchister).

Faits marquants 2016⁵⁵

- **Barclays Egypt** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de l'intégralité du capital de Barclays Egypt ;
- **Induver** : Conseil de Induver dans le cadre de la cession à AGC de 45% du capital de la société et la création d'une JV ;
- **Intelcia Group** : Conseil d'un consortium d'investisseurs dans le cadre de la cession d'une participation majoritaire dans Intelcia Group au profit de Altice ;
- **Eramet-Comilog** : Conseil de Eramet-Comilog dans la cession d'une participation majoritaire dans SOMIVAB.

➤ Opérations de marché : actions

Faits marquants 2015⁵⁶

- **TOTAL Maroc** : Conseil de TOTAL Maroc dans le cadre de son introduction en bourse par voie de cession de 15,0% du capital pour un montant de 719 Mdh.

Faits marquants 2016⁵⁷

- **Société Ivoirienne de Banque** : Conseil de l'Etat Ivoirien dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) pour un montant de 26,2 Mrd FCFA ;
- **Marsa Maroc** : Conseil de la DEPP dans le cadre de l'introduction en bourse d'une part du capital minoritaire de Marsa Maroc pour un montant de 1 930 Mdh ;
- **Lafargeholcim Maroc** : Conseil de **Lafargeholcim Maroc** dans le cadre de son augmentation de capital au titre de la fusion-absorption de Lafarge Cementos pour un montant de 2 359 Mdh ;
- **Cosumar** : Conseil de **Cosumar** dans le cadre de son augmentation de capital par fusion-absorption de Sucafor pour un montant 133 Mdh ;

⁵⁴ Source : Attijari Finances Corp.

⁵⁵ Source : Attijari Finances Corp.

⁵⁶ Source : Attijari Finances Corp.

⁵⁷ Source : Attijari Finances Corp.

- **Lafarge Ciments S.A.** : Conseil de **Lafarge Ciments S.A.** dans le cadre de l'augmentation de capital de Lafarge Ciments S.A. au titre de la fusion-absorption de Holcim Maroc S.A. pour un montant de 9 135 Mdh ;
- **Auto Hall** : Conseil de **Auto Hall** dans le cadre de son augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels pour un montant de 120,3 Mdh ;
- **Centrale Danone** : Conseil de **Centrale Danone** dans le cadre de son Offre Publique de Retrait Obligatoire (OPRo) pour un montant de 468 Mdh.

➤ Opérations de marché : dette

Faits marquants 2015⁵⁸

- **Attijariwafa Bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams.

Faits marquants 2016⁵⁹

- **Attijariwafa Bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams ;
- **Attijariwafa Bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné perpétuel d'un montant de 500 millions de dirhams ;
- **Masen** : Conseil de Masen dans le cadre de sa 1^{ère} émission d'obligations vertes (« Green Bonds ») garanti par l'Etat d'un montant de 1,15 Mrds Dh ;
- **Wafasalaf** : Conseil de Wafasalaf dans la mise à jour réglementaire du dossier d'information relatif aux Bons de Sociétés de Financement ;
- **Wafabail** : Conseil de Wafabail dans la mise à jour réglementaire du dossier d'information relatif aux Bons de Sociétés de Financement ;

Au terme de l'exercice 2016, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 65,4 Mdh, en hausse de 77,7% par rapport à 2015. Pour sa part, le résultat net a affiché une forte régression de 86,7% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.			
Siège social	163, avenue Hassan II			
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions	-
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	40,3 Mdh	36,8 Mdh	65,4 Mdh	77,7%
Résultat net	20,0 Mdh	21,0 Mdh	2,8 Mdh	-86,7%
Situation nette	45,6 Mdh	45,6 Mdh	40,3 Mdh	-11,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	22,0 Mdh	30,0 Mdh	Néant	-

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

⁵⁸ Source : Attijari Finances Corp.

⁵⁹ Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2015⁶⁰

En clôturant l'année 2015 avec un encours sous gestion de 89,6 Mrds Dh en croissance de 4,8% par rapport à 2014, Wafa Gestion a consolidé son rang de première société de gestion d'actifs au Maroc avec une part de marché de 27,1 %.

L'année 2015 a principalement été marquée par :

- La confirmation de la note Asset Manager nationale « Highest Standards (mar) » de Wafa Gestion par l'agence Fitch Ratings.
- La confirmation de la note « AAmmf (mar) » attribuée par l'agence Fitch Ratings aux fonds monétaires « Attijari Monétaire Jour » et « CDM Sécurité Plus » gérés par Wafa Gestion.
- L'attribution du prix « Asset Manager of the Year 2015 : Morocco » par Global Investor ISF.
- L'obtention du prix du « Best Asset Manager » par EMEA Finance.

Faits marquants 2016⁶¹

- Wafa Gestion primé en tant que « Meilleur gestionnaire d'actifs de l'année 2016 » par le magazine EMEA Finances, et ce pour la deuxième fois consécutive.

Wafa Gestion a clôturé 2016 sur un encours géré en progression de 13,6% par rapport à 2015. Cette tendance haussière s'est accompagnée d'une hausse du chiffre d'affaires qui s'établit à près de 302,5 Mdh et une hausse du résultat net de 15,8% à près de 80,1 Mdh.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa Gestion			
Siège social	416, rue Mustapha El Maani			
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	-
% de capital détenu *	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-
% des droits de vote **	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-
Chiffre d'affaires	246,8 Mdh	283,2 Mdh	302,5 Mdh	6,8%
Résultat net	60,6 Mdh	69,2 Mdh	80,1 Mdh	15,8%
Situation nette	128 279 Kdh	128 279 Kdh	147 651 Kdh	
Encours sous gestion	85,5 Mrds Dh	89,6 Mrds Dh	101,8 Mrds Dh	13,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	39,0 Mdh	40,1 Mdh	44,6 Mdh	

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *34% détenus par AMUNDI

⁶⁰ Source : Attijariwafa bank

⁶¹ Source : Attijariwafa bank

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net de Wafa Investissement s'établit à près de -0,05 Mdh contre -0,7 Mdh au 31 décembre 2015.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Wafa Investissement			
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca			
Nombre de titres détenus	550 000 actions	17 874 actions	17 874 actions	-
Montant du capital social	55 000 000 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	-	-	-	-
Résultat net	-3,0 Mdh	-0,7 Mdh	-0,05 Mdh	92,9%
Situation nette	-63 290 Kdh	1 237 Kdh	1 187 Kdh	-4,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2015⁶²

L'activité d'Attijari Invest a été marquée en 2015 par :

- La structuration d'un fonds Family Office et l'amorce de la levée d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE) dans le domaine de l'efficacité énergétique, une initiative récompensée du prix « Iberdrola Awards for International Energy Cooperation » dans la catégorie entreprise. Le montant d'investissements global relatif au deal flow constitué à fin décembre 2015 est évalué à plus de 600 Mdh et comprend une douzaine de projets opérants dans divers secteurs tels que l'industrie, les banques et l'hôtellerie.
- L'enrichissement de son portefeuille par deux nouvelles participations opérant l'une dans le domaine de la blanchisserie industrielle et l'autre dans le génie climatique et génie frigorifique.

Faits marquants 2016⁶³

- La structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique, initiée en marge de la COP 22, tenue à Marrakech au mois de novembre dernier. Ce fonds aura pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.
- Renchérissement du portefeuille d'Attijari Invest par 2 nouvelles participations industrielles.

A fin 2016, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 15,7 Mdh, soit une légère baisse de 1,3% par rapport à 2015. Son résultat net, en revanche, a suivi une tendance haussière et a affiché une augmentation de 18,9% pour s'établir à près de 4,4 Mdh à fin 2016.

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Var. 16/15
Dénomination sociale	Attijari Invest			
Siège social	416, rue Mustapha El Maani - Casablanca			
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	16,8 Mdh	15,9 Mdh	15,7 Mdh	-1,3%
Résultat net	8,2 Mdh	3,7 Mdh	4,4 Mdh	18,9%
Situation nette	49,8 Mdh	63,9 Mdh	67,7 Mdh	5,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice*	Néant	Néant	20,0 Mdh	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

⁶² Source : Attijariwafa bank

⁶³ Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

III.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2016

➤ Avenant à la convention sur les virements de masse entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant :

Il s'agit de l'avenant à la convention de prise en charge des virements de masse conclue en date du 18 mai 2012. Cet avenant - signé en date du 24 juin 2015 et approuvé par le Conseil du 23 février 2016- a pour objet principal de donner un mandat express et spécial à la banque pour l'exécution des virements automatiques de masse pour le compte des bénéficiaires domiciliés à la banque et chez les confrères.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Durée : Cet avenant est fixé pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : La banque percevra du donneur d'ordre une rémunération d'un montant de MAD 2 HT par virement traité, au même titre que la convention initiale.

III.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari Africa

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet d'apporter à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa ;
- assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel ;
- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

A cet effet, Attijariwafa Bank pourra faire appel aux services de ses filiales spécialisées.

La convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Africa ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 40.000 KMAD ;

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant ;

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014 ;

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année ;

Modalités de rémunération :

Assistance technique

	Unité d'œuvre	Prix unitaire (DH)
Fonction Risque de crédit		
Analyse et audit des engagements	Prix par dossier	3 000
Fonction Ressources Humaines		
Suivi des politiques RH	PF: prix par filiale/an	11 000
Gestion des expatriés	Prix par expatrié/an	7 000
Autres prestations	Prix en jours hommes	4 000

Source : Attijariwafa bank

Les tarifs des services définis dans la grille sont fixés pour une année donnée et sont révisables annuellement.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 60 jours.

➤ Convention de service entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'ATTIJARI IT AFRICA les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux, matériels, logiciels, réseau, logistique, ...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrite dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO et BIM.

Attijariwafa bank s'engage à mettre à disposition d'Attijari IT Africa les locaux, moyens et ressources pour la fourniture des services suivants :

- Hébergement des plateformes Informatique
- Mise à disposition des plateformes de production et de backup
- Maintenance éditeurs
- Exploitation et supervision des applications (DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Administration technique (Instances système et applications DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Service Desk et support technique/fonctionnel

Personnes concernées : Attijariwafa bank et l'actionnaire principal d'Attijari IT Africa

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 40.000 KMAD.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : la facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournis par Attijariwafa bank.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes (TTC)	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 90 jours.

➤ **Convention « non écrite » relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 3.328.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 2.828.

Date de conclusion : 1er octobre 2013.

Modalités de rémunération : Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1 000 par compte ouvert.

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur.

➤ **Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 102 ;

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 102 ;

Date de conclusion : 13 février 2014 ;

Modalités de rémunération : les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

Honoraires forfaitaires	900 DH H.T. par dossier (quelque soit le montant de la créance)	
Frais de justice	Sur justificatifs	
Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance	Jusqu'à DH : 50.000	8% H.T
	De DH 50.001 à DH 100.000	5% H.T

➤ **Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf (créances inférieures à MAD 10 000)**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 6.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 6.

Date de conclusion : 27 janvier 2014.

Durée : Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un (1) mois.

Modalités de rémunération : Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouverts HT.

➤ **Convention cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et assistance juridique
 - L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
 - L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

Produits concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Factoring ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 15 février avec date d'effet le 1er janvier 2012.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1er janvier 2012.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0,03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

Délai de paiement : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

➤ **Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- l'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de transfert ;
- le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.221 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 4.666 KMAD.

Date de conclusion : 2 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 500 000 MAD (cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;

- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 31.104 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 23.328 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 2 500 000 MAD (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat de cession de devises entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
- les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash

Modalités de rémunération : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)}} = \sum_j \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}$$

Avec :

- MtCVDev(j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 47.512.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 31.512.

Date de conclusion : 22 juin 2012.

Durée : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : Les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse**

Nature et objet du contrat :

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m² situé au sème étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

Le présent bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 18.750 TTC.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : MAD 204.000 ;

Montant encaissé au cours de l'exercice : MAD 131.250 TTC ;

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2008 ;

Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction ;

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur ;

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance**

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m² situé au RDC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 6 160 MAD

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant MAD

Montant encaissé au cours de l'exercice : néant MAD

Date de conclusion : 01/01/2008

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

➤ **Convention de prestation de service Hissab Bikhir avec Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par le présent contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Modalités de rémunération :

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à 100 MAD entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;

- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

Charges comptabilisés au titre de l'exercice : 30.018 KMAD

Montant décaissé au cours de l'exercice : 15.018 KMAD

Date de conclusion : 02/03/2009

Durée : deux années renouvelable par tacite reconduction pour une même durée.

Délais de paiement : à périodicité trimestrielle sur présentation des factures.

➤ **Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

« 2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et/ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu' un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijariwafa bank Europe.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

➤ Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2016 (KMAD)	Loyer encaissé en 2016 (KMAD)
Dar Assafâa Litamwil	Location de local à usage de bureaux	48, boulevard 9 Avril, Quartier Palmier, Casablanca	72	79
Dar Assafâa Litamwil	Location de local à usage de bureaux	Module 12, Doha Forum, Route d'Agadir, Marrakech	48	-
Dar Assafâa Litamwil	Location de local à usage de bureaux	Rue Djeddah - Rabat	83	91
Wafa LLD	Location de deux locaux à usage de bureaux	Route cotière, KM 11,5, Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	434	480
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 073	1 305
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 379	1 574
Attijari Factoring	Ensemble de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	27	30
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	664	808
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	181	-
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 354	1 489
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429	354
Wafa Immobilier	Local à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	300	330
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	-	1 308	1 439
Wafa Cash	24 locaux à usage d'agences	-	1 021	1 226
Wafa Immobilier	Agence	Angle Avenue 2 Mars et Rue Stockholm - Casablanca	144	158
Wafa LLD	Location d'agence	Kifah, Rabat	40	44
Wafa LLD	Location siège	4, rue Sanaa		
Dar Assafaa	Location de local	Route de Sefrou, Fès	72	79
Dar Assafaa	Location d'agence	Moulay Ismail, Marrakech	79	87
Dar Assafaa	Location de local	Immeuble Agéna	880	880
Dar Assafaa	Location de local	Tanger Florence (My Abdelaziz)	54	54
Dar Assafaa	Location de local	Rue de Marrakech, Agadir	94	94

Source : Attijariwafa bank – Les conventions conclues entre Attijariwafa bank et la SNI sont présentées au niveau de la Partie IV « Activité d'Attijariwafa bank », titre II « Appartenance d'Attijariwafa bank au périmètre SNI »

➤ Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : la commission qui doit être versée à Wafabail s'est élevée à 11.728 KMAD au titre de l'exercice 2016 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 5 728 ;

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 1er juillet 2007 ;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2016 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 2 octobre 2007.

➤ Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention :

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : au titre de l'exercice 2016, cette commission s'élève à 8.000 KMAD ;

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant ;

Date de conclusion : 18 novembre 2006.

Date de conclusion de l'avenant : 15 septembre 2008.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : au titre de l'exercice 2016, les commissions facturées s'élèvent globalement à KMAD 241.103 ;

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant des commissions payées est de KMAD 217.603 ;

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0.4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0.4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Date de conclusion : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Modalités de rémunération : Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1.60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1.40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1.00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : au titre de l'exercice 2016, les commissions facturées s'élèvent globalement à 90.762 KMAD.

Charges décaissées au titre de l'exercice : Néant

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Mandats de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa**

Nature et objet de la convention :

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;

- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients « Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Dar Assafa ;

Modalités de rémunération :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0.75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0.50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Dar Assafa au titre de cette convention pour l'exercice 2016 s'élève à KMAD 5.109 KMAD ;

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant payé s'élève à KMAD 2.959;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur ;

Date de conclusion de la convention : le 02/01/2011.

Durée : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

➤ **Avenant au mandat de gestion spécial entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de l'avenant :

La présente convention a pour objet de modifier la rémunération du mandataire Wafasalaf, relative à la gestion de l'activité « Crédits à la consommation et crédits sociaux », et la transformer d'une rémunération calculée sur la base des encours gérés en un montant forfaitaire annuel.

Toutefois, toute demande d'évolution fonctionnelle majeure ultérieure à la prise d'effet dudit avenant et formulée par le mandant (Attijariwafa bank) au mandataire (Wafasalaf), donnera lieu à une refacturation sur la base d'un devis.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 900 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 16 mai 2013 avec date d'effet le 1er janvier 2013.

Durée : cette convention demeurera valable, sauf révocation par le Mandant (Attijariwafa Bank) selon la procédure prévue par le mandat de gestion initial.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération annuelle de Wafasalaf à un montant de 900 000 MAD (TTC).

Délai de paiement : le règlement de la facture à Wafasalaf sera effectué par Attijariwafa Bank dans un délai maximum d'un mois après la réception de la facture.

➤ **Convention entre Attijariwafa Bank et ses filiales Wafabail, Wafacash, Wafaimmobilier et Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Attijariwafa Bank en vue d'accompagner les filiales Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf, dans le déploiement d'une solution SIRH (Maw@rid).

Le projet Maw@rid a pour objectifs de :

- accompagner les filiales dans l'approbation du nouveau SIRH et veiller à la bonne adéquation de celui-ci aux spécificités de chaque filiale ;
- appréhender les impacts organisationnels, liés à la mise en place du nouveau système d'information ;
- faire bénéficier les filiales du retour d'expérience du CHG en la matière ;
- capitaliser sur les best practices, les supports et outils mis en place par le CHG ;
- montée en compétence des équipes filiales par un encadrement et une assistance rapprochés.

Date de conclusion : mars 2013 avec date d'effet le 1er janvier 2013.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf ;

Durée : la mission commence lors du démarrage du projet et s'achève avec le déploiement de l'ensemble des modules prévus.

Modalités de rémunération : cette convention estime la charge par filiale pour l'année 2016 à 0 j/h. Le taux journalier est fixé à 5 KMAD.

Délai de paiement : le règlement des honoraires d'assistance à Attijariwafa bank sera effectué par chaque filiale le mois de janvier de l'année N+1 de l'exécution de l'assistance.

Produits comptabilisés et montants encaissés au titre de l'exercice : Néant.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007⁶⁴, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle⁶⁵. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours des crédits bancaires aux ménages s'est accrue de 5,6%, soit 252 Mrds Dh à fin 2015.⁶⁶

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en oeuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

⁶⁴ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

⁶⁵ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

⁶⁶ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2015.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle. En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.⁶⁷

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire ; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ⁶⁸
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 4% de leurs dépôts à vue.	= 4%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

⁶⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2015.

⁶⁸ Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire⁶⁹

Au titre de l'exercice 2015, le secteur bancaire marocain comprend 84 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 19 banques et 34 sociétés de financement.

L'actionnariat du système bancaire comprend une part prépondérante de l'actionnariat privé constitué notamment de holdings de groupes privés marocains, de compagnies d'assurances, d'organismes de prévoyance sociale et de groupes bancaires étrangers.

A fin 2015, sept banques et huit sociétés de financement sont détenues majoritairement par des actionnaires étrangers. Douze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2015, représentant plus de 39% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 96,1% des crédits et 91,8% des dépôts, au titre de l'exercice 2016, du total des banques commerciales⁷⁰.

Au titre de l'année 2015, l'assise financière des banques a continué de se consolider, dégageant un ratio moyen de solvabilité de 13,7% et un ratio de fonds propres de base de 11,8%, déterminés selon les règles de Bâle III, niveaux permettant aux banques de disposer ainsi de matelas de sécurité favorisant leur résilience. Les banques se sont également conformées au nouveau ratio minimum de liquidité, entré en vigueur au 1er juillet 2015, qui s'est établi, à fin décembre 2015, à 168%, contre 130% une année auparavant.

Le secteur bancaire marocain a continué de faire preuve de résilience, en affichant des indicateurs d'activité et de rentabilité globalement satisfaisants. En effet, l'évolution de l'activité des banques a impacté différemment leurs emplois et ressources.

En 2015, le volume d'activité des banques a marqué globalement une hausse. Du côté des ressources, la progression des dépôts et le renforcement des fonds propres ont été les principaux éléments ayant induit cette évolution. Du côté des emplois, cette évolution est reflétée au niveau des créances sur les établissements de crédit et, dans une moindre mesure, au niveau des crédits à la clientèle.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 777,5 Mrds Dh à fin 2015 et à 803,5 Dh à fin 2016 en progression de 5,7% en 2015 et de 3,6% en 2016.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent conjointement un encours de 426,2 Mrds Dh en 2015 et de 453,9 Mrds Dh en décembre 2016 continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires. En effet, ils représentent 59,8% des ressources collectées auprès de la clientèle au titre de l'exercice 2016.

⁶⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2015.

⁷⁰ Source : GPBM.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre de l'exercice 2016, six banques collectent près de 91,8% du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

Ainsi, à fin 2016, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	26,3%	54,2%	13,0%	0,1%	2,0%	2,5%	98,1%
Dépôts de la clientèle	27,4%	30,1%	16,7%	5,5%	5,1%	7,7%	92,5%
Titres de créances émis	19,2%	0,0%	30,7%	11,2%	6,2%	10,3%	77,6%
Total ressources	27,0%	28,7%	17,4%	5,7%	5,1%	7,8%	91,8%

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 80,9% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 27,0% du total des ressources des banques commerciales, derrière la BCP qui en détient 28,7%.

Crédits

A fin 2016, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 96,1% du total des engagements des banques commerciales.

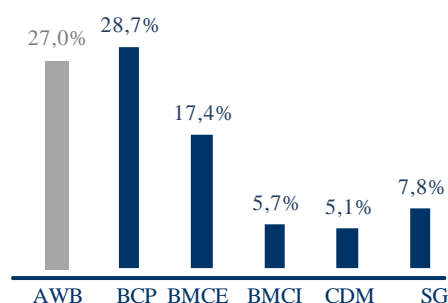
Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain à fin 2016 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	37,6%	24,5%	18,9%	5,9%	4,4%	8,5%	99,9%
Créances sur la clientèle	27,8%	27,4%	18,1%	6,9%	6,0%	9,6%	95,7%
Total crédits	28,7%	27,1%	18,1%	6,8%	5,9%	9,5%	96,1%

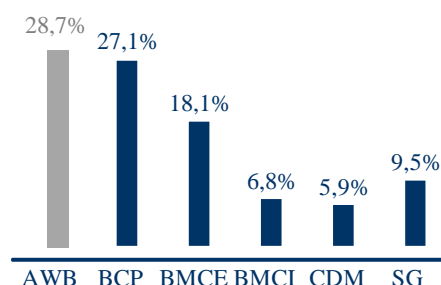
Source : GPBM

Au 31 décembre 2016, Attijariwafa bank détient une part de marché de 28,7%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,1% et 18,1%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 83,4%.

Parts de marché ressources au 31.12.2016



Parts de marché crédits au 31.12.2016



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2016, les six premières banques marocaines représentent 93,9% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

Parts de marché *	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	32,6%	26,3%	10,8%	8,8%	5,8%	9,6%	93,9%
Total des engagements reçus	30,6%	22,6%	13,7%	5,5%	3,8%	11,8%	87,9%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales

Pour les engagements donnés au terme de l'exercice 2016, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BMCE et SG) s'élève à 79,3%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'élève à 78,6% à fin 2016.

Attijariwafa bank occupe la première place en termes d'engagements reçus (part de marché de 30,6%), et en termes d'engagements donnés (part de marché de 32,6%).

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales⁷¹ ont évolué sur la période considérée comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	2 858	5 134	3 555	79,6%	-30,8%
Dépôts de la clientèle	685 682	729 255	759 166	6,4%	4,1%
Comptes chèques*	291 109	309 057	333 807	6,2%	8,0%
Comptes courants*	109 921	117 167	120 089	6,6%	2,5%
Comptes d'épargne	116 475	123 323	130 057	5,9%	5,5%
Dépôts à terme	134 829	148 642	138 921	10,2%	-6,5%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	33 348	31 066	36 291	-6,8%	16,8%
Titres de créances émis ⁽²⁾	46 707	43 061	38 853	-7,8%	-9,8%
Total ressources	735 247	777 450	801 574	5,7%	3,1%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 801,6 Mrds Dh, soit une augmentation de 3,1% par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2016, a progressé de 4,1% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Les titres de créances émis ont reculé de 9,8% (-4,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

⁷¹ Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'élève à près de 777,5 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 5,7% par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des dettes envers les établissements de crédit (+2,3 Mrds Dh) demeure la principale raison de cette progression.

Structure :

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,7%, contre 93,8% au 31 décembre 2015. La part des titres de créances émis a quant à elle baissé de 0,7 point, passant de 5,5% à 4,8% du total des ressources au titre de la même période.

Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 8,0% (+24,8 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2016, pour s'établir à près de 333,8 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont connu une hausse de 2,5% par rapport à fin décembre 2015 et s'établissent à 120,1 Mrds Dh à fin 2016.

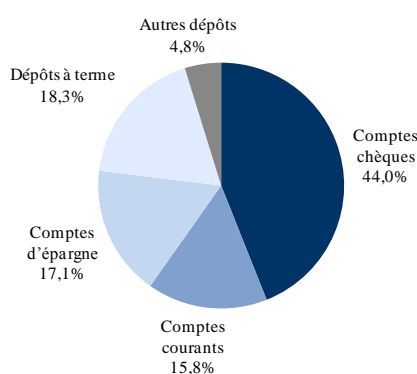
Revue analytique 2014 – 2015

Au 31 décembre 2015, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 93,8%, contre 93,3% au 31 décembre 2014. La part des titres de créances émis a quant à elle baissé de 0,9 point, passant de 6,4% à 5,5% du total des ressources au titre de la même période.

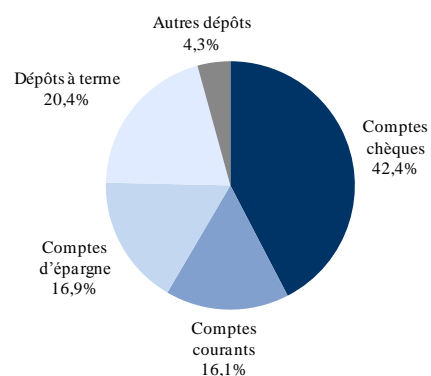
Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, soit 62,1% à fin 2015 contre 63,3% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 6,2% (+17,9 Mrds Dh) au titre de l'année 2015, pour s'établir à près de 309,0 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont augmenté de 6,6% par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à 117,2 Mrds Dh à fin 2015.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle des deux derniers exercices :

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2016



Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2015



Source : GPBM

IV.1.4. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances sur les sociétés de financement	55 192	56 149	60 289	1,7%	7,4%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	8 386	5 254	3 180	-37,3%	-39,5%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	6 444	9 386	13 583	45,7%	44,7%
Prêts financiers	40 174	41 327	43 468	2,9%	5,2%
Autres	188	182	59	-1,6%	-3,3%
Créances sur la clientèle	617 115	633 734	652 854	2,7%	3,0%
Crédits de trésorerie	159 619	152 761	147 846	-4,3%	-3,2%
Crédits à l'équipement	144 415	144 265	159 013	-0,1%	10,2%
Crédits à la consommation	40 997	42 953	45 421	4,8%	5,7%
Crédits immobiliers	197 959	201 504	207 298	1,8%	2,9%
Autres crédits	29 081	41 990	39 409	44,4%	-6,1%
Créances en souffrance brutes	45 044	50 260	53 866	11,6%	7,2%
Total Crédits	672 307	689 882	713 143	2,6%	3,4%

Mdh – Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances sur la clientèle	617 115	633 734	652 854	2,7%	3,0%
Créances en souffrance brutes	45 044	50 260	53 866	11,6%	7,2%
Taux de contentieux secteur *	7,3%	7,9%	8,3%	+0,6 pt	+0,3 pt

Source : GPBM. * Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 3,4%, pour s'établir à près de 713,1 Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle se sont accrues de 3,0% au cours de l'exercice 2016 pour s'établir à près de 652,9 Mrds Dh, dont la structure se présente comme suit :
 - ✓ les créances sur la clientèle sont composées de 31,8% des crédits immobiliers et de 24,4% des crédits à l'équipement. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 207,3 Mrds Dh (+2,9%) et à près de 159,0 Mrds Dh (+10,2%) à fin décembre 2016 ;
 - ✓ les crédits de trésorerie et à la consommation contribuent, cumulativement à 29,6% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 193,3 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de 1,3% par rapport 31 décembre 2015 ;
- la hausse de 7,2% des créances en souffrance brutes à près de 53,9 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 50,3 Mrds Dh à fin décembre 2015 ;
- au terme de l'exercice 2016, le taux de contentieux du secteur a poursuivi son augmentation, suite notamment à la hausse des créances en souffrance, pour atteindre 8,3% à fin 2016, soit une hausse de plus de 0,3 point par rapport à fin décembre 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

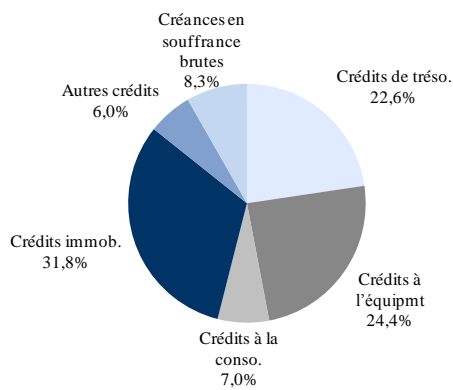
Au 31 décembre 2015, les crédits à l'économie ont connu une augmentation de 2,6% pour s'établir à près de 689,9 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments conjugués suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 2,7% à près de 633,7 Mrds Dh. Ce poste représente 91,9% du total des emplois à fin 2015 (contre 91,8% en 2014) ;

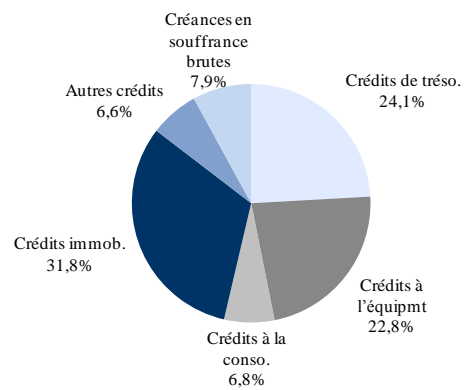
- ✓ les créances sur la clientèle sont composées à 36,6% des crédits immobiliers et à 12,9% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 201,5 Mrds Dh (+1,8%) et à près de 70,9 Mrds Dh (-55,6%) à fin décembre 2015 ;
- ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent à hauteur de 34,0% du total des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de 187,2 Mrds Dh au 31 décembre 2015, en hausse de 29,8% par rapport au 31 décembre 2014 ;
- la hausse de 11,6% des créances en souffrance brutes à près de 50,3 Mrds Dh à fin 2015, contre 45,0 Mrds Dh en 2014. Par conséquent, le taux de contentieux a connu une augmentation de 0,6 point pour s'établir à 7,9% au titre de l'année 2015 contre 7,3% en 2014.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des crédits à la clientèle sur les deux derniers exercices :

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2016



Répartition des crédits clientèle au 31.12.2015



Source : GPBM.

IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	18 288	36 346	10 738	6 976	4 729	4 766	81 843
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	18 288	34 657	10 296	6 975	4 729	4 766	79 712
Engagements de garantie donnés	55 935	23 499	13 801	13 140	8 393	17 066	131 834
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	39 954	13 128	8 977	6 012	3 673	12 591	84 335
Engagements donnés	74 223	59 845	24 539	20 116	13 122	21832	213 677

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2016, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 213,7 Mrds Dh, en augmentation de 18,1% par rapport à fin décembre 2015. Cette hausse est due aux éléments suivants :

- l'augmentation des engagements de garantie donnés de 17,5% (+19,6 Mrds Dh) à 131,8 Mrds Dh ;
- l'amélioration des engagements de financement donnés de 19,1% (+13,1 Mrds Dh) à près de 81,8 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

A fin 2016, les six premières banques marocaines représentent 93,9% des engagements de financement et de garantie donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	1 492	104	0	0	0	1 068	2 663
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	1 492	104	0	0	0	1 068	2 663
Engagements de garantie reçus	21 543	16 923	10 280	4 136	2 870	7 783	63 533
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	21 271	16 160	9 952	4 136	2 870	6 380	60 769
Engagements reçus	23 034	17 027	10 280	4 136	2 870	8851	66 197

Mdh - Source : GPBM

Au terme de l'exercice 2016, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 66,2 Mrds Dh, en hausse de 34,5% par rapport à fin décembre 2015, en raison des éléments suivants :

- l'augmentation des engagements de financement reçus de 1,5 Mrds dh à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2016. Ces engagements correspondent aux engagements de financement reçus des établissements de crédit ;
- la croissance des engagements de garantie reçus de 32,3% (+15,5 Mrds Dh) à près de 63,5 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2016, les six premières banques marocaines représentent 87,9% des engagements de financement et de garantie reçus par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Marge d'Intérêt	25 733	26 551	26 117	3,2%	-1,6%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	89	11	45	-87,6%	>100,0%
Marge sur commissions	5 078	5 406	5 718	6,5%	5,8%
Résultat des opérations de marché	7 837	6 129	7 042	-21,8%	14,9%
Produit net bancaire	39 579	39 086	40 298	-1,2%	3,1%
Charges générales d'exploitation	17 829	18 873	19 593	5,9%	3,8%
<i>Dont charges du personnel</i>	<i>7 654</i>	<i>8 587</i>	<i>9 054</i>	<i>12,2%</i>	<i>5,4%</i>
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-6 857	-7 246	-4 167	-5,7%	42,5%
Résultat net	9 094	8 298	11 483	-8,8%	38,4%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : Après un repli de 1,2% réalisée en 2015, le produit net bancaire des banques commerciales a connu une croissance en 2016 pour s'établir à près de 40,3 Mrds Dh, soit une hausse de 3,1% sur la période.
- **Charges générales d'exploitation** : Au titre de l'exercice 2016, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 19,6 Mrds Dh, soit une progression de 3,8% par rapport à 2015. Le coefficient d'exploitation induit s'établit à près de 48,6% en 2016.
- **Charges du personnel** : En 2016, les charges du personnel contribuent à hauteur de 46,2% aux charges générales d'exploitation et s'élèvent à près de 9,1 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 5,4% par rapport à l'exercice précédent.
- **Provisions** : En 2016, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance se sont établies à près de 4,2 Mrds Dh.
- **Résultat net** : Au titre de l'exercice 2016, le résultat net a connu une hausse de 38,4% pour atteindre près de 11,5 Mrds Dh.

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En janvier 2012, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, à améliorer ses pratiques managériales et à refondre son organisation.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Étranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée et la Banque Multicanal, représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers :

- la banque économique : lancement d'une offre bancaire (Hissab Bikhir) adapté aux clients à revenu modeste ;
- la banque alternative : lancement d'une filiale Dar Assafaa proposant une offre complète de produits de dépôts, d'épargne et de financement, en ligne avec les pratiques internationales en matière de finance alternative.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels⁷²

A fin 2016, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 127 (+1,1% vs fin 2015) ;
- nombre de clients : 2 447 029 (+14,1% vs fin 2015) ;
- crédits distribués : 48,2 Mrds (+6,6% vs fin 2015) ;
- dépôts de la clientèle : 67,7 Mrds Dh (+11,6% vs fin 2015) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 32%.

Marché des Marocains Résidents à l'Etranger

Plaçant le marché des Marocains Résident à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank, qui se positionne comme un acteur de référence en matière d' «Immigrant Banking», a construit un modèle économique lui permettant de servir et d'accompagner le client dans ses pays d'origine et de résidence. Les principales composantes du dispositif se déclinent comme suit :

- une présence dans 8 pays Européens (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre, Espagne et Suisse) à travers des filiales disposant de licences bancaires (hors Angleterre) et un réseau de 68 agences (Attijariwafa bank Europe et ses succursales) ;
- un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- des réseaux de distribution dans les pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- une double offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client dans les pays de résidence et d'origine ;
- des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les ressortissants marocains résidents en Europe, Attijariwafa bank Europe se déploie activement pour devenir l'interlocuteur et le partenaire privilégié auprès des tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Etranger⁷³

A fin 2016, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Etranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 44,2 Mrds Dh (+6,5% vs fin 2015) ;
- nombre de réseaux en Europe : 68 ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 719 504 (+3,1% vs fin 2015).

⁷² Source : Attijariwafa bank

⁷³ Source : Attijariwafa bank

Marché de l'Entreprise

Le marché de l'Entreprise est organisé autour de deux segments de clientèles distincts : la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et la Très Petite Entreprise (TPE). Cette segmentation est le résultat d'une stratégie d'accompagnement spécifique de cette clientèle (TPME) dans son développement à travers un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- **une offre de produits et services dédiée** : Attijariwafa bank a placé l'innovation au centre de sa démarche en direction des TPME dans l'objectif de répondre de manière spécifique à leur attentes :
 - ✓ une offre de banque au quotidien construite autour d'une gamme riche et adaptée de solutions ;
 - ✓ une gamme d'assurance déployée en synergie avec la filiale du Groupe en assurance, qui permet aux TPME de couvrir à la fois leur activité professionnelle et personnelle ;
 - ✓ une politique de crédit soutenue et maîtrisée, appuyée par une bonne connaissance des clients et du tissu économique, mais également par la mise sur le marché de solutions de financement spécifiques taillées pour répondre aux réalités des TPME.
- **une gouvernance de proximité** : Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du royaume, le Groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent sur le plan local. Ainsi, en appui à un réseau de plus de 1000 agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés aux TPME :
 - ✓ des Centres d'Affaires PME : au nombre de 28, ces Centres d'Affaires et succursales entreprises sont devenus des centres d'expertise capables de répondre aux besoins complexes des PME. Ils sont soutenus en central par des équipes dédiées, chargées d'animer ce segment et les accompagner dans leur développement, notamment à l'international ;
 - ✓ des Centres TPE dédiés à la Très Petite Entreprise ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- **un accompagnement citoyen** :
 - ✓ un accompagnement actif des programmes de l'Etat : Attijariwafa bank est impliquée et contribue à la quasi-totalité des programmes menés par le gouvernement pour soutenir le tissu productif du Royaume ;
 - ✓ une présence structurée sur le terrain : Attijariwafa bank a privilégié l'approche directe vis-à-vis des TPME par l'instauration d'un système de relais pour favoriser la sensibilisation et l'information des populations cibles. Cette démarche est matérialisée par la signature de plusieurs conventions avec les différents acteurs dans les régions (chambres de commerce et d'artisanat, fédérations, centres régionaux d'investissement...), pour aller à la rencontre des TPME dans chaque localité.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise⁷⁴

A fin 2016, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 60,4 Mrds Dh (5,3% vs fin 2015) ;
- nombre de clients PME et TPE : 797 507 (+6,3 vs fin 2015) ;
- nombre de centres d'affaires : 28 ;
- nombre de succursales entreprises : 14.

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de banque privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

⁷⁴ Source : Attijariwafa bank

- une équipe commerciale dédiée de « Private Bankers » et de « Conseillers Financiers » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (OPCVM, Certificats de dépôts actions, plans d'épargne, fonds indiciels) ;
 - ✓ conseil en gestion de patrimoine et en investissement ;
 - ✓ conseil juridique et fiscal.

La Banque Privée a vu son organisation refondue et optimisée courant l'année 2013. En effet, pour capitaliser sur ses acquis et mieux cerner les besoins et les attentes de la clientèle, la structure commerciale de la Banque Privée a été réorganisée en quatre principaux segments : Family Office, Privé, Patrimonial et Banque personnelle. Une nouvelle fonction transverse de «Non-résidents» a par ailleurs été créée. Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre avec l'appui technique et l'expertise de l'équipe ingénierie patrimoniale.

Appuyée par les entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, la nouvelle organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

A fin 2016, la banque dispose de 1 245 guichets automatiques dont 56 mis en place depuis la fin de l'exercice 2015.

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, la Banque de Marchés des Capitaux, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

Banque de Financement & d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement opère sur le segment des grandes entreprises et participe activement au financement de l'économie et des grands projets d'infrastructures. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises. Elle regroupe les activités relatives à la Grande Entreprise, au financement de projets, à la banque d'affaires, au capital investissement et à la gestion de l'immobilier hors exploitation du groupe Attijariwafa bank.

L'objectif est de développer les synergies au service de la clientèle, tout en capitalisant sur l'évolution que connaissent les marchés financiers au Maroc. Cette réorganisation se veut également un moyen de placer le Groupe en tant qu'acteur de référence tant en matière de financement que d'accompagnement des Corporates multinationaux grâce à la création et la pérennisation d'une offre régionale intégrée.

La Banque de Financement est organisée autour des entités suivantes :

- entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique ;
- entité « Financement de l'investissement » : acteur de référence dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc. Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de

financement sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques.

La Banque d'Investissement, qui regroupe les activités de financement et de conseil, est organisée autour de :

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement⁷⁵

A fin 2016, les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 112,98 Mrds Dh (+6,5% vs fin décembre 2015) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 682 (+2,0% vs fin 2015) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance à fin décembre 2016⁷⁶ :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 14,6 Mrds Dh (+84,8% vs fin 2015) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 2,65 Mrds Dh (+ 165,0% vs fin 2015) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : NC.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs :
 - ✓ encours d'actifs sous gestion : 101,8 Mrds Dh (+13,7% vs fin décembre 2015) ;
 - ✓ part de marché : 27,1% (-0,03 pts vs fin décembre 2015).

⁷⁵ Source : Attijariwafa bank

⁷⁶ Source : Attijari Finances Corp.

Banque de Marchés des Capitaux

La Banque de Marchés des Capitaux, qui regroupe les activités de marché, se présente comme suit :

Offre Produits	
Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
Banque de Marchés des Capitaux	
Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux⁷⁷

Au 31 décembre 2016, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions sur le marché central : 15,8 Mrds Dh (+2,4% par rapport à fin décembre 2015) ;
 - ✓ part de marché sur le marché central : 24,6% (-2,2 pts vs fin décembre 2015) ;
 - ✓ volume de transactions sur le marché global: 57,5 Milliards de dirhams en hausse de 111% par rapport à 2015 et une part de marché de 39,8% (+13,6 pts par rapport à fin décembre 2015).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 724 Mrds Dh.
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 561,3 Mrds Dh (+18,5% vs fin décembre 2015) ;
 - ✓ part de marché : 35% (+3 pts vs fin décembre 2015).

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

Offre Produits	
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

⁷⁷ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs des filiales financières

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 839 44 agences propres	Effectif : 380 53 agences	Effectif : 722 1 611 agences	Effectif : 64 4 903 véhicules gérés	Effectif : 115 Encours : 11,8 Mrds Dh	Effectif : 41 Encours financement : 2 526 Mdh
Encours global : 27,4 Mrds Dh	Encours global : 55,6 Mrds Dh	Volume cash : 61,7 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin 2016⁷⁸

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 814 308 (+0,7% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 203 (+1,0% vs fin 2015) ;
- crédits distribués (bruts) : 21 092 Mdh (+15,5% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 23 899 Mdh (+12,1% vs fin 2015).

⁷⁸ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin 2016⁷⁹

Au titre de l'exercice 2016,, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 276 655 (+10,5% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux* : 99⁸⁰ (-38,1% vs fin 2015) ;
- crédits distribués (bruts) : 10 693 Mdh (+13,8% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 10 767 Mdh (+4,9% vs fin 2015).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin 2016⁸¹

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 17 473 (-1,1% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 (+0,0% vs fin 2015);
- crédits distribués : 1 684 Mdh (+6,2% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 2 310 Mdh. (+14,3% vs fin 2015).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin 2016⁸²

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 217 624 (+7,6% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 83 (+0,0% vs fin 2015) ;
- crédits distribués : 3 943 Mdh (+45,3% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 4 711 Mdh (-1,3% vs fin 2015).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin 2016⁸³

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 284 107 (22,6% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 54 (+10,2% vs fin 2015) ;
- crédits distribués : 10 132 Mdh (+17,1% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 10 013 Mdh (+12,9% vs fin 2015).

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin 2016⁸⁴

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 102 826 (+5,8% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 21 (+10,5 % vs fin 2015) ;
- crédits distribués (bruts) : 5 207 Mdh (+7,1% vs fin 2015) ;
- dépôts des clients : 5 311 Mdh (+7,1% vs fin 2015).

⁷⁹ Source : Attijariwafa bank

⁸⁰ Source : Attijariwafa bank ;* y compris les agences au Bénin, Burkina Faso et Niger.

⁸¹ Source : Attijariwafa bank

⁸² Source : Attijariwafa bank

⁸³ Source : Attijariwafa bank

⁸⁴ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs du Cr dit du Congo   fin 2016⁸⁵

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs du Cr dit du Congo se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 54 094 (+15,1% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 35 (+6,1% vs fin 2015) ;
- cr dits distribu s : 2 590 Mdh (+10,1% vs fin 2015) ;
- d p ts des clients : 3 164 Mdh (-20,1% vs fin 2015).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie   fin 2016⁸⁶

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs d'Attijari bank Maritanie se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 20 560 (+35,4% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 24 (+33,3% vs fin 2015) ;
- cr dits distribu s (bruts) : 1 305 Mdh (+23,7% vs fin 2015) ;
- d p ts des clients : 1 498 Mdh (6,9% vs fin 2015).

Principaux indicateurs de Soci t  Commerciale de Banque Cameroun   fin 2016⁸⁷

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs de Soci t  Commerciale de Banque Cameroun se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 210 055 (+8,5% vs fin 2015) ;
- nombre d'agences et bureaux : 56 (% vs fin 2015) ;
- cr dits distribu s (bruts) : 5 396 Mdh (+14,2% vs fin 2015) ;
- d p ts des clients : 6 769 Mdh (+20,5% vs fin 2015).

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo   fin 2016⁸⁸

Au titre de l'exercice 2016, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 30 768 (+7,9% vs fin 2015);
- nombre d'agences et bureaux : 11 (+10,0% vs fin 2015) ;
- cr dits distribu s (bruts) : 1 298 Mdh (+5,7% vs fin 2015) ;
- d p ts des clients : 1 329 Mdh (+22,7% vs fin 2015).

⁸⁵ Source : Attijariwafa bank

⁸⁶ Source : Attijariwafa bank

⁸⁷ Source : Attijariwafa bank

⁸⁸ Source : Attijariwafa bank

Banque Transactionnelle

Dans le cadre de sa nouvelle organisation amorcée en 2012, Attijariwafa bank a créé la Banque Transactionnelle Groupe rassemblant les activités de gestion des flux en local (Cash Management) et à l'International (Trade finance et Financial Institution Groupe). À travers l'activité de transactional banking, l'ambition d'Attijariwafa bank est double.

Il s'agit d'une part de consolider le leadership du Groupe au Maroc par la pérennisation des positions actuelles sur le segment Corporate et le déploiement d'une offre qualitative sur l'ensemble des autres segments clients. D'autre part, l'objectif est de se placer en acteur régional de référence en Afrique par un accompagnement actif et une assistance permanente des opérateurs dans leurs activités panafricaines. Aujourd'hui, la Banque Transactionnelle Groupe est une entité du Groupe intégrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la conception à la commercialisation des produits de sa ligne de métier, au niveau national et international.

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	33 640	35 049	40 716	4,2%	16,2%
A vue	8 023	11 025	10 211	37,4%	-7,4%
A terme	25 618	24 025	30 505	-6,2%	27,0%
Créances sur la clientèle (C2)	171 287	164 250	174 927	-4,1%	6,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	52 092	49 066	49 639	-5,8%	1,2%
Crédits à l'équipement	57 607	54 607	56 336	-5,2%	3,2%
Crédits immobiliers	54 542	54 570	56 253	0,1%	3,1%
Autres crédits	1 617	1 652	7 971	2,1%	>100,0%
Créances acquises par affacturage	1 059	-	-	Ns	Ns
Créances en souffrance nettes de provision	3 025	3 051	3 323	0,9%	8,9%
Intérêts courus à recevoir	1 346	1 304	1 407	-3,1%	7,8%
Total crédits (C1) + (C2)	204 927	199 300	215 642	-2,7%	8,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 2,7% par rapport à 2014, pour atteindre près de 199,3 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- le repli de l'encours des créances sur la clientèle de 4,1% (-7,0 Mrds Dh) à près de 164,3 Mrds Dh à fin 2015. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 5,8% (-3,0 Mrds Dh) ;
 - ✓ la diminution de l'encours des crédits à l'équipement de -5,2% (-3,0 Mrds Dh) à près de 54,6 Mrds Dh à fin 2015 ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et de celui des autres crédits de 0,1% (+28,6 Mdh) et de 2,1% (+34,7 Mdh) respectivement ;
- ✓ la quasi-stagnation des créances en souffrance nettes de provision à près de 3,5 Mrds Dh à fin décembre 2015.
- l'augmentation à hauteur de 4,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 35,0 Mrds Dh à fin 2015. Cette situation est consécutive à une progression de 37,4% (+3,0 Mrds Dh) de l'encours créances à vue qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à terme de 6,2% (-1,6 Mrds Dh) en 2015.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	31 031	30 263	34 009	-2,5%	12,4%
Entreprises financières	707	846	6 406	19,6%	>100,0%
Entreprises non financières	87 529	78 166	75 887	-10,7%	-2,9%
Autre clientèle**	52 020	54 976	58 625	5,7%	6,6%
Total crédits par décaissements nets***	171 287	164 250	174 927	-4,1%	6,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 43,4% du total des créances sur la clientèle à fin 2016.

Par ailleurs, la hausse des crédits octroyés aux entreprises financières s'explique par le reclassement des crédits octroyés aux holdings (classés initialement en crédits d'équipement, soit entreprises non-financières) en entreprises financières. Ce reclassement a été effectué suite à la demande de Bank Al-Maghrib.

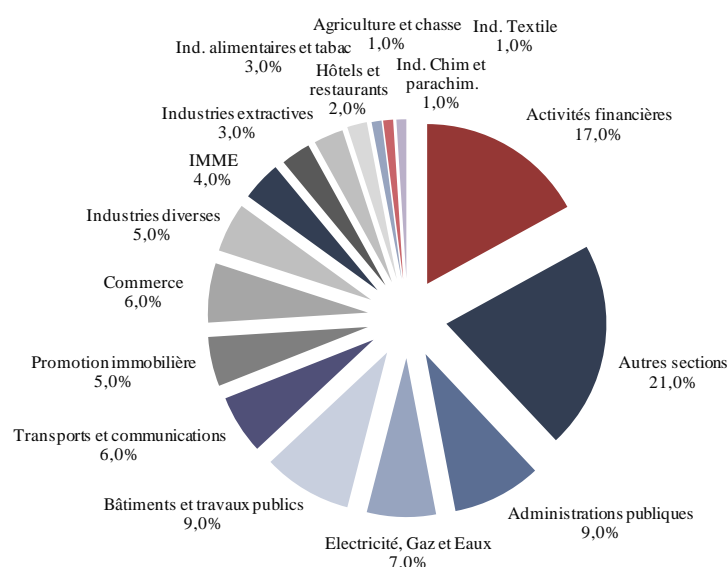
Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle s'est stabilisée à près de 19,4% à fin 2016.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2016, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 17% du total des crédits (vs 16% au 31 décembre 2015) ;
- le BTP représente 9% du total et la part de la promotion immobilière s'est établi à 5% à fin 2016 ;
- les administrations publiques se sont stabilisés 9% du total ;
- les I.M.M.E.⁸⁹ se sont stabilisés à 4% du total en juin 2016 ;
- les transports et communications représentent 6% du total à fin 2016 ;

⁸⁹ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016
Réseau Casablanca	48,9%	48,7%	48,3%
Réseau Settat El Jadida	1,1%	1,3%	1,4%
Réseau Rabat Salé Kénitra	2,6%	3,8%	3,8%
Réseau Tanger Tetouan	2,7%	3,3%	3,1%
Réseau Nord Ouest	9,6%	11,1%	10,3%
Réseau Béni Mellal Khénifra	0,5%	0,7%	0,7%
Réseau Fes Taza	1,8%	2,5%	2,4%
Réseau Meknes	1,1%	1,4%	1,4%
Réseau Rif	0,3%	0,4%	0,4%
Réseau Oriental	0,7%	0,9%	0,9%
Réseau Sud	3,5%	4,3%	4,2%
Réseau Sud Ouest	2,8%	3,1%	3,0%
Réseaux internes	24,2%	18,4%	20,0%
Réseau DAS	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL RESEAU AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2016, la région de Casablanca représente 48,3% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (10,3%) et du Sud (4,2%).

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	41 530	29 870	21 792	-28,1%	-27,0%
A vue	6 456	12 281	6 749	90,2%	-45,0%
A terme	35 075	17 589	15 044	-49,9%	-14,5%
Dettes envers la clientèle (D2)	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%
Comptes à vue créditeurs	116 123	122 338	129 556	5,4%	5,9%
Comptes d'épargne	25 049	25 875	26 911	3,3%	4,0%
Dépôts à terme	40 515	43 521	38 366	7,4%	-11,8%
Autres comptes créditeurs	8 221	8 303	13 248	1,0%	59,6%
Intérêts courus à payer	812	922	753	13,7%	-18,4%
Total dettes (D1+D2)	232 250	230 829	230 626	-0,6%	-0,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.
- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à termes de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

Revue analytique 2014 – 2015

En 2015, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 200,9 Mrds Dh, en hausse de 5,4% (+10,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2014, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 5,4% (+6,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 122,3 Mrds Dh à fin 2015 ;
- la progression de 3,3% (+826,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 25,9 Mrds Dh au 31 décembre 2015 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 7,4% (+3,0 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 43,5 Mrds Dh à fin 2015.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une baisse de 28,1% (-11,7 Mrds Dh), pour atteindre 29,9 Mrds Dh à fin 2015. Cette tendance s'explique par une diminution de 49,9% (-17,5 Mrds Dh) des dépôts à terme, qui n'a pas été compensée par l'augmentation des dépôts à vue (+5,8 Mrds Dh) qui atteignent 12,3 Mrds Dh à fin 2015.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dépôts					
Secteur public	3 304	4 803	5 421	45,4%	12,8%
Entreprises financières	10 809	7 123	5 900	-34,1%	-17,2%
Entreprises non financières	43 719	51 089	46 437	16,9%	-9,1%
Autre clientèle	132 888	137 944	151 075	3,8%	9,5%
Total dépôts clientèle*	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité agrégée – *y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 72,3% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2016.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016
Réseau Casablanca	35,5%	35,0%	34,7%
Réseau Settat El Jadida	2,3%	2,4%	2,5%
Réseau Rabat Salé Kénitra	10,1%	10,2%	10,5%
Réseau Tanger Tetouan	8,0%	8,1%	8,2%
Réseau Nord Ouest	5,4%	6,7%	5,2%
Réseau Béni Mellal Khénifra	3,0%	3,1%	3,2%
Réseau Fes Taza	4,9%	5,1%	5,2%
Réseau Meknes	2,6%	2,6%	2,7%
Réseau Rif	6,6%	6,3%	6,5%
Réseau Oriental	4,4%	4,4%	4,5%
Réseau Sud	6,2%	6,4%	6,5%
Réseau Sud Ouest	6,6%	6,8%	7,2%
Réseaux internes	4,2%	2,9%	3,0%
Réseau DAS	0,1%	0,1%	0,1%
TOTAL RESEAU AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2016, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 34,7% des dépôts, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (10,5%) et de Tanger-Tétouan (8,2%).

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 14/13	Var. 15/14
Engagements en faveur de la clientèle	45 954	50 245	58 242	9,3%	15,9%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	8 586	11 618	15 982	35,3%	37,6%
Total engagements par signature *	54 540	61 863	74 223	13,4%	20,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – * Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 20,0% pour s'établir à près de 74,2 Mrds Dh, suite notamment aux hausses conjointes de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 15,9% (+8,0 Mrds Dh) et des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'année 2015, les engagements par signature ont enregistré une progression de 13,4%, pour s'établir à près de 61,9 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 9,3% (+4,3 Mrds Dh) à près de 50,2 Mrds Dh, contre près de 46,0 Mrds Dh en 2014 ;
- la hausse des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 35,3% (+3,0 Mrds Dh) à près de 11,6 Mrds Dh à fin 2015.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2016, le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), s'élève à 3 972 agences (438 nouvelles agences par rapport à fin décembre 2015), dont 3 194 agences au Maroc.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée:

	2014	2015	2016
Guichets permanents	1 106	1 154	1 171
Guichets périodiques	-	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1142	1189	1 245
Succursales et agences à l'étranger en Europe	70	70	68
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	4	4	8

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain Groupe, en sa qualité de Business Partner, inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, le Capital Humain Groupe développe des stratégies différenciées et adaptées, tenant compte des spécificités propres à chaque métier selon l'expertise requise, l'adéquation des diplômes et les particularités régionales. En 2016, ce sont 737 jeunes diplômés des grandes écoles et universités marocaines et étrangères, qui ont été recrutés au sein de la banque.

Un programme d'accueil et d'accompagnement est déployé dans le but de faciliter leur intégration. Le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues cadres qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le « Cycle Afak », a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs non cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Consciente de sa mission de banque citoyenne au service du système éducatif, Attijariwafa bank a accueilli 1.735 stagiaires en 2016 pour des stages à forte valeur ajoutée, en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment l'enseignement public et ses filières d'excellence. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. Dans ce sens, l'offre de formation est adaptée et enrichie chaque année pour accompagner les projets de la banque et répondre aux besoins évolutifs en formations techniques / métiers ou en formations managériales. Ainsi, au cours de l'année 2016, un effort soutenu de formation a permis de dispenser près de 27.800 jours/homme de formation. La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Trois sites centraux et trois régionaux ont été dotés d'équipement en matériel de contrôle cardiologique. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé se sont poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé. Cette politique sociale vise également la consolidation et l'enrichissement du salaire social des collaborateurs d'Attijariwafa bank. Elle concerne des avantages liés à des couvertures d'assurances, pour la protection et la prévention contre des risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité mais aussi des espaces santé, des offres de crédit, etc.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Les Ressources humaines sont un pilier stratégique de l'organisation en général, et donc naturellement, la transformation concerne pleinement le Capital Humain, levier incontournable du plan stratégique Energies 2020.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- développement d'outils de travail collaboratif ;
- création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

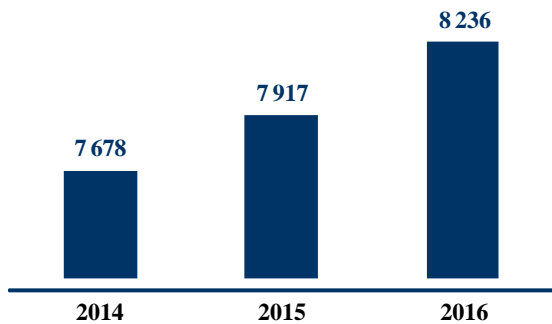
	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Effectif permanent	7 678	7 917	8 236	3,1%	4,0%
Cadres	3 978	4 151	4 385	4,3%	5,6%
Non cadres	3 700	3 766	3 851	1,8%	2,3%
Effectif temporaire	-	-	-	Ns	Ns
Total *	7 678	7 917	8 236	3,1%	4,0%

Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2016, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 8236 collaborateurs, soit une progression de 4,0% par rapport au 31 décembre 2015, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

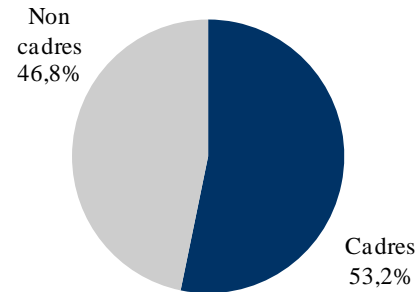
Au titre de l'exercice 2016, le nombre de cadres, en hausse de 5,6% par rapport à l'exercice 2015, représentent 53,2% des collaborateurs de la banque.

Evolution de l'effectif total de AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure de l'effectif de AWB au 31.12.16



Structure de l'effectif Groupe

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

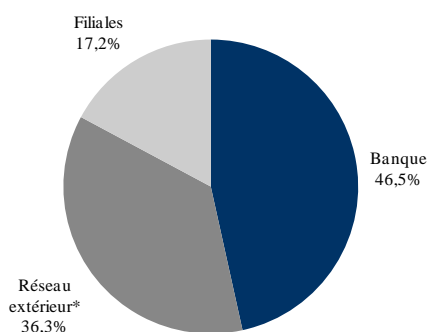
	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Banque	7 678	7 917	8 236	3,1%	4,0%
Siège	1 957	1 947	2 068	-0,5%	6,2%
Réseau	5 721	5 970	6 168	4,4%	3,3%
Réseau extérieur*	6 220	6 416	6 423	3,2%	0,1%
Filiales	2 818	2 890	3 037	2,6%	5,1%
Total	16 716	17 223	17 696	3,0%	2,7%

Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

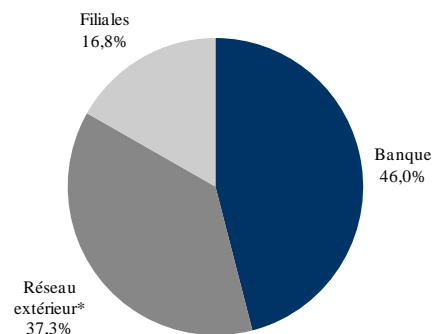
Au terme de l'exercice 2016, les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression pour atteindre 6 423 collaborateurs, soit une évolution de 0,1% comparativement au 31 décembre 2015.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.16



Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.15



La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2016, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	841	500	1 341
de 26 à 35 ans	2495	1585	4 080
de 36 à 50 ans	1279	661	1 940
plus de 50 ans	627	248	875
Total	5 242	2 994	8 236

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁹⁰ sur la période 2014 à 2016 :

	2014	2015	2016
Taux de turnover	2,9%	3,2%	2,9%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2016, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2016
Recrutement net de la banque*	319

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net de la banque = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Encours prêts immobiliers	2 107 602	2 315 452	2 410 393	9,9%	4,1%
Encours prêts consommation et OPV	1 905 236	1 617 599	973 485	-15,1%	-39,8%
Encours prêts sociaux	13 245	6 986	9 389	-47,3%	34,4%
Total prêts au personnel	4 026 082	3 940 037	3 393 267	-2,1%	-13,9%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Au 30 Avril 2017, le personnel de la banque détient 1,05% du capital d'Attijariwafa bank.

⁹⁰ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

L'année 2016 a été placée sous le signe de la poursuite des chantiers structurants engagés par SIG et répondant aux enjeux prioritaires en matière d'amélioration continue, de transformation de la banque, de gestion des risques, de la sécurité de l'information et de la protection des renseignements personnels ou confidentiels.

INFRASTRUCTURE : COMME PREREQUIS A LA TRANSFORMATION

Le SIG a mené des projets structurants de grande envergure qui ont permis de poser les fondations de l'architecture cible. Un travail d'acquisition et de mise en œuvre d'infrastructures évolutives qui sont en mesure de soutenir les projets ambitieux de développement stratégique et digital de la banque.

Grâce à ces infrastructures de dernière génération, et au travail d'intégration pointu mené tout le long de l'année, les équipes SIG sont en mesure de délivrer plus de performance, de fiabilité et de sécurité au patrimoine applicatif existant et celui à venir.

SIG : EN TANT QUE PARTENAIRE STRATEGIQUE DE LA TRANSFORMATION

Le partenariat Business/IT est un des facteurs clés de la réussite de la transformation : telle est la conviction du SIG et toutes les équipes Energies 2020.

Pour que cette Co-Construction entre le métier et le SI soit possible, le SIG a renforcé la proximité entre les différents intervenants, quel que soit leur horizon, dans le processus de conception, de développement et de réalisation de solutions innovantes. La mise en place de plusieurs plateaux Agiles au sein du SIG a favorisé la création d'une synergie et d'une dynamique sans précédent entre les équipes Business/IT, menant à un rythme de développement de solutions en mode "Sprint" apprécié et salué par les directions métiers. Les équipes SIG ont capitalisé sur ces réussites 2016 et privilégieront cette organisation dès qu'un projet s'y prête par sa nature.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU GROUPE

Grâce à ces projets menés sans relâche, les offres clients se sont enrichies sur les différents canaux : Mobile, Portail et Agence et continueront à l'être. Le programme « Vente Multicanal et urbanisation du système information » est bien en marche. En tant que partenaire stratégique, le SIG continuera à soutenir les métiers dans la transformation digitale en tenant compte du contexte économique en pleine mutation.

RACCORDEMENT DES FILIALES

Désormais, les 5 filiales Africaines : SCB, le CDCo Congo, UGB Gabon, SIB Côte d'Ivoire et CDS Sénégal disposent d'une solution Monétique homogène à la hauteur de l'ambition stratégique du Groupe.

Les travaux concernant la suite des raccordements (BIM Mali, BIA Togo, ABM Mauritanie et CBOA Sénégal et ses deux succursales) sont déjà lancés et devraient se clôturer par une mise en place d'un Centre de Service Monétique à l'horizon 2017. Toujours dans un esprit d'harmonisation et de modernisation insufflé par le Groupe, les équipes SIG ont accompagné les business Unit à l'international dans le choix d'une solution Banque En Ligne. Le programme ADRIA est déjà sur les rails.

PLAN DE SECOURS INFORMATIQUE (PSI)

Conscient de son rôle de garant de la haute disponibilité des services délivrés même dans des conditions les plus extrêmes, Le SIG a mis en place une gouvernance PSI et a nommé un responsable de ce domaine hautement sensible.

Doté d'un Datacenter de secours, équivalent au Datacenter primaire en termes d'architecture et de sizing et répliqué quasiment en temps réel, le groupe s'est donné les moyens de faire face à un éventuel sinistre et de répondre aux exigences réglementaires. Dans un processus inscrit dans l'amélioration opérationnelle continue, les équipes SIG se sont mobilisés en 2016 pour des tests et des simulations de

bascule en élargissant le périmètre des applications secourues et en formalisant toutes les procédures de restauration du service.

SECURITE DU SI : ENJEU MAJEUR DE LA TRANSFORMATION

Trouver le bon compromis entre l'innovation et maîtrise du risque, un système d'information plus ouvert et une sécurité d'informations maîtrisée. Le SIG a pris la mesure des ambitions de la transformation digitale en route. Il s'est doté d'outils qui l'aideront à prévenir des risques cyber en détectant les menaces avant qu'elles se transforment en attaques. Un SIEM « System Information and Event Management » est déjà opérationnel. Ce SIEM constitue la tour de contrôle du SI. Elle est en mesure de collecter, agréger, catégoriser les événements de sécurité et en détecter les plus douteux pour prendre les mesures nécessaires.

Au-delà des outils, le SIG informe, sensibilise, rappelle à tous les collaborateurs de la Banque les bonnes pratiques et leur rôle déterminant dans la sécurité de notre SI. Que ces collaborateurs soient des IT aguerris ou simplement utilisateurs de services informatiques

VI.2. Qualité

La Qualité occupe une place centrale dans la politique du groupe Attijariwafa bank. Elle a pour objectifs principaux :

- l'amélioration de la relation client
- le développement d'une culture Qualité.

Véritable représentant du client en interne, Qualité Groupe décline un dispositif d'envergure pour mesurer la satisfaction des clients d'Attijariwafa bank et conforter une culture qualité.

VI.2.1. Améliorer la relation client

PROGRAMME D'ECOUTE CLIENTS (PEC)

À travers un programme d'écoute client d'envergure, composé d'enquêtes, de baromètres, de focus group 10 000 clients PME, TPE, MRE et Particuliers et Professionnels ont été touchés via plus de 100 indicateurs.

Le taux de satisfaction des clients entreprises a atteint 85% et des clients particuliers et professionnels 93%.

En parallèle, 4500 appels mystères ont été effectués pour mesurer la qualité de l'accueil téléphonique réalisé par les collaborateurs.

L'objectif global de ce dispositif est de concrétiser la stratégie de différenciation. Il s'agit d'une stratégie qui oriente l'effort qualité pour favoriser la conquête du PNB et pérenniser la satisfaction et la fidélité du client. Ce qui fait de la qualité un levier d'amélioration et de performance économique.

En parallèle au recueil de la voix du client externe, le groupe a renforcé son dispositif d'écoute client interne, le périmètre des enquêtes a été élargi en incluant une enquête globale de mesure de la coopération entre les différentes entités du groupe.

Ce dispositif a couvert plus de 63 enquêtes renseignées par plus de 2 700 collaborateurs des filiales, services centraux et réseaux, et a donné lieu à des plans d'actions par entité.

L'objectif étant d'identifier les axes à forte satisfaction et améliorer le parcours du client depuis sa demande du client jusqu'à la livraison parfaite du produit ou service y compris les services après-vente et réclamations.

Elaborée avec les parties prenantes, cette mesure est construite sur des enquêtes croisées entre réseaux, services centraux et filiales Maroc et permet de renforcer la collaboration entre collaborateurs.

DISPOSITIF DE MESURE INTERNE : QUALIMESURE

Le programme d'écoute Client est complété par le dispositif de pilotage et de mesure de la performance interne « Qualimesure », à travers la production de tableaux de bord mensuels, pour piloter les processus clés de la relation avec les clients. Le périmètre de ce dispositif couvert en 2016 est le crédit à la PME, les transferts de scolarité, le crédit immobilier et les réclamations.

UN FORT ENGAGEMENT VIA DES REFERENTIELS INTERNES

L'année 2016 a connu le déploiement du référentiel d'engagements de service accueil, dans un cadre de partage fructueux marqué par une forte implication et leadership garantissant la réussite de cette démarche.

Les fondements du référentiel d'engagements de service monétique ont été déployés en plan d'action qualité.

Le dispositif des CEV (Croire En Vous) vient en appui du réseau pour sensibiliser les collaborateurs sur les attitudes et comportements à adopter sur les engagements de services et pour consolider et suivre les réalisations des plans d'action émanant des différentes mesures en vue d'assurer une expérience client différenciée.

VI.2.2. Une culture Qualité interne

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la fidélisation de nos clients, un dispositif des CEV a été redynamisé, le rôle des CEV désormais nommé les « Croire En Vous », en tant que vecteur de la culture qualité de service a été renforcé par des missions claires et concises. Des actions majeures ont été déployées autour de 3 axes : Accueil, monétique et gestion des réclamations.

L'année 2016 a connu également la mise en place d'une gouvernance qualité, des comités DG, CDC, Région, Services centraux et filiales ont été consciencieusement définis. Ces derniers ont pour but de fournir les orientations stratégiques, de s'assurer que les objectifs sont déployés et suivis à tous les niveaux du groupe.

VI.3. Conformité du Groupe

Rattachée directement au Président Directeur Général, la direction de la Conformité Groupe, œuvre dans la surveillance et la gestion du risque de non-conformité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément aux principes déontologiques afférents aux activités bancaires.

Elle s'appuie à ce titre sur quatre fonctions réglementaires dédiées :

- Déontologie & Sécurité Financière Groupe
- Contrôle Interne Groupe
- Conformité Réglementaire

VI.3.1. Déontologie et Sécurité Financière Groupe (DSFG)

En charge de mettre en place et d'assurer le déploiement des règles de déontologie et des dispositifs de sécurité financière, la DSFG est organisée autour de deux fonctions :

DEONTOLOGIE GROUPE

Vu l'impact majeur que revêt l'éthique dans les comportements professionnels et personnels, l'entité Déontologie Groupe est mise en place afin de répondre à l'évolution réglementaire nationale et internationale.

Cette entité a pour missions de veiller au respect de l'éthique professionnelle, à travers la gestion et l'instruction des situations de conflit d'intérêt ou de délits d'initié, la prévention des abus de marché et la lutte contre la corruption ainsi que la mise en application de différents codes de déontologie.

Ces codes concernent principalement :

- Un code de bonne conduite destiné à l'ensemble des collaborateurs ;
- Des codes déontologiques dédiés à certains métiers jugés sensibles en matière d'éthique.

Aussi, cette entité est chargée de diffuser en permanence la culture de déontologie et d'assurer la mise en conformité des filiales aux normes Groupe en matière de déontologie.

SECURITE FINANCIERE GROUPE

La Sécurité Financière, définit et met en œuvre la politique de prévention contre la délinquance financière qu'il s'agisse de la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme (LAB/FT), ou du respect des sanctions économiques internationales.

Cette entité a pour missions d'asseoir la relation clientèle sur la base de saines pratiques bancaires conformément aux dispositions légales et réglementaires.

A cet effet, l'entité a mis en place un dispositif LAB/FT reposant sur un corpus procédural, une charte, une politique de formation et des outils informatiques. Ce dispositif fait l'objet d'une maintenance en continue, et ce afin de se caler aux évolutions réglementaires et technologiques et d'en améliorer de même l'efficacité.

Etant le garant de la conformité du dispositif LAB/FT à l'échelle groupe, la Sécurité Financière Groupe assure également son rôle de pilotage et de supervision des filiales Marocaines et internationales. Elle veille ainsi à transposer les meilleurs standards en la matière au niveau de l'ensemble des filiales.

VI.3.2. Contrôle Interne Groupe

Le Contrôle Interne Groupe se charge du déploiement opérationnel et de la coordination du Dispositif de Contrôle Permanent au niveau Groupe, avec l'évaluation permanente de celui-ci afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus ainsi que la maîtrise des risques. Cette entité définit à ce titre, le cadre de référence ad hoc et assure la convergence et la cohérence du dispositif de contrôle interne à l'échelle du Groupe. Elle émet également les préconisations des plans d'actions de renforcement des dispositifs de Contrôle.

De plus, l'entité consolide les résultats des contrôles permanents et élabore les reportings internes et externes en la matière. Elle veille par ailleurs à promouvoir la culture de Contrôle et assure l'accompagnement et la surveillance des filiales locales et internationales dans le développement de leurs dispositifs de contrôle interne.

VI.3.3. Conformité Réglementaire

L'entité Conformité Réglementaire assure une veille réglementaire et accompagne les métiers dans la mise en œuvre des projets visant la mise en conformité réglementaire.

De même, cette fonction traite et valide la conformité des nouveaux produits et services afin de se prémunir de tout risque de non-conformité.

Par ailleurs, l'entité Conformité Réglementaire est un acteur actif sur la place à travers sa participation aux réflexions et aux projets des autorités de régulation et de contrôle ; ceci à même d'anticiper et d'appréhender en interne tout impact induit par les changements pouvant intervenir dans le contexte et le cadre réglementaire et/ou législatif.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

Au titre de la même année, le Groupe a conclu un partenariat avec la banque postale s'inscrivant dans une logique d'amélioration des transactions entre le Maroc et la France via la réduction des coûts et des délais au bénéfice de la clientèle.

Par ailleurs, la CBAO en partenariat avec Wafasalaf a lancé en mai 2012 une nouvelle filière de « Crédits Consommation » au niveau des marchés des particuliers afin d'améliorer le processus du crédit et l'industrialiser.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

L'année 2013 a été marquée par la conclusion de plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux dont notamment Qatar National Bank, Bank of China, l'Agence Française de Développement, US Ex-Im Bank, Citi et SFI.

Le Groupe a également procédé à la signature de près d'une trentaine de conventions et accords lors des deux tournées Royales en Afrique (mars 2013 et mai 2015) ayant couvert 5 pays d'Afrique Subsaharienne, concernant plusieurs domaines d'activités (infrastructures, BTP...).

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a

lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclu plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements⁹¹ réalisés de 2014 à 2016

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Frais d'établissement	21	16	22	-23,8%	37,5%
Immobilisations incorporelles	213	144	255	-32,4%	77,1%
Immobilisations corporelles	838	569	589	-32,1%	3,5%
Immeubles d'exploitation	120	254	285	111,7%	12,2%
Mobilier et matériel d'exploitation	123	91	147	-26,0%	61,5%
Immobilisations corporelles hors exploitation	595	224	157	-62,4%	-29,9%
Total *	1 072	729	866	-32,0%	18,8%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

En 2016, les investissements effectués par la banque ont progressé de 18,8% par rapport à 2015, pour s'établir à 866 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 77,1% (+111 Mdh) à près de 255 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 3,5% (+20 Mdh) à près 589 Mdh, en raison principalement d'une hausse de 56 Mdh des mobilier et matériel d'exploitation.

En 2015, les investissements réalisés s'inscrivent en dégratation de 32,0% à 729 Mdh, suite à une baisse des immobilisations corporelles de 32,1% (-269 Mdh), conjuguée au recul des investissements en immobilisations incorporelles (-32,4%) et des frais d'établissement (23,8%).

En effet l'évolution des investissements en immobilisations corporelles en 2015 résulte principalement des éléments suivants :

- un investissement de près 254 Mdh en immeubles d'exploitation relatifs aux bureaux ;
- une diminution de l'investissement en mobilier et matériel de bureau d'exploitation de près de 91 Mdh.

En 2014, les investissements effectués par la banque ont progressé de 65,4% par rapport à 2013, pour s'établir à 1 072 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 42,0% (+63 Mdh) à près de 213 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 103,9% (+427 Mdh) à près 838 Mdh, en raison principalement d'une hausse de 401 Mdh des investissements consacrés aux immobilisations corporelles hors exploitation (immeubles et terrains hors exploitation).

⁹¹ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;

- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;
- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.
- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.
- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
 - ✓ Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
 - ✓ Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
 - ✓ Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, SNI, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.
- Le 3 mai 2017 et conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt qui deviendra Attijari bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFI BANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2014, 2015 et 2016 sont des comptes agrégés⁹² d'Attijariwafa bank certifiés par les commissaires aux comptes.

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produits d'exploitation bancaire	19 115	18 849	21 640	-1,4%	14,8%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 128	1 093	966	-3,1%	-11,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 512	9 201	8 941	-3,3%	-2,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	647	482	347	-25,4%	-28,0%
Produits sur titres de propriété	1 272	1 419	4 588	11,6%	>100,0%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	273	394	301	44,5%	-23,6%
Commissions sur prestations de service	1 270	1 356	1 494	6,8%	10,2%
Autres produits bancaires	5 014	4 903	5 003	-2,2%	2,0%
Charges d'exploitation bancaire	7 667	8 009	7 404	4,5%	-7,5%
Intérêts et ch. Assim. sur op. avec les Ets de crédit	1 336	800	437	-40,1%	-45,4%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	3 023	2 937	2 718	-2,8%	-7,5%
Intérêts et charges assim. sur titres de créances émis	369	283	246	-23,4%	-12,8%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	173	359	242	>100,0%	-32,7%
Autres charges bancaires	2 766	3 630	3 761	31,2%	3,6%
Produit Net Bancaire	11 449	10 841	14 236	-5,3%	31,3%
Produits d'exploitation non bancaire	63	162	105	>100,0%	-35,4%
Charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-100,0%	Ns
Charges générales d'exploitation	3 927	4 122	4 286	5,0%	4,0%
Charges de personnel	1 773	1 854	1 929	4,6%	4,0%
Impôts et taxes	111	119	120	7,4%	0,4%
Charges externes	1 620	1 724	1 805	6,4%	4,7%
Autres charges générales d'exploitation	9	21	16	>100,0%	-26,3%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	414	403	416	-2,5%	3,1%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 961	2 774	2 410	-6,3%	-13,1%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 521	1 724	1 529	13,4%	-11,3%
Pertes sur créances irrécouvrables	407	563	351	38,6%	-37,6%
Autres dotations aux provisions	1 034	487	530	-52,9%	8,9%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	813	1 101	1 054	35,4%	-4,3%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	675	791	808	17,2%	2,1%
Récupérations sur créances amorties	77	69	44	-9,6%	-36,1%
Autres reprises de provisions	62	240	202	>100,0%	-16,1%
Résultat courant	5 437	5 208	8 699	-4,2%	67,0%
Produits non courants	14	5	12	-62,3%	>100,0%
Charges non courantes	83	95	191	13,6%	>100,0%
Résultat avant impôts sur les résultats	5 368	5 118	8 519	-4,7%	66,4%
Impôts sur les résultats	1 824	1 453	1 584	-20,3%	9,0%
Résultat net	3 544	3 665	6 935	3,4%	89,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

⁹² Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et sa Succursale de Bruxelles.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 128	1 093	966	-3,1%	-11,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 512	9 201	8 941	-3,3%	-2,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	647	482	347	-25,4%	-28,0%
Produits sur titres de propriété	1 272	1 419	4 588	11,6%	>100,0%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	273	394	301	44,5%	-23,6%
Commissions sur prestations de service	1 270	1 356	1 494	6,8%	10,2%
Autres produits bancaires	5 014	4 903	5 003	-2,2%	2,0%
Produits d'exploitation bancaire	19 115	18 849	21 640	-1,4%	14,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 21,6 Mrds Dh contre 18,8 Mrds Dh à fin décembre 2015, réalisant ainsi une progression de 14,8% (+2,8 Mrds Dh). Cette croissance résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation significative des produits sur titres de propriété qui ont atteint près de 4,6 Mrds Dh au 31 décembre 2016, affichant ainsi une hausse de près de 3,2 Mrds Dh par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement des dividendes perçus par Attijariwafa bank auprès de ses filiales au titre de l'exercice 2016, sous l'effet du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh ;
- repli des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de 11,6% (-127 Mdh) et 2,8% (-260 Mdh) respectivement ;
- Les intérêts et produits assimilés sur titres de créances ont également affiché un retrait de 28,0% (-135 Mdh) par rapport à fin 2015

En revanche, les commissions sur prestations de service et les autres produits bancaires ont affiché des progressions respectives de 10,2% (+138 Mdh) et 2,0% (+100 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 18,8 Mrds Dh contre 19,1 Mrds Dh en 2014, soit une diminution de 1,4%. Cette baisse résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- diminution des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 3,1% (-35 Mdh) à près de 1,1 Mrds Dh à fin 2015 ;
- baisse de 3,3% (-311 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 9,2 Mrds Dh dû principalement à une diminution de 4,1% des créances sur sur la clientèle en 2015 ;
- recul de 25,4% (-165 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur titres de créances, s'établissant à 482 Mdh au titre de l'exercice 2015, en raison principalement d'une diminution de l'encours moyen de titres de créances ;
- hausse de 11,6% (+147 Mdh) des produits sur titres de propriété, provenant d'une amélioration des revenus des titres participation liée à l'accroissement des dividendes perçus de 11,6% par rapport à 2014 ;
- recul de 2,2% (-111 Mdh) des autres produits bancaires à près de 4,9 Mrds Dh. Cette baisse est consécutive à la baisse des produits des opérations sur produits dérivés au titre de l'exercice 2015.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Intérêts et ch. assim. sur op. avec les Ets de crédit	1 336	800	437	-40,1%	-45,4%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	3 023	2 937	2 718	-2,8%	-7,5%
Intérêts et ch. assim. sur titres de créances émis	369	283	246	-23,4%	-12,8%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	173	359	242	>100,0%	-32,7%
Autres charges bancaires	2 766	3 630	3 761	31,2%	3,6%
Charges d'exploitation bancaire	7 667	8 009	7 404	4,5%	-7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une diminution de 7,5% (-604 Mh) pour s'établir à près de 7,4 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par les principaux éléments suivants :

- repli de 45,4% (-363 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, du essentiellement à la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 27,0% au titre de l'exercice 2016 ;
- baisse de 7,5% (-219 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2016 ;
- diminution des charges sur opérations de crédit-bail et de location de 32,7% (-118 Mdh) à près de 242 Mdh ;

Revue analytique 2014 – 2015

A fin 2015, les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se sont établies à près de 8,0 Mrds, affichant ainsi une augmentation de 4,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- hausse de 31,2% (+864 Mdh) des autres charges bancaires, s'établissant à près de 3,6 Mrds Dh à fin 2015 contre 2,8 Mrds Dh en 2014 ;
- augmentation de 187 Mdh des charges sur opérations de crédit-bail et de location, s'établissant à près de 359 Mdh à fin 2015 contre 173 Mdh en 2014 ;
- la période enregistre cependant un net recul des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 40,1% (-536 Mdh) à près de 800 Mdh dû principalement à une baisse de 28,1% des dettes envers les établissements de crédit.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Intérêts et produits assimilés	11 287	10 777	10 255	-4,5%	-4,8%
Intérêts et charges assimilées	4 728	4 019	3 401	-15,0%	-15,4%
Marge d'intérêt	6 559	6 758	6 854	3,0%	1,4%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	273	394	301	44,5%	-23,6%
Charges sur immob. en crédit-bail et location	173	359	242	>100,0%	-32,7%
Résultat des op. de crédit-bail et location	100	35	59	-65,3%	70,9%
Commissions perçues	1 270	1 356	1 494	6,8%	10,2%
Commissions servies	-	-	-	Ns	Ns
Marge sur commissions	1 270	1 356	1 494	6,8%	10,2%
Résultat des opérations sur titres de transactions	3 402	1 444	1 779	-57,6%	23,2%
Résultat des opérations sur titres de placement	18	-11	36	<-100%	>100,0%
Résultat des opérations de change	423	484	449	14,3%	-7,2%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-711	278	-61	>100,0%	<-100%
Résultat des opérations de marché	3 132	2 195	2 203	-29,9%	0,4%
Divers autres produits bancaires	1 272	1 419	4 588	11,6%	>100,0%
Diverses autres charges bancaires	884	922	961	4,2%	4,3%
Produit Net Bancaire	11 449	10 841	14 236	-5,3%	31,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, le produit net bancaire s'est établi à plus de 14,2 Mrds Dh, en progression de 31,3% par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par :

- la progression des divers autres produits bancaires à près de 4,6 Mrds Dh, suite notamment à la hausse des dividendes perçus auprès de filiales en 2016 de 3 169 Mdh ;
- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 48,1% du PNB, de 1,4% par rapport à 2015. Cette évolution est liée essentiellement à une baisse des intérêts et charges assimilés (-15,4%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-4,8%) ;
- la hausse de 10,2% (+138 Mdh) de la marge sur commissions résulte de la progression des commissions perçues ;
- la quasi-stagnation du résultat des opérations de marché, en raison principalement de l'augmentation de 23,2% (+335 Mdh) du résultat des opérations sur titres de transactions qui a permis de compenser en partie la baisse de 338 Mdh du résultat des opérations sur produits dérivés.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, le produit net bancaire s'est établi à près de 10,8 Mrds Dh, en diminution de 5,3% par rapport à l'exercice 2014. Cette baisse provient principalement des éléments suivants :

- la progression de la marge d'intérêt sur la période, qui représente 62,3% du PNB, et qui évolue de 3,0% (+199 Mdh) à 6,8 Mrds Dh au 31 décembre 2015, cette évolution résulte d'une amélioration des intérêts et produits assimilés accompagnée d'une baisse des intérêts et charges assimilés ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 6,8% (+86 Mdh) à près de 1,4 Mrds Dh à fin 2015. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle ;
- la diminution de 29,9% (-937 Mdh) du résultat des opérations de marché, qui s'établissent à près de 2,2 Mrds Dh à fin 2015. Cette diminution provient principalement de la baisse du résultat des opérations sur titres de transaction (-1 958 Mdh) et du résultat des opérations sur titres de placement (-28 Mdh), qui a été atténuée par une augmentation de 988 Mdh du résultat des opérations sur produits dérivés ;

- la hausse de 11,6% (+147 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 1,4 Mrds Dh.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produits d'exploitation bancaire	19 115	18 849	21 640	-1,4%	14,8%
Charges d'exploitation bancaire	7 667	8 009	7 404	4,5%	-7,5%
Produit Net bancaire (1)	11 449	10 841	14 236	-5,3%	31,3%
Charges de personnel	1 773	1 854	1 929	4,6%	4,0%
Impôts et taxes	111	119	120	7,4%	0,4%
Charges externes	1 620	1 724	1 805	6,4%	4,7%
Autres charges générales d'exploitation	9	21	16	>100,0%	-26,3%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	414	403	416	-2,5%	3,1%
Charges générales d'exploitation (2)	3 927	4 122	4 286	5,0%	4,0%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	34,3%	38,0%	30,1%	3,7 pts	-7,9 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

A fin décembre 2016, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 30,1%, en amélioration de 7,9 points par rapport à 2015. Cette évolution est liée à une progression du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 4,0% (+75 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 4,7% (+81 Mdh) pour s'établir à 1,8 Mrd Dh à fin 2016.

Revue analytique 2014 –2015

Au titre de l'exercice 2015, le coefficient d'exploitation a connu une augmentation de 3,7 pts par rapport à celui de 2014 et s'élève à 38,0%. Cet accroissement provient des éléments conjugués suivants :

- la baisse de 5,3% (-608 Mdh) du produit net bancaire ;
- l'augmentation de 5,0% (+195 Mdh) des charges générales d'exploitation à près de 4,1 Mrds Dh, essentiellement due à :
 - ✓ la progression de 4,6% (+81 Mdh) des charges de personnel, s'établissant à près de 1,9 Mrds Dh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
 - ✓ la progression de 6,4% (+104 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 1,7 Mrds Dh.

Récapitulatif des dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank

Les dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	Données au 31.12.2014	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	39,0 Mdh	40,1 Mdh	44,6 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari International Bank - Banque Offshore	0,4 Mdh	Néant	28,6 Mdh
Wafasalaf	152,7 Mdh	152,7 Mdh	162,9 Mdh
Wafa Immobilier	83,0 Mdh	87,0 Mdh	92,0 Mdh
Wafa Cash	90,0 Mdh	100,0 Mdh	120,0 Mdh
Wafabail	28,9 Mdhs	23,1 Mdh	38,2 Mdh
Wafa LLD	20,0 Mdh	20,0 Mdh	20,0 Mdh
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	Néant	Néant	Néant
Attijari Finances Corp.	22,0 Mdh	30,0 Mdh	Néant
Attijari Invest	Néant	Néant	20,0 Mdh
Attijari bank Tunisie	Néant	Néant	Néant
OGM	345 Mdh	530 Mdh	3 661 Mdh *
CBAO	6,9 Mdh	Néant	6,8 Mdh
Banque Internationale pour le Mali	19,2 Mdh	7,6 Mdh	Néant
Union Gabonaise des banques	56,7 Mdh	56,4 Mdh	55,0 Mdh
Crédit du Congo	66,3 Mdh	85,4 Mdh	81,5 Mdh
Société Ivoirienne de Banque	44,8 Mdh	43,0 Mdh	70,1 Mdh
Crédit du Sénégal	21,2 Mdh	28,9 Mdh	16,4 Mdh
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Commerciale de Banque Cameroun	43,5 Mdh	54,6 Mdh	68,9 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant

Dont un dividende exceptionnel de près de 2,8 Mrds Dh

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produit Net Bancaire	11 449	10 841	14 236	-5,3%	31,3%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-140	-153	57	-9,2%	>100,0%
Autres produits d'exploitation non bancaire	63	159	105	>100,0%	-34,3%
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-100,0%	Ns
Charges générales d'exploitation	3 927	4 122	4 286	5,0%	4,0%
Résultat Brut d'Exploitation	7 445	6 726	10 112	-9,7%	50,3%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 175	-1 427	-1 028	-21,4%	28,0%
Autres dotations nettes des reprises	-832	-91	-385	89,1%	<-100%
Résultat courant	5 437	5 208	8 699	-4,2%	67,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 10,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 50,3% par rapport à 2015. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

Pour sa part, le résultat courant affiche une progression de 67,0% pour s'établir à près de 8,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse significative du résultat brut d'exploitation et d'une diminution des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à près de 6,7 Mrds Dh, en baisse de 9,7% par rapport à l'exercice 2014, suite notamment à une décroissance du produit net bancaire de 5,3% (-608 Mdh) accompagné d'une augmentation des charges générales d'exploitation.

Pour sa part, le résultat courant affiche un repli de 4,2% (-229 Mdh) pour atteindre près de 5,2 Mrds Dh à fin 2015. Cette baisse tient compte d'une augmentation de 21,4% (+252 Mdh) des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance accompagnée par un repli des autres dotations nettes des reprises de 89,2% (-742 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat courant	5 437	5 208	8 699	-4,2%	67,0%
Résultat non courant	-69	-89	-179	-29,5%	<-100%
Impôt sur les résultats	1 824	1 453	1 584	-20,3%	9,0%
Résultat net	3 544	3 665	6 935	3,4%	89,2%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 6,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des dividendes reçus des filiales.

Pour sa part, le résultat non courant a enregistré une baisse de 90 Mdh par rapport au 31 décembre 2015, suite notamment une augmentation des charges non courantes.

Revue analytique 2015 – 2014

Au titre de l'exercice 2015, le résultat net s'est inscrit en croissance de 3,4% pour s'établir à près de 3,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une diminution des charges de l'impôt sur les résultats malgré la baisse des résultats courant et non courant.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net	3 544	3 665	6 935	3,4%	89,2%
Fonds propres	28 988	30 623	35 321	5,6%	15,3%
Total bilan	288 818	288 121	299 527	-0,2%	4,0%
Return On Equity (ROE) *	13,9%	13,6%	24,4%	-0,3 pt	+10,8 pts
Return On Assets (ROA) **	1,2%	1,3%	2,3%	+0,0 pt	+1,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

* Résultat net / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

** Résultat net / Total bilan

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 24,4%, en progression de 10,8 points par rapport à 2015. Cette situation provient d'une progression du résultat net de la banque (+89,2%) qui a atteint plus de 6 935 Mdh Dh à fin 2016.

Pour sa part, le ROA s'est amélioré de 1,0 point par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 2,3% en 2016.

Revue analytique 2015 –2014

Au titre de l'exercice 2015, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 13,6%, en léger recul de 0,3 point par rapport à 2014. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation de 5,6% des fonds propres conjuguée à une croissance du résultat net de 3,4%.

Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,3% à fin 2015, en amélioration de 0,1 point par rapport au niveau enregistré au titre de l'exercice 2014.

I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Actif	288 818	288 121	299 527	-0,2%	4,0%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 005	5 576	7 303	39,2%	31,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	33 640	35 049	40 716	4,2%	16,2%
Créances sur la clientèle	170 228	164 250	174 927	-3,5%	6,5%
Créances acquises par affacturage	1 059	0	0	-100,0%	43,6%
Titres de transaction et de placement	49 368	53 429	46 121	8,2%	-13,7%
Autres actifs	2 426	3 786	5 454	56,1%	44,1%
Titres d'investissement	9 195	6 089	5 969	-33,8%	-2,0%
Titres de participation et emplois assimilés	12 529	13 762	13 645	9,8%	-0,8%
Immobilisation en crédit bail et en location	1 618	1 262	239	-22,0%	-81,1%
Immobilisations incorporelles	1 896	1 898	1 812	0,1%	-4,5%
Immobilisations corporelles	2 854	3 019	3 341	5,8%	10,7%
Passif	288 818	288 121	299 527	-0,2%	4,0%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41 530	29 870	21 792	-28,1%	-27,0%
Dépôts de la clientèle	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%
Titres de créances émis	9 292	7 049	7 592	-24,1%	7,7%
Autres passifs	5 875	6 097	10 053	3,8%	64,9%
Provisions pour risques et charges	2 634	2 762	3 165	4,8%	14,6%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns
Dettes subordonnées	9 778	10 761	12 770	10,0%	18,7%
Fonds propres	28 988	30 623	35 321	5,6%	15,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	33 640	35 049	40 716	4,2%	16,2%
A vue	8 023	11 025	10 211	37,4%	-7,4%
A terme	25 618	24 025	30 505	-6,2%	27,0%
Créances sur la clientèle (C2)	171 287	164 250	174 927	-4,1%	6,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	52 092	49 066	49 639	-5,8%	1,2%
Crédits à l'équipement	57 607	54 607	56 336	-5,2%	3,2%
Crédits immobiliers	54 542	54 570	56 253	0,1%	3,1%
Autres crédits	1 617	1 652	7 971	2,1%	>100,0%
Créances acquises par affacturage	1 059	-	-	-100,0%	0,0%
Créances en souffrance nettes de provision	3 025	3 051	3 323	0,9%	8,9%
Intérêts courus à recevoir	1 346	1 304	1 407	-3,1%	7,8%
Total crédits (C1) + (C2)	204 927	199 300	215 642	-2,7%	8,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 2,7% par rapport à 2014, pour atteindre près de 199,3 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- le repli de l'encours des créances sur la clientèle de 4,1% (-7,0 Mrds Dh) à près de 164,3 Mrds Dh à fin 2015. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 5,8% (-3,0 Mrds Dh) ;
 - ✓ la diminution de l'encours des crédits à l'équipement de -5,2% (-3,0 Mrds Dh) à près de 54,6 Mrds Dh à fin 2015 ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et de celui des autres crédits de 0,1% (+28,6 Mdh) et de 2,1% (+34,7 Mdh) respectivement ;
- ✓ la quasi-stagnation des créances en souffrance nettes de provision à près de 3,5 Mrds Dh à fin décembre 2015.
- l'augmentation à hauteur de 4,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 35,0 Mrds Dh à fin 2015. Cette situation est consécutive à une progression de 37,4% (+3,0 Mrds Dh) de l'encours créances à vue qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à terme de 6,2% (-1,6 Mrds Dh) en 2015.

Au titre de l'exercice 2016, la part des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement, et des crédits immobiliers représentent respectivement 29,2% (-1,5 pts), 33,1% (-1,1 pts) et 33,1% (-1,1 pts) du total des crédits à la clientèle de la banque.

	2014	2015	2016
Crédits de trésorerie et à la consommation	31,4%	30,7%	29,2%
Crédits à l'équipement	34,7%	34,2%	33,1%
Crédits immobiliers	32,9%	34,1%	33,1%
Autres crédits	1,0%	1,0%	4,7%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

* Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	41 530	29 870	21 792	-28,1%	-27,0%
A vue	6 456	12 281	6 749	90,2%	-45,0%
A terme	35 075	17 589	15 044	-49,9%	-14,5%
Dettes envers la clientèle (D2)	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%
Comptes à vue créditeurs	116 123	122 338	129 556	5,4%	5,9%
Comptes d'épargne	25 049	25 875	26 911	3,3%	4,0%
Dépôts à terme	40 515	43 521	38 366	7,4%	-11,8%
Autres comptes créditeurs	8 221	8 303	13 248	1,0%	59,6%
Intérêts courus à payer	812	922	753	13,7%	-18,4%
Total dettes (D1+D2)	232 250	230 829	230 626	-0,6%	-0,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.
- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse

de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à terme de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

Revue analytique 2014 – 2015

En 2015, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 200,9 Mrds Dh, en hausse de 5,4% (+10,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2014, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 5,4% (+6,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 122,3 Mrds Dh à fin 2015 ;
- la progression de 3,3% (+826,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 25,9 Mrds Dh au 31 décembre 2015 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 7,4% (+3,0 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 43,5 Mrds Dh à fin 2015.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une baisse de 28,1% (+11,7 Mrds Dh), pour atteindre 29,9 Mrds Dh à fin 2015. Cette tendance s'explique par une diminution de 49,9% (-17,5 Mrds Dh) des dépôts à terme, qui n'a pas été compensée par l'augmentation des dépôts à vue (+5,8 Mrds Dh) qui atteignent 12,3 Mrds Dh à fin 2015.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 62,0% des dépôts de la clientèle à fin 2016.

	2014	2015	2016
Comptes à vue créditeurs*	60,9%	60,9%	62,0%
Comptes d'épargne	13,1%	12,9%	12,9%
Dépôts à terme	21,2%	21,7%	18,4%
Autres comptes créditeurs*	4,3%	4,1%	6,3%
Intérêts courus à payer	0,4%	0,5%	0,4%
Total dépôts **	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au terme de l'exercice 2016, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'établit à 83,8%.

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Encours crédits bruts *	171 287	164 250	174 927	-4,1%	6,5%
Encours dépôts	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%
Ratio de transformation	89,8%	81,7%	83,8%	-8,1 pts	+2,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Fonds propres & assimilés dont :	38 766	41 384	48 091	6,8%	16,2%
Dettes subordonnées	9 778	10 761	12 770	10,0%	18,7%
Capital	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	23 407	24 916	26 350	6,4%	5,8%
Résultat net de l'exercice	3 544	3 665	6 935	3,4%	89,2%
Report à nouveau	1	6	0	>100,0%	-97,5%
Ressources externes	241 542	237 878	238 218	-1,5%	0,1%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Etablissements de crédit	41 530	29 870	21 792	-28,1%	-27,0%
<i>Comptes à vue</i>	6 456	12 281	6 749	90,2%	-45,0%
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	35 075	17 589	15 044	-49,9%	-14,5%
Clientèle	190 720	200 959	208 834	5,4%	3,9%
Titres de créances émis	9 292	7 049	7 592	-24,1%	7,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

- Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 48,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 16,2% (+6,7 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée aux principaux éléments conjugués suivants : l'émission, en juin et en décembre 2016, de deux emprunts obligataires subordonnés Dh (1 milliards et 1.5 milliards) et d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes (500 Mdh) pour un montant global de 3,0 Mrds ;
- la hausse de 5,8% (+1,4 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2015 en réserves ;
- l'amélioration de la rentabilité de la banque de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) en 2016.

Les dépôts de la clientèle représentent 87,7% des ressources externes de la banque à fin 2016, avec un encours de plus de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette amélioration a permis d'atténuer le repli de 27,0% de l'encours des dettes auprès des établissements de crédit à près de 21,8 Mrds Dh. A noter qu'à fin 2016, près de 69,0% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Par ailleurs, le montant des titres de créances émis a progressé de 7,7% pour s'établir à 7,6 Mrds Dh à fin 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 41,4 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 6,8% par rapport à 2014. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse de 6,4% (+1,5 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2014 en réserves ;
- l'émission, en décembre 2015, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 1 Mrd Dh.

L'encours des dépôts de la clientèle, qui représente en moyenne près de 79,1% des ressources externes de la banque sur les trois derniers exercices, s'est amélioré de 5,4% (+10,2 Mrds) pour s'établir à près de 200,9 Mrds Dh à fin 2015.

Au terme de l'exercice 2015, les ressources externes ont diminué de 1,5% pour s'établir à 237,9 Mdh. Les emprunts de trésorerie à terme, qui constituent près de 14,0% des ressources externes de la banque

sur les trois derniers exercices, ont diminué de 49,9% en 2015 avec un encours de près de 17,6 Mrds Dh.

Enfin, les titres de créances émis, dont la contribution représente près de 3,4% des ressources externes d'Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices, se sont établis à près de 7,0 Mrds Dh en 2015, en baisse de 24,1% par rapport à 2014.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances pré-douteuses	53	0	2	-100,0%	>100,0%
Créances douteuses	151	1	1	-99,4%	-28,7%
Créances compromises	2 821	3 050	3 320	8,1%	8,9%
Total	3 025	3 051	3 323	0,9%	8,9%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2015 – 2016

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 3,3 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une hausse de 8,9% par rapport à 2015.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à près de 8,2 Mrds Dh à fin 2016, soit un taux de couverture de 71,2%.

Revue analytique 2015-2014

Au titre de l'exercice 2015, les créances en souffrance nettes de provisions ont progressé de 0,9% pour atteindre près de 3 051 Mdh.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à 7,5 Mrds Dh à fin 2015, soit un taux de couverture de 71,1%.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	6 644	7 495	8 195	12,8%	9,3%
Provisions (décaissement et signature)	6 847	7 780	8 501	13,6%	9,3%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	9 669	10 546	11 518	9,1%	9,2%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	10 341	11 195	12 214	8,3%	9,1%
<u>Encours de crédits bruts</u>					
Crédit par décaissement	177 931	171 746	183 122	-3,5%	6,6%
Crédit par décaissement et par signature	232 674	233 893	257 651	0,5%	10,2%
<u>Taux de couverture (1)</u>					
Taux de couverture (décaissement)	68,7%	71,1%	71,2%	+2,4 pts	+0,1 pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	66,2%	69,5%	69,6%	+3,3 pts	+0,1 pt
<u>Taux de contentieux (2)</u>					
Taux de contentieux (décaissement)	5,4%	6,1%	6,3%	+0,7 pt	+0,1 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	4,4%	4,8%	4,7%	+0,3 pt	+0,0 pt
Taux de contentieux du secteur (3) *	6,9%	7,4%	7,8%	+0,5 pt	+0,4 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

(1) Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

(2) Créances en souffrance/Encours brut de crédit

(3) Créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 4,7%, en quasi-stagnation par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire a enregistré une augmentation de 0,4 point à près de 7,8 % à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque s'est établi à 71,2% à fin 2016 contre 71,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

Revue analytique 2015-2014

En 2015, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 4,8%, en hausse de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 7,4% sur l'exercice 2015, en augmentation de 0,5 point par rapport à 2014.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque, pour sa part, a enregistré une hausse de 2,4 points en 2015, sous l'effet de l'accroissement des créances en souffrance brut de 9,1% conjuguée à l'augmentation des provisions (décaissement) de 12,8% en 2015.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dotations aux provisions	1 927	2 288	1 880	18,7%	-17,8%
DAP pour créances et engagements par signature en souffrance	1 521	1 724	1 529	13,4%	-11,3%
Pertes sur créances irrécouvrables	407	563	351	38,6%	-37,6%
Reprises de provisions	752	861	852	14,5%	-1,0%
Reprises de prov. pour créances et engagmt. par signature en souffrance	675	791	808	17,2%	2,1%
Récupérations sur créances amorties	77	69	44	-9,6%	-36,1%
Dotations nettes aux provisions (1)	1 175	1 427	1 028	21,4%	-28,0%
Encours brut de crédit* (2)	171 287	164 250	174 927	-4,1%	6,5%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,7%	0,9%	0,6%	+0,2 pt	-0,3 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la charge de risque nette s'établit à 0,6%, soit une diminution de 0,3 point par rapport à fin 2015. Cette situation est attribuable à une baisse des dotations nettes aux provisions (-28,0%), de pair avec la progression de 6,5% de l'encours brut de crédit à près de 174,9 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

A fin 2015, la charge de risque nette s'est inscrite en augmentation (+0,2 pts) à 0,9%, contre 0,7% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une progression des dotations nettes aux provisions de 21,4% (+252,1 Mdh) conjuguée à une diminution des encours brut de crédit de 4,1% par rapport à 2014.

Ratios de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	21 974	22 142	27 154	0,8%	22,6%
Fonds propres réglementaires (2)	26 793	26 610	32 662	-0,7%	22,7%
Risques pondérés (3)	209 137	210 337	229 322	0,6%	9,0%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,51%	10,53%	11,84%	+0,02 pt	+1,31 pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,81%	12,65%	14,24%	-0,16 pt	+1,59 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au terme de l'exercice 2016, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 11,8% en croissance de 1,3 point par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est également inscrit en hausse de 1,6 point pour atteindre 14,2% à fin 2016.

Au titre de l'exercice 2015, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,5% en stagnation par rapport à fin 2014. Pour sa part, le ratio de solvabilité⁹³ d'Attijariwafa bank s'est inscrit en légère baisse de 0,2 pt pour atteindre 12,7% à fin 2015.

⁹³ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.
 Note d'information Attijariwafa bank – Emission d'obligations subordonnées

I.2.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Engagements donnés	54 540	61 863	74 223	13,4%	20,0%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1	1	1	0,0%	0,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	15 997	16 670	18 288	4,2%	9,7%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8 585	11 618	15 981	35,3%	37,6%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	29 957	33 574	39 954	12,1%	19,0%
Titres achetés à réméré	-	-	-	Ns	Ns
Autres titres à livrer	-	-	-	Ns	Ns
Engagement reçus	17 278	16 428	23 034	-4,9%	40,2%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	658	-	1 492	Ns	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 544	16 299	21 271	-1,5%	30,5%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	76	129	272	69,1%	>100,0%
Titres vendus à réméré	-	-	0	Ns	Ns
Autres titres à recevoir	-	0	0	Ns	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les engagements donnés par la banque ont atteint 74,2 Mrds Dh, enregistrant une augmentation de 20,0% comparativement à fin décembre 2015. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 9,7% (+1,6 Mrd Dh) à près de 18,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016
- l'accroissement de 19,0% (+6,4 Mrds Dh) des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à près de 40,0 Mrds Dh.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 40,2% à plus de 23,0 Mrds Dh à fin 2016, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 30,5% (+5,0 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

En 2015, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 61,9 Mrds Dh, enregistrant un accroissement de 13,4% par rapport à fin décembre 2014. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'avancée des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 35,3% (3,0 Mrds Dh) à près de 11,6 Mrds Dh ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 12,1% (+3,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 33,6 Mrds Dh à fin 2015 ;

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 16,4 Mrds Dh à fin 2015, contre près de 17,3 Mrds Dh au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi un recul de 4,9%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de -1,5% (-244,7 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2014-2016:

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat avant impôts	5 368	5 118	8 519	-4,7%	66,4%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	17 411	17 120	16 791	-1,7%	-1,9%
+ Récupérations sur créances amorties	77	69	44	-9,6%	-36,1%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	61	136	47	>100,0%	-65,3%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-8 663	-9 143	-8 159	-5,5%	10,8%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-	-	Ns	Ns
- Charges générales d'exploitation versées	-3 513	-3 710	-3 870	-5,6%	-4,3%
- Impôts sur les résultats versés	-1 824	-1 453	-1 584	20,3%	-9,0%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 549	3 019	3 269	-14,9%	8,3%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 298	-1 409	-5 666	-8,6%	<-100%
+/- Créances sur la clientèle	-1 828	7 037	-10 676	>100,0%	<-100%
+/- Titres de transaction et de placement	2 249	-4 061	7 308	<-100%	>100,0%
+/- Autres actifs	610	-1 360	-1 668	<-100%	-22,7%
+/- Immob. données en crédit-bail et en location	-133	356	1 023	>100,0%	>100,0%
+/- Dettes envers les Ets de crédit et assim.	-12 463	-11 660	-8 078	6,4%	30,7%
+/- Dépôts de la clientèle	16 585	10 239	7 875	-38,3%	-23,1%
+/- Titres de créance émis	1 548	-2 243	543	<-100%	>100,0%
+/- Autres passifs	-11 464	221	3 956	>100,0%	>100,0%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-6 194	-2 881	-5 384	53,5%	-86,9%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	-2 645	139	-2 114	>100,0%	<-100%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	1 030	3 152	521	>100,0%	-83,5%
+ Produit des cessions d'immob. incorp et corp.	171	180	283	5,0%	57,7%
- Acquisition d'immobilisations financières	-194	-1 431	-227	<-100%	84,1%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 072	-729	-866	32,0%	-18,8%
+ Intérêts perçus	432	310	261	-28,3%	-15,8%
+ Dividendes perçus	1 272	1 419	4 588	11,6%	>100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	1 640	2 901	4 560	76,9%	57,2%
+ Sub., fonds pub. et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	-217	1 000	2 000	>100,0%	100,0%
+ Emission d'actions	-	-	-	Ns	Ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns
- Intérêts versés	-433	-434	-480	-0,3%	-10,6%
- Dividendes versés	-1 934	-2 035	-2 239	-5,3%	-10,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 584	-1 469	-718	43,1%	51,1%
Variation nette de la trésorerie	-3 589	1 571	1 727	>100,0%	10,0%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 594	4 005	5 576	-47,3%	39,2%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 006	5 576	7 303	39,2%	31,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -2,1 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de près de 2,3 Mrds Dh par rapport à 2015. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 2,5 Mrds Dh (-86,9%), conjugué une augmentation de 250 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2016 s'explique principalement par une évolution des ressources qui demeure moins importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, l'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 8,3% en 2016, résulte d'une regression des charges d'exploitation bancaires versées, qui ont affiché une diminution de 10,8% (-1,0 Mrd Dh), plus importante que celle des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une baisse de 1,9% (-328,9 Mdh).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 4,6 Mrds Dh à fin 2016, contre 2,9 Mrds Dh pour l'exercice précédent, soit une progression de 57,2% (+1,7 Mrds Dh).

Cette évolution s'explique principalement par des progressions respectives de 3,2 Mrds Dh et 1,2 Mrd Dh des dividendes perçus et des acquisitions financières, compensant ainsi la baisse du produit des cessions d'immobilisations financières. Ces dernières ont affiché une diminution de 83,5% (-2,6 Mrds Dh) au cours de l'exercice 2016.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -718 Mdh en 2016, soit une augmentation de 51,1% consécutif à l'émission d'obligations subordonnées d'un montant de 3 Mrds Dh en 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 139 Mdh en 2015 contre -2,6 Mrds Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+3,1 Mrds Dh) conjugué à un recul (-529 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges passant ainsi à 3,5 Mrds Dh en 2015 contre 3,0 Mrds Dh en 2014.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de -14,9% en 2015, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire perçus (-1,7% soit -290,7 Mdh par rapport à 2014) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaires et des charges générales d'exploitation, qui ont affiché des progressions respectives de 5,5% (+480,0 Mdh) et 5,6% (+197,0 Mdh) sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont affiché une progression de près de 1,3 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration est attribuable à la hausse (+2,1 Mrds Dh) des produits de cession d'immobilisation financières à près de 3,2 Mrds Dh, conjuguée à l'accroissement (+894 Mdh) des investissements en immobilisation financières, corporelles et incorporelles qui ont atteint près de 2,2 Mrds Dh à fin 2015.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à près de -1,5 Mrds Dh en 2015, contre -2,6 Mrds Dh en 2014. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banques en 2015 pour un montant de près de 2,0 Mrds Dh, contre-balancé par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 1 Mrds Dh.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2016

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWafa EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	75,00%	75,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	55,00%	55,00%
Wafa SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafa BAIL	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
Wafa ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding		(2)			Maroc	IG	100,00%	100,00%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

- IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence
 (A) Mouvements intervenus au premier semestre 2015
 (B) Mouvements intervenus au second semestre 2015
 (C) Mouvements intervenus au premier semestre 2016
 (D) Mouvements intervenus au second semestre 2016

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

Entreprises entrées	Entreprises sorties
2014 à décembre 2016 Attijari Ivoire (Septembre 2015)	-

Source : Attijariwafa bank

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var.16/15
Intérêts et produits assimilés	17 499	17 336	17 117	-0,9%	-1,3%
Intérêts et charges assimilées	6 473	5 935	5 504	-8,3%	-7,3%
Marge d'intérêt	11 026	11 401	11 613	3,4%	1,9%
Commissions perçues	4 301	4 566	4 992	6,2%	9,3%
Commissions servies	426	526	574	23,3%	9,1%
Marge sur commissions	3 875	4 040	4 418	4,3%	9,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 778	2 945	3 063	-22,1%	4,0%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	346	184	347	-47,0%	89,3%
Résultat des activités de marché	4 124	3 128	3 410	-24,1%	9,0%
Produits des autres activités	6 039	6 483	7 175	7,3%	10,7%
Charges des autres activités	5 615	6 055	6 943	7,8%	14,7%
Produit net bancaire	19 450	18 997	19 673	-2,3%	3,6%
Charges générales d'exploitation	7 681	7 960	8 247	3,6%	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	828	851	896	2,8%	5,3%
Résultat brut d'exploitation	10 941	10 186	10 530	-6,9%	3,4%
Coût du risque	-3 034	-2 217	-2 001	26,9%	9,7%
Résultat d'exploitation	7 907	7 969	8 529	0,8%	7,0%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	20	12	4	-37,7%	-71,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	47	123	55	>100,0%	-55,5%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	7 973	8 104	8 587	1,6%	6,0%
Impôts sur les bénéfices	2 833	2 804	2 934	-1,0%	4,6%
Résultat net	5 140	5 300	5 653	3,1%	6,7%
Résultat hors groupe	785	798	896	1,7%	12,2%
Résultat net part du groupe	4 355	4 502	4 757	3,4%	5,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

II.3.1. Produit Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Intérêts et produits assimilés	17 499	17 336	17 117	-0,9%	-1,3%
Intérêts et charges assimilés	6 473	5 935	5 504	-8,3%	-7,3%
Marge d'intérêt	11 026	11 401	11 613	3,4%	1,9%
Commissions perçues	4 301	4 566	4 992	6,2%	9,3%
Commissions servies	426	526	574	23,3%	9,1%
Marge sur commissions	3 875	4 040	4 418	4,3%	9,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 778	2 945	3 063	-22,1%	4,0%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	346	184	347	-47,0%	89,3%
Résultat des activités de marché	4 124	3 128	3 410	-24,1%	9,0%
Produits des autres activités	6 039	6 483	7 175	7,3%	10,7%
Charges des autres activités	5 615	6 055	6 943	7,8%	14,7%
Produit net bancaire	19 450	18 997	19 673	-2,3%	3,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 3,6% par rapport à 2015, pour s'établir à près de 19,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 1,9% (+212 Mdh) par rapport à l'exercice 2015, pour se situer à 11,6 Mrds Dh à fin 2016. Cette amélioration résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilés (-7,3%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-1,3%). La contribution de cette marge au PNB du Groupe s'élève à 59,0% au 31 décembre 2016 contre 60,0% au 31 décembre 2015 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 9,4% (+378,0 Mdh) pour s'établir à 4,4 Mrds Dh à fin 2016, suite notamment à l'amélioration des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 22,5% à la formation du PNB consolidé ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 9,0% (+282,3 Mdh) à près de 3,4 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 4,0% (+118,4 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat et de 89,3% (+163,9 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.
- la croissance des produits des autres activités de 10,7% (+692 Mdh) par rapport à fin 2015, contrebalançant ainsi une progression plus importante (+14,7%) des charges des autres activités qui se sont établies à 6,9 Mrds Dh à fin 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

A fin 2015, le produit net bancaire s'est inscrit en baisse de 2,3% (-452,7 Mdh) par rapport à l'exercice 2014, pour s'établir à près de 19,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 3,4% (+374,7 Mdh) à près de 11,4 Mrds Dh. Cette augmentation résulte d'une diminution combinée des intérêts et produits assimilés (-0,9%) et des des intérêts et charges assimilés (-8,3%) pour respectivement atteindre 17,3 Mrds Dh et 5,9 Mrds Dh ;

- la hausse de la marge sur commissions de 4,3% (+165,1 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 4,0 Mrds Dh en 2015. Cette évolution résulte d'un accroissement des commissions perçues de 6,2% (+264,6 Mdh) conjugué à une augmentation de 23,3% (99,5 Mdh) des commissions servies. Elle contribue ainsi à hauteur de 21,3% à la formation du PNB consolidé en 2015, contre 19,9% en 2014 ;
- la baisse du résultat des activités de marché de -24,1% (-995,6 Mdh) à près de 3,1 Mrds Dh au 31 décembre 2015. Ce repli est due à la diminution des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 22,1% (-833,0 Mdh) conjointe à la baisse des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 47,0% (-162,7 Mdh) ;
- l'augmentation du résultat des autres activités, due aux surcroits respectifs de 7,3% (+443,4 Mdh) des produits des autres activités et des charges des autres activités de 7,8% (+440,3 Mdh).

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Intérêts et produits assimilés	17 499	17 336	17 117	-0,9%	-1,3%
Opérations avec la clientèle	15 105	15 009	14 938	-0,6%	-0,5%
Comptes et prêts	14 363	14 125	13 970	-1,7%	-1,1%
Opérations de pensions	5	3	2	-40,4%	-44,1%
Opérations de location-financement	736	881	966	19,7%	9,7%
Opérations interbancaires	723	670	566	-7,3%	-15,6%
Comptes et prêts	712	669	565	-6,0%	-15,6%
Opérations de pensions	11	1	1	-92,5%	-3,3%
Actifs disponibles à la vente	1 671	1 657	1 613	-0,9%	-2,6%
Intérêts et charges assimilés	6 473	5 935	5 504	-8,3%	-7,3%
Opérations avec la clientèle	3 591	3 734	3 553	4,0%	-4,9%
Comptes et emprunts	3 441	3 619	3 425	5,2%	-5,4%
Opérations de pensions	150	115	128	-23,0%	11,3%
Opérations de location-financement	-	-	-	Ns	Ns
Opérations interbancaires	1 803	1 190	929	-34,0%	-21,9%
Comptes et emprunts	1 436	1 065	788	-25,9%	-26,0%
Opérations de pensions	367	126	141	-65,7%	12,2%
Emprunts émis par le groupe	1 079	1 011	1 022	-6,3%	1,1%
Marge d'intérêt	11 026	11 401	11 613	3,4%	1,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 1,9% (+212,0 Mdh) pour se situer à près de 11,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- légère baisse des intérêts et produits assimilés de 1,3% (-219,2 Mdh) à près de 17,1 Mrds Dh, sous l'effet d'une quasi-stagnation des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle accompagnée de la diminution des intérêts et produits assimilés sur opérations interbancaires (-104,5 Mdh) et des actifs disponibles à la vente (-43,8 Mdh) ;
- baisse de 7,3% (-431,2 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,5 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de 4,9% (-181,4 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, et par la diminution de 21,9% des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires suite notamment à la diminution de 13,0% de l'encours des dettes envers les établissements de crédits et assimilés.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank atteint près de 11,4 Mrds Dh contre 11,0 Mrds Dh en 2014, soit une hausse de 3,4%. Cette progression résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilées plus importante que celle des intérêts et produits assimilés :

- légère baisse des intérêts et produits assimilés de 0,9% (-162,5 Mdh) à près de 17,3 Mrds Dh, sous l'effet de la rétractation des créances sur la clientèle dont l'encours à fin 2015 a baissé de 1,3% (-3,2 Mrds Dh) par rapport à 2014 ;
- baisse de 8,3% (-537,2 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,9 Mrds Dh à fin 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution de -34,0% (-612,6 Mdh) à près de 1,2 Mrds Dh des opérations interbancaires, qui a été atténuée par l'augmentation de 4,0% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Commissions perçues	4 301	4 566	4 992	6,2%	9,3%
Commissions sur opérations	1 896	1 972	2 249	4,0%	14,1%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 266	1 315	1 505	3,9%	14,4%
Prestation de services bancaires et financiers	2 406	2 594	2 743	7,8%	5,7%
Dont produits de gestion d'OPCVM	288	333	358	15,5%	7,5%
Dont produits sur moyen de paiement	1 288	1 396	1 519	8,4%	8,8%
Commissions servies	426	526	574	23,3%	9,1%
Commissions sur opérations	34	82	75	>100,0%	-7,8%
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	29	67	59	>100,0%	-11,5%
Prestation de services bancaires et financiers	392	444	498	13,3%	12,2%
Dont charges de gestion d'OPCVM	23	25	20	7,1%	-21,2%
Dont charges sur moyen de paiement	292	346	392	18,6%	13,4%
Marge sur commissions	3 875	4 040	4 418	4,3%	9,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 4,4 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 9,4% par rapport à l'exercice 2015. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh) pour atteindre près de 5,0 Mrds Dh à fin 2016 et ce, en raison d'une progression aussi bien des commissions sur opérations (+14,1% soit 277,5 Mdh de plus qu'à fin 2015), que des prestations de services bancaires et financiers (+5,7% soit 148,3 Mdh de plus qu'à fin 2015). Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 66,9% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent près de 55,4% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- la hausse des commissions servies de 9,1% (+47,8 Mdh) à près de 574 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 12,2% (+54,1 Mdh) à près de 498 Mdh.

Revue analytique 2014 – 2015

En 2015, la marge sur commissions du Groupe a enregistré une hausse de 4,3% pour s'établir à près de 4,0 Mrds Dh. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

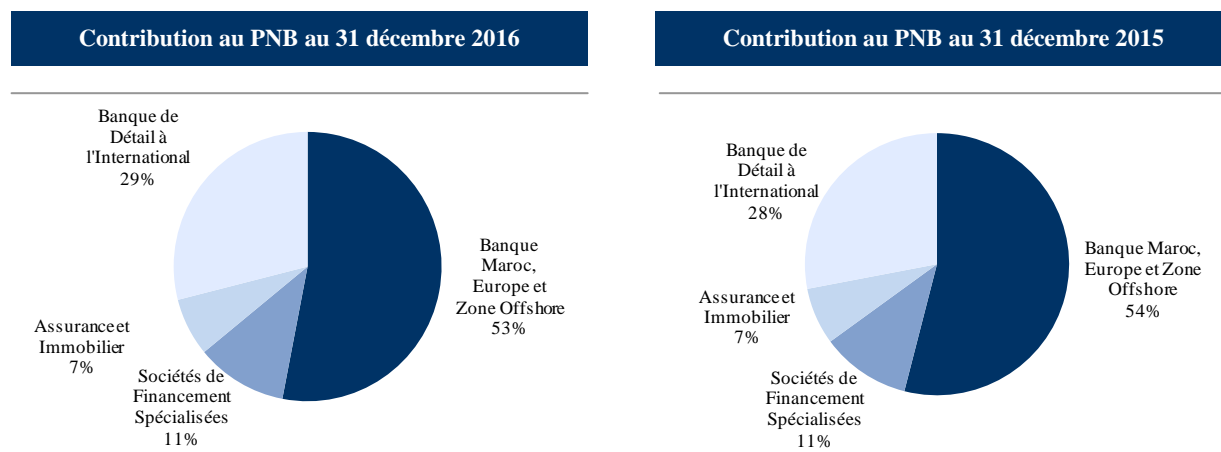
- la progression des commissions perçues de 6,2% (+ 264,6 Mdh) à près de 4,6 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers de 7,8%

(+188,8 Mdh) par rapport à 2014, conjuguée à l'accroissement des commissions sur opérations de 4,0% (+76 Mdh) par rapport à 2014 ;

- l'amélioration des commissions servies de 23,3% (+99,5 Mdh) pour s'établir à près de 526 Mdh à fin 2015. Cette situation résulte de la forte progression aussi bien des commissions sur opérations de 47,5 Mdh que des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 13,3% (+52,0 Mdh) pour s'établir au 31 décembre 2015 à près de 82 Mdh et 444 Mdh respectivement.

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 :



Source : Attijariwafa bank

L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'International au cours des deux derniers exercices (ce pôle représentait près de 25% en 2014) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment la Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal, Crédit du Congo, UGB Gabon, Attijariwafa Mauritanie et SCB Cameroun, Attijaribank Mauritanie et la Banque International pour l'Afrique au Togo.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période 2014 à 2016 :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Attijariwafa bank	10 440	9 732	9 701	-6,8%	-0,3%
Filiales dont :	9 010	9 265	9 972	2,8%	7,6%
Attijari Bank Tunisie	1 403	1 417	1 497	1,0%	5,6%
Wafa Assurance IFRS	1 388	1 400	1 436	0,9%	2,5%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	925	924	1 017	-0,2%	10,1%
Wafasalaf	1 022	1 002	997	-2,0%	-0,5%
Société Ivoirienne de Banque	667	724	860	8,6%	18,8%
Société Camerounaise de Banque	659	668	733	1,4%	9,7%
Union Gabonaise de Banque	540	607	638	12,4%	5,0%
Autres filiales	2 406	2 523	2 795	4,9%	10,8%
Total	19 450	18 997	19 673	-2,3%	3,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Sur la période 2014 – 2016, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 49,3%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec plus de 7,6% et de Wafa Assurance avec une part de 7,3%.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produit net bancaire (1)	19 450	18 997	19 673	-2,3%	3,6%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	8 509	8 811	9 143	3,5%	3,8%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	43,7%	46,4%	46,5%	+2,6 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Charges de personnel	4 157	4 343	4 440	4,5%	2,2%
Impôts et taxes	292	280	296	-4,1%	5,8%
Charges externes	3 091	3 149	3 467	1,9%	10,1%
Autres charges générales d'exploitation	141	188	45	33,3%	-76,3%
Charges générales d'exploitation	7 681	7 960	8 247	3,6%	3,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression de 3,6% à près de 8,2 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 2,2% (+97 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 10,1% (+318 Mdh) par rapport à fin 2015, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les charges générales d'exploitation ont progressé de 3,6% par rapport à l'exercice 2014 pour s'établir à près de 7,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 4,5% (+186 Mdh) à près de 4,3 Mrds Dh conjugué à une hausse des charges externes de 1,9% (+58 Mdh) à près de 3,1 Mrds à fin 2015.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2014 – 2016, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Attijariwafa bank	4 039	4 289	4 333	6,2%	1,0%
Filiales dont :	4 470	4 522	4 810	1,2%	6,4%
Attijari Bank Tunisie	681	728	691	6,9%	-5,1%
Wafa Assurance IFRS	485	521	579	7,4%	11,0%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	582	579	542	-0,5%	-6,5%
Attijariwafa Europe	520	502	488	-3,5%	-2,7%
Société Ivoirienne de Banque	364	376	438	3,3%	16,5%
Union Gabonaise de Banque	319	364	365	14,1%	0,3%
Société Camerounaise de Banque	362	349	357	-3,6%	2,3%
Wafasalaf	331	308	349	-6,9%	13,3%
Autres filiales	826	795	1 002	-3,8%	26,0%
Charges générales d'exploitation *	8 509	8 811	9 143	3,5%	3,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Sur la période 2014–2016, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 47,4% suivi d'Attijari bank Tunisie avec 7,6% et de Wafa Assurance avec une part de 6,3%.

II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produit net bancaire	19 450	18 997	19 673	-2,3%	3,6%
Charges générales d'exploitation	7 681	7 960	8 247	3,6%	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	828	851	896	2,8%	5,3%
Résultat brut d'exploitation	10 941	10 186	10 530	-6,9%	3,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 3,4% par rapport à 2015, pour s'établir à 10,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 3,6% (+676 Mdh) conjuguée à une augmentation, moins importante, des charges générales d'exploitation de 3,6% (+287 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, le résultat brut d'exploitation a affiché une baisse de 6,9% à près de 10,2 Mrds Dh. Cette baisse résulte principalement d'un décroissement du PNB de 2,3% (-452,7 Mdh) conjuguée à une augmentation, moins importante, des charges générales d'exploitation de 3,6% (+278,8 Mdh) pour s'établir à près de 7,9 Mrds Dh à fin 2015.

Contribution des filiales au Résultat Brut d'Exploitation

La contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au Résultat Brut d'Exploitation, au titre la période 2014-2016, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Attijariwafa bank	6 401	5 443	5 368	-15,0%	-1,4%
Filiales dont :	4 540	4 743	5 163	4,5%	8,8%
Wafa Assurance	904	879	857	-2,7%	-2,6%
Attijari Bank Tunisie	722	689	807	-4,6%	17,1%
Wafasalaf	691	694	648	0,4%	-6,6%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	343	344	475	0,4%	38,1%
Société Ivoirienne de Banque	303	348	422	14,8%	21,3%
Société Camerounaise de Banque	297	319	376	7,4%	17,8%
Union Gabonaise de Banque	221	243	273	10,1%	12,1%
Wafa Bail	189	239	262	26,7%	9,3%
Wafacash	181	201	220	10,7%	9,8%
Crédit Du Congo	200	196	171	-2,0%	-12,7%
Autres filiales	489	591	653	20,9%	10,5%
Total	10 941	10 186	10 530	-6,9%	3,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2014-2016, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 54,4 %, suivi de Wafa Assurance avec près de 8,3% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de 7,0%.

II.3.3. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dotations aux provisions	-3 524	-2 975	-2 588	15,6%	13,0%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 856	-2 595	-2 174	9,1%	16,2%
Provisions engagements par signature	-144	-59	-14	59,0%	77,2%
Autres provisions pour risques et charges	-524	-321	-401	38,8%	-24,9%
Reprises de provisions	1 208	1 557	1 151	29,0%	-26,1%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	962	1 100	959	14,4%	-12,8%
Reprises de provisions engagements par signature	3	41	25	>100,0%	-38,8%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	243	417	167	71,4%	-59,9%
Variation des provisions	-718	-800	-564	-11,3%	29,4%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-70	-72	-58	-2,2%	18,6%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-725	-725	-557	0,0%	23,2%
Récupérations sur prêts et créances amorties	88	85	65	-3,1%	-24,1%
Autres pertes	-11	-88	-14	<-100%	84,2%
Coût du risque	-3 034	-2 217	-2 001	26,9%	9,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le coût du risque s'élève à -2,0 Mrds Dh, en amélioration de 9,7% comparativement à 2015. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le recul de 13,0% des dotations aux provisions (-387 Mdh), suite à la diminution des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 16,2% (-421 Mdh) ;
- la baisse des reprises de provisions de 26,1% (-406 Mdh) à près de 1,2 Mrd Dh, en raison principalement de la diminution des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 12,8% (-140 Mdh) et des reprises des autres provisions pour risques et charges de 59,9% (-250 Mdh) ;
- la variation des provisions a baissé de 235 Mdh à fin 2016, suite notamment au recul de 23,2% (-168 Mdh) des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées, et à la baisse de 84,2% (-74 Mdh) des autres pertes.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, le coût du risque s'établit à près de -2 217 Mdh, en baisse de 26,9% (-817 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- baisse de 15,6% des dotations aux provisions (-549 Mdh), suite notamment à la diminution des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 9,1% (-261 Mdh) par rapport à 2014 ;
- hausse de 29,0% (+350 Mdh) des reprises de provisions qui se sont établies à 1 557 Mdh à fin 2015, cette évolution est consécutive à une progression de 14,4% (+138 Mdh) des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances conjuguée à l'augmentation des reprises des autres provisions pour risques et charges à hauteur de 71,4% (+174 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.
- la variation des provisions a connu une baisse de 11,3% à près de -800 Mdh à fin 2015, en raison principalement de l'augmentation des autres pertes (+77,0 Mdh).

Coût du risque

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat brut d'exploitation	10 941	10 186	10 530	-6,9%	3,4%
- Coût du risque	-3 034	-2 217	-2 001	26,9%	9,7%
Résultat d'exploitation	7 907	7 969	8 529	0,8%	7,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante sur la période 2014 à 2016 :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances en souffrance (1)	18 056	19 002	20 125	5,2%	5,9%
Encours brut de crédit (2)	267 423	266 573	286 197	-0,3%	7,4%
Provisions sur créances en souffrance (3)	12 367	13 654	14 569	10,4%	6,7%
Coût du risque (4)	3 034	2 217	2 001	-26,9%	-9,7%
Taux de contentieux (1) / (2)	6,8%	7,1%	7,0%	+0,4 pt	-0,1 pt
Taux de couverture (3) / (1)	68,5%	71,9%	72,4%	+3,4 pts	+0,5 pt
Coût du risque (4) / (2)	1,1%	0,8%	0,7%	-0,3 pt	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le taux de contentieux a connu une baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015, suite à une progression de 5,9% des créances en souffrances conjuguée à une croissance plus rapide de l'encours brut de crédit (+7,4%).

Le taux de couverture s'établit à 72,4% à fin 2016, en hausse de 0,5 point par rapport à 2015, en raison principalement d'une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 6,7% (+915 Mdh), plus rapide que celle enregistrée au niveau des créances en souffrance au titre de la même période.

Le coût du risque s'est établi à 0,7% de l'encours brut de crédit à fin 2016, en baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

Le taux de contentieux s'établit à 7,1% à fin 2015, affichant ainsi une augmentation de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression des créances en souffrance de 5,2% par rapport à 2014, conjugué à une légère baisse de 0,3% de l'encours brut de crédit sur cette période.

Pour sa part le taux de couverture s'établit à 71,9% à fin 2015. En effet, les provisions sur créances en souffrances ont enregistré une croissance de 10,4% sur le dernier exercice.

Le coût du risque s'est établi à 0,8% de l'encours brut de crédit à fin 2015, en baisse de 0,3 point par rapport à 2014.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période 2014 à 2016, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Attijariwafa bank	2 101	1 336	1 427	-36,4%	6,9%
Filiales dont :	933	882	574	-5,5%	-34,9%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	295	226	152	-23,4%	-32,8%
Wafasalaf	135	115	103	-14,8%	-10,7%
SCB Cameroun	29	94	70	>100,0%	-25,2%
Wafabail	54	54	61	0,9%	12,4%
Union Gabonaise de Banque	22	84	37	>100,0%	-55,4%
Wafa Assurance	46	71	37	54,0%	-48,3%
Attijari Bank Tunisie	99	17	29	-83,2%	75,7%
Crédit Du Congo	10	29	26	>100,0%	-10,2%
AWB Mauritanie	24	5	23	-79,4%	>100,0%
Société Ivoirienne de Banque	111	65	23	-41,4%	-64,2%
La Banque Internationale pour le Mali	111	80	19	-28,0%	-76,0%
Autres filiales	-3	42	-7	>100,0%	<-100%
Total	3 034	2 217	2 001	-26,9%	-9,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2014 à 2016, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 67,1%, suivi de Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec près de 9,3% et de Wafasalaf avec une part de 4,9%.

II.3.4. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat d'exploitation	7 907	7 969	8 529	0,8%	7,0%
Quote-part du résultat des Eses mises en équival.	20	12	4	-37,7%	-71,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	47	123	55	>100,0%	-55,5%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	7 973	8 104	8 587	1,6%	6,0%
Impôts sur les bénéfices	2 833	2 804	2 934	-1,0%	4,6%
Résultat net	5 140	5 300	5 653	3,1%	6,7%
Résultat hors groupe	785	798	896	1,7%	12,2%
Résultat net part du groupe	4 355	4 502	4 757	3,4%	5,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 6,7% pour s'établir à 5,7 Mrds Dh à fin décembre 2016. La progression du résultat d'exploitation de 7,0% (+560 Mdh) à près de 8,5 Mrds Dh à fin 2016 demeure la principale raison de cette amélioration.

Au titre de cette période, le **résultat net part** du groupe s'élève à 4,8 Mrds Dh, en progression de 5,7% par rapport à fin décembre 2015.

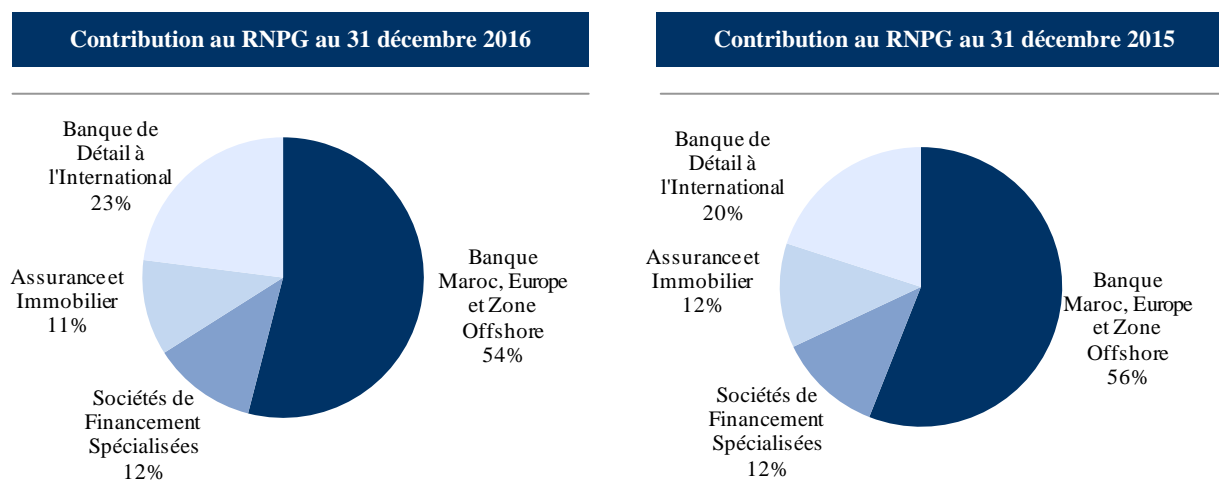
Revue analytique 2014 – 2015

Sous l'effet de l'augmentation du résultat d'exploitation dû principalement à une hausse de 76 Mdh des gains ou pertes sur autres actifs, le résultat net d'Attijariwafa Bank a enregistré une croissance de 3,1% pour s'établir à près de 5,3 Mrds Dh au 31 décembre 2015.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à près de 4,5 Mrds Dh, en hausse de 3,4% par rapport à l'exercice 2014.

Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au terme de l'exercice 2016 avec une part de 54%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 23%.

Contribution des filiales au résultat net part du Groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2014 – 2016, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Attijariwafa bank	2 617	2 436	2 458	-6,9%	0,9%
Filiales dont :	1 738	2 066	2 300	18,9%	11,3%
Wafa Assurance	556	534	513	-3,9%	-4,0%
Attijari Bank Tunisie	236	279	264	18,4%	-5,7%
Société Ivoirienne de Banque	84	177	239	>100,0%	35,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	18	119	198	>100,0%	66,4%
Wafasalaf	176	181	175	3,1%	-3,8%
Wafa Cash	108	121	137	11,8%	13,6%
Wafa Bail	80	110	122	38,0%	10,8%
Société Camerounaise de Banque	90	94	116	4,3%	23,3%
Union Gabonaise de Banque	87	71	106	-18,7%	50,3%
Crédit Du Congo	122	106	98	-13,3%	-7,0%
Wafa Immobilier	84	90	96	6,5%	7,2%
Autres filiales	97	184	236	89,8%	28,2%
Total	4 355	4 502	4 757	3,4%	5,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Sur la période 2014 à 2016, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 55,2%, suivi de Wafa Assurance avec près de 11,8% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de 5,7%.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net consolidé	5 140	5 300	5 653	3,1%	6,7%
Fonds propres	40 402	41 229	47 411	2,0%	15,0%
Total bilan	401 844	411 079	428 766	2,3%	4,3%
Return On Equity (ROE) *	14,6%	14,8%	13,5%	+0,2 pt	-1,2 pt
Return On Assets (ROA) **	1,3%	1,3%	1,3%	+0,0 pt	+0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* Résultat net consolidé / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice

** Résultat net consolidé / Total bilan

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration du total bilan (+4,3% soit +17,7 Mrds Dh), et un renforcement des fonds propres (+15,0% soit +6,2 Mrds Dh) plus important que l'évolution du résultat net consolidé en hausse de 6,7% (+353 Mdh) à près de 5,7 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une légère baisse de 1,2 point pour s'établir à 13,5% en 2016. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,3% au titre de la même année.

Revue analytique 2014 – 2015

L'exercice 2015 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+2,0%) et du total bilan (+2,3%) et, d'autre part une poursuite de l'amélioration de la rentabilité du Groupe dont le résultat net consolidé s'est accru de 3,1% par rapport à l'exercice précédent. A cet effet, le ROE et le ROA du groupe ont atteint 14,8% et 1,3% respectivement.

II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Actif	401 844	411 079	428 766	2,3%	4,3%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 842	12 580	14 141	42,3%	12,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	52 390	58 298	50 455	11,3%	-13,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns
Actifs financiers disponibles à la vente	30 805	33 000	35 701	7,1%	8,2%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	19 305	21 180	22 626	9,7%	6,8%
Prêts et créances sur la clientèle	255 056	252 919	271 627	-0,8%	7,4%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	10 929	7 916	8 016	-27,6%	1,3%
Actifs d'impôt exigible	138	396	39	>100,0%	-90,1%
Actifs d'impôt différé	448	516	540	15,2%	4,5%
Comptes de régularisation et autres actifs	7 491	7 974	7 585	6,4%	-4,9%
Participation des assurés aux bénéfices différée	921	894	2 067	-3,0%	>100,0%
Actifs non courants destinés à être cédés	97	99	88	1,6%	-11,2%
Participations dans des entreprises mises en équival.	117	103	95	-11,9%	-7,8%
Immeubles de placement	1 831	1 876	2 020	2,5%	7,7%
Immobilisations corporelles	5 057	4 953	5 429	-2,1%	9,6%
Immobilisations incorporelles	1 731	1 708	1 684	-1,3%	-1,4%
Ecart d'acquisition	6 685	6 667	6 655	-0,3%	-0,2%
Passif	401 844	411 079	428 766	2,3%	4,3%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	135	165	161	22,2%	-2,7%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 965	1 090	1 034	-44,5%	-5,2%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	41 236	32 511	28 282	-21,2%	-13,0%
Dettes envers la clientèle	257 881	274 515	286 265	6,5%	4,3%
Titres de créances émis	14 254	13 744	11 243	-3,6%	-18,2%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns
Passifs d'impôt exigible	1 222	297	709	-75,7%	>100,0%
Passifs d'impôt différé	1 701	1 782	2 341	4,8%	31,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 962	8 848	9 881	-1,3%	11,7%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	-	-	-	Ns	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	22 212	23 874	25 961	7,5%	8,7%
Provisions pour risques et charges	1 746	1 513	1 771	-13,3%	17,0%
Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	148	154	141	4,1%	-8,1%
Dettes subordonnées	9 980	11 356	13 565	13,8%	19,5%
Capital et réserves liées	10 152	10 152	10 152	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	24 259	24 906	30 861	2,7%	23,9%
<i>Part du groupe</i>	20 163	21 421	25 060	6,2%	17,0%
<i>Part des minoritaires</i>	4 095	3 485	5 802	-14,9%	66,5%
Gains ou pertes latents ou différés	851	871	745	2,4%	-14,5%
Résultat net de l'exercice	5 140	5 300	5 653	3,1%	6,7%
<i>Part du groupe</i>	4 355	4 502	4 757	3,4%	5,7%
<i>Part des minoritaires</i>	785	798	896	1,7%	12,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total bilan consolidé s'est élevé à 428,8 Mrds Dh, en progression de 4,3% par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- l'augmentation de Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux de 12,4% (+1,6 Mrd Dh) ;
- l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+7,4%), dont la contribution dans le total actif se situe à 63,4% au 31 décembre 2016 ;
- l'accroissement des actifs financiers disponibles à la vente de 8,2% (2,7 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,7 Mrds Dh ;
- la baisse de 13,5% (-7,8 Mrds) des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la croissance de la participation des assurés aux bénéfices différée de 1,2 Mrds Dh pour s'établir à près de 2,1 Mrds Dh.

Les fonds propres du groupe ont totalisé 47,4 Mrds Dh à fin 2016, enregistrant une croissance de 15,0% par rapport à fin décembre 2015 ;

L'exercice 2016 a enregistré un accroissement de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) de l'encours des dettes envers la clientèle à près de 286,3 Mrds Dh, qui a permis de compenser le repli des dettes envers les établissements de crédit et assimilés dont l'encours a accusé une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) à près de 28,3 Mrds Dh à fin 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, le total bilan consolidé s'est établi à près de 411,1 Mrds Dh, en progression de 2,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'encours des actifs financiers à la juste valeur par résultat a connu une progression de 11,3% (+5,9 Mrds Dh), au même titre que les actifs financiers disponibles à la vente dont l'encours s'est accru de 7,1% (+2,2 Mrds) sur la période 2015 ;
- la baisse des prêts et créances sur la clientèle de 0,8% (-2,1 Mrds Dh) a été plus que compensée par la croissance des valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux dont l'encours s'est accru de 42,3% (+3,7 Mrds) en 2015 ;
- les fonds propres du groupe ont poursuivi leur renforcement au titre de l'exercice 2015 pour atteindre près de 41,2 Mrds Dh, enregistrant ainsi une croissance de 2,0% par rapport à 2014 ;
- les ressources externes du Groupe se sont inscrits globalement en hausse en 2015 sous l'effet de l'accroissement des dettes envers la clientèle de 6,5% (+16,6 Mrds), qui compense la diminution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 21,2% (-8,7 Mrds).

II.5. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)	19 305	21 180	22 626	9,7%	6,8%
Comptes et prêts	18 615	20 585	19 772	10,6%	-4,0%
Valeurs reçues en pension	455	18	2 602	-96,0%	>100,0%
Prêts subordonnés	28	11	6	-61,2%	-43,5%
Autres prêts et créances	118	493	157	>100,0%	-68,2%
Créances rattachées	115	99	112	-13,5%	12,9%
Provisions	25	26	23	5,4%	-12,9%
Créances sur la clientèle (C2)	239 823	236 630	254 386	-1,3%	7,5%
Créances commerciales	39 117	35 193	38 770	-10,0%	10,2%
Autres concours à la clientèle	185 414	184 906	200 852	-0,3%	8,6%
Valeurs reçues en pension	11	28	215	>100,0%	>100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	25 658	28 171	26 930	9,8%	-4,4%
Créances rattachées	1 622	1 600	1 761	-1,4%	10,1%
Provisions	11 999	13 268	14 143	10,6%	6,6%
Opérations de crédit bail (C3)	15 233	16 289	17 241	6,9%	5,8%
Total crédit (C1+C2+C3)	274 362	274 098	294 253	-0,1%	7,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – S1.2016

Au titre de l'exercice 2016, l'encours total des crédits s'est établi à 294,3 Mrds Dh, en progression de 7,4% (+20,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,5% à près de 254,4 Mrds Dh à fin 2016, en raison principalement de :
 - ✓ l'augmentation des créances commerciales de 10,2% (+3,6 Mrds Dh) à fin 2016 à près de 38,8 Mrds Dh ;
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 8,6% (+15,9 Mrds Dh) à près de 200,9 Mrds Dh, représentant par conséquent 79,0% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2016 ;
 - ✓ la baisse des comptes ordinaires débiteurs de 4,4% (-1,2 Mrds Dh) à plus de 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- L'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés s'est également inscrit en hausse de 6,8% en 2016 en raison essentiellement de la progression des valeurs reçues en pension (+2,6 Mrds Dh) ;
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 5,8% pour s'établir à 17,2 Mrds Dh à fin 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

A fin 2015, l'encours total des crédits accordés par le Groupe Attijariwafa bank s'établit à 274,1 Mrds Dh, soit une légère diminution de 0,1% (-263,3 Mdh) par rapport à 2014, liée aux éléments conjugués suivants :

- la baisse de l'encours des créances sur la clientèle de 1,3% (-3,2 Mrds Dh) pour s'établir à 236,6 Mrds. Cette diminution résulte essentiellement des éléments suivants :

- ✓ les autres concours à la clientèle, qui représentent près de 78,1% du total des créances sur la clientèle, ont enregistré une diminution de 0,3% (-507,9 Mdh) à près de 184,9 Mrds ;
 - ✓ la baisse des créances commerciales de 10,0% (-3,9 Mrds) à près de 35,2 Mrds à fin 2015 est consécutive à l'augmentation des créances commerciales d'Attijariwafa bank de 25,5% par rapport à l'exercice précédent ;
 - ✓ l'augmentation des provisions sur créances de 10,6% (+1,3 Mrds Dh) pour s'établir à 13,3 Mrds Dh.
- l'accroissement de l'encours des opérations de crédit bail de 6,9% (+1,1 Mrds Dh), s'établissant à près de 16,3 Mrds Dh au 31 décembre 2015 ;
 - la progression des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 9,7% (+1,9 Mrds Dh) à près de 21,2 Mrds Dh, résultant principalement d'une hausse de 10,6% (+2,0 Mrds Dh) des comptes de prêts.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	2014	2015	2016
Maroc	80,6%	77,5%	76,9%
Tunisie	7,5%	8,1%	7,9%
Afrique subsaharienne	11,5%	14,0%	14,8%
Europe	0,1%	0,1%	0,3%
Autres	0,4%	0,3%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 78,3% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices.

Le marché de l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance au cours des dernières années, suite aux acquisitions d'Attijariwafa bank, pour atteindre 14,8% des encours sains du groupe au 31 décembre 2016 contre 14,0% au 31 décembre 2015 et 11,5% au 31 décembre 2014.

Pour sa part, la ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2014	2015	2016
Maroc	59,0%	18,8%	56,3%
Tunisie	5,9%	6,7%	6,4%
Afrique subsaharienne	19,2%	11,2%	14,5%
Europe	10,4%	32,8%	10,1%
Autres	5,4%	30,5%	12,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidésL

les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent en moyenne 44,7% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices.

La part de l'Afrique subsaharienne dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 14,5% à fin 2016.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	41 236	32 511	28 282	-21,2%	-13,0%
Comptes et emprunts	29 400	20 744	17 845	-29,4%	-14,0%
Valeurs données en pension	11 584	11 614	10 375	0,3%	-10,7%
Dettes rattachées	252	153	62	-39,4%	-59,3%
Dettes envers la clientèle (C2)	257 881	274 515	286 265	6,5%	4,3%
Comptes ordinaires créditeurs	180 916	194 127	206 290	7,3%	6,3%
Comptes d'épargne	58 901	64 279	60 035	9,1%	-6,6%
Autres dettes envers la clientèle	12 952	13 394	16 967	3,4%	26,7%
Valeurs données en pension	4 081	1 554	1 964	-61,9%	26,4%
Dettes rattachées	1 030	1 161	1 008	12,7%	-13,1%
Total dépôts (C1+C2)	299 117	307 026	314 547	2,6%	2,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, l'encours total des dépôts consolidés a atteint près de 314,5 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 2,4% (+7,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 4,3% (+11,6 Mrds Dh) à près de 286,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 6,3% (+12,2 Mrds Dh) à près de 206,3 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle s'établit à 72,1% à fin 2016. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la hausse des autres crédits d'Attijariwafa bank (+9,3 milliards de MAD) et des filiales en Côte d'Ivoire (+834 Mdh), Cameroun (+751 Mdh) et Tunisie (+732 Mdh).
 - ✓ Le repli de 6,6% (-4,2 Mrds Dh) de l'encours des comptes d'épargne qui a atteint 60,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 26,7% (+3,6 Mrds Dh) dont l'encours s'est établi à 17,0 Mrds Dh à fin 2016.
- la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 13,0% (-4,3 Mrds Dh) pour atteindre 28,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte principalement du recul des comptes et emprunts de 14,0% (-2,9 Mrds Dh), et des valeurs données en pension de 10,7% (-1,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, l'encours total des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 2,6% (+7,9 Mrds Dh) pour atteindre près de 307,0 Mrds Dh. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- l'amélioration de l'encours des dettes envers la clientèle qui s'établit à 274,5 Mrds Dh à fin 2015, réalisant ainsi une croissance de 6,5% (+16,6 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ les comptes ordinaires créditeurs, qui représentent près de 70,7% des dépôts de la clientèle, se sont accrus de 7,3% (+13,2 Mrds) pour se situer à près de 194,1 Mrds Dh à fin 2015 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 3,4% (+441,8 Mdh) à près de 13,4 Mrds Dh au 31 décembre 2015 ;
 - ✓ la hausse des comptes d'épargne de 9,1% (+5,4 Mrds Dh) qui s'établissent à 64,3 Mrds Dh au terme de la période 2015.

- la baisse des dettes envers les établissements de crédit de 21,2% (-8,7 Mrds Dh) à près de 32,5 Mrds Dh qui provient de la diminution conjointe des comptes et emprunts de 29,4% (-8,7 Mrds Dh) et des valeurs données en pension de 39,4% (-99,4 Mdh).

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2014	2015	2016
Maroc	74,7%	74,1%	74,2%
Tunisie	8,5%	8,8%	8,3%
Sénégal	14,9%	15,4%	15,8%
Europe *	1,6%	1,6%	1,6%
Autres	0,3%	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 74,3% sur la période considérée. Au 31 décembre 2016, ce marché contribue à hauteur de 74,2% dans les dettes envers la clientèle du Groupe, contre 74,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2014 –2016 :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Encours crédits bruts *	267 423	266 573	286 197	-0,3%	7,4%
Encours dépôts	257 881	274 515	286 265	6,5%	4,3%
Ratio de transformation	103,7%	97,1%	100,0%	-6,6 pts	+2,9 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au terme de l'exercice 2016, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 2,9 points pour s'établir à 100%. Cette évolution est liée à une progression de l'encours des crédits bruts (+7,4%) relativement plus importante que celle enregistrée au niveau de l'encours des dépôts (+4,3%).

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Fonds propres & assimilés	50 382	52 586	60 976	4,4%	16,0%
Dettes subordonnées	9 980	11 356	13 565	13,8%	19,5%
Capitaux propres part du groupe, dont :	35 522	36 946	40 714	4,0%	10,2%
<i>Capital</i>	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	8 116	8 116	8 116	0,0%	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 050	-2 050	-2 483	0,0%	-21,1%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	26 926	28 340	32 887	5,2%	16,0%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	851	871	745	2,4%	-14,5%
Intérêts minoritaires	4 880	4 284	6 697	-12,2%	56,3%
Ressources externes	313 371	320 769	325 790	2,4%	1,6%
Dettes envers les établissements de crédit	41 236	32 511	28 282	-21,2%	-13,0%
Dépôts de la clientèle	257 881	274 515	286 265	6,5%	4,3%
Titres de créances émis	14 254	13 744	11 243	-3,6%	-18,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les dépôts de la clientèle représentent en moyenne près de 85,3% des ressources externes et près de 72,8% des ressources totales du Groupe au titre de la période 2014 - 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 61,0 Mrds Dh, en progression de 16,0% par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par (i) une amélioration des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 10,2% à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016 et (ii) l'émission, par Attijariwafa bank, de trois emprunts obligataires subordonnés, en 2016, d'un montant global de 3,0 Mrds Dh.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 87,9% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 1,6% pour atteindre 325,8 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est due à (i) une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) des dettes envers les établissements de crédit et (ii) à un repli de 18,2% (-2,5 Mrds Dh) des titres de créance émis, qui ont été compensés par une amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) à fin 2016.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les fonds propres et assimilés du Groupe se sont établis à près de 52,6 Mrds Dh, soit une croissance de 4,4% par rapport à 2014. Les réserves et résultats consolidés se sont accrus de 5,2% (+1,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 28,3 Mrds Dh en 2015.

Les ressources externes de la banque ont augmenté de 2,4% (+7,4 Mrds Dh) à près de 320,8 Mrds Dh, en raison de l'augmentation des dépôts de la clientèle de 6,5% (+16,6 Mrds Dh) et qui compense la diminution conjointe des dettes envers les établissements de crédit et des titres de créances émis, respectivement de 21,2% (-8,7 Mrds Dh) et 3,6% (-510,2 Mdh).

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	52 390	58 298	50 455	11,3%	-13,5%
Valeurs reçues en pension	214	-	-	Ns	Ns
Effets publics et valeurs assimilées	32 509	39 077	26 502	20,2%	-32,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 849	1 036	1 471	-43,9%	41,9%
Actions et autres titres à revenu variable	17 095	17 468	21 732	2,2%	24,4%
Instruments dérivés	585	598	622	2,2%	4,1%
Créances rattachée	138	119	128	-13,9%	7,0%
Actifs financiers disponibles à la vente *	31 726	33 894	37 768	6,8%	11,4%
Effets publics et valeurs assimilées	10 015	9 843	9 884	-1,7%	0,4%
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 865	13 088	14 109	1,7%	7,8%
Actions et autres titres à revenu variable	3 746	3 904	5 372	4,2%	37,6%
Titres de participation non consolidés	5 100	7 058	8 403	38,4%	19,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS * Y compris « Participations des assurés aux bénéfices différés »

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché un recul de 13,5% à près de 50,5 Mrds Dh, suite notamment à la baisse des effets publics et valeurs assimilées de 32,2% (-12,6 Mrds Dh) qui a été atténuée par l'augmentation des actions et autres titres à revenu variable de 24,4% (+4,3 Mrds Dh).

Les actifs financiers disponibles à la vente ont progressé de 11,4% (+3,9 Mrds Dh) à près de 37,8 Mrds Dh à fin 2016, contre 33,9 Mrds Dh à fin décembre 2015. Ceci est dû principalement aux éléments suivants :

- l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 7,8% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 14,1 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016 ;

- la hausse des actions et autres titres à revenu variable et des titres de participation non consolidés et de 37,6% (+1,5 Mrd Dh) et 19,1% (+1,3 Mrd Dh) respectivement.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 11,3% (+5,9 Mrds Dh) à 58,3 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des effets publics et valeurs assimilées de 20,2% (+6,6 Mrds Dh) pour atteindre près de 39,1 Mrds Dh, conjointe à l'augmentation des actions et autres titres à revenu variable de 2,2% par rapport à 2014.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, affiché une hausse de 6,8% (+2,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 33,9 Mrds Dh en 2015. Cette hausse est justifiée par :

- une augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 1,7% (+223,0 Mdh) ;
- une hausse de 4,2% des actions et autres titres à revenu variable (+158,0 Mdh) ;
- une progression des titres de participation non consolidés d'Attijariwafa bank de 38,4% (+2,0 Mrds Dh).

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Valeurs données en pension	354	290	180	-18,2%	-37,8%
Instruments dérivés	1 612	801	854	-50,3%	6,6%
Juste valeur au bilan	1 965	1 090	1 034	-44,5%	-5,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont baissé de 5,2% à fin 2016 (-56 Mdh), en raison principalement de la décroissance des valeurs données en pension de 37,8% (-109 Mdh).

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	214	142	133	-33,4%	-6,8%
Provision pour engagements sociaux	431	465	500	7,7%	7,7%
Autres provisions pour risques et charges	1 101	906	1 138	-17,7%	25,6%
Provisions pour risques et charges	1 746	1 513	1 771	-13,3%	17,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2016, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à près de 1,8 Mrds Dh, en hausse de 17,0% (+258 Mdh) par rapport à fin décembre 2015. Cette situation relève essentiellement d'une hausse des autres provisions pour risques et charges de 25,6% (+232 Mdh) et des provisions pour pour engagements sociaux de 7,7% (+36 Mdh).

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	30 751	31 280	36 103	1,7%	15,4%
Fonds propres réglementaires (2)	38 669	38 798	44 393	0,3%	14,4%
Risques pondérés (3)	306 089	310 599	333 999	1,5%	7,5%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,05%	10,07%	10,81%	+0,02 pt	+0,74 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,63%	12,49%	13,29%	-0,14 pt	+0,80 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

A fin 2016, le ratio sur fonds propres de base du Groupe Attijariwafa bank a affiché une hausse de 0,74 point par rapport à fin 2015 pour atteindre 10,81%. Le ratio de solvabilité a, pour sa part, également enregistré une amélioration de 0,80 point à 13,29% au 31 décembre 2016.

II.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Engagements de financement donnés	23 067	23 822	24 301	3,3%	2,0%
aux établissements de crédit	332	660	742	98,9%	12,4%
à la clientèle	22 735	23 163	23 559	1,9%	1,7%
Engagements de financement reçus	6 366	3 370	2 334	-47,1%	-30,7%
des établissements de crédit	4 055	3 370	2 334	-16,9%	-30,7%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	2 312			-100,0%	Ns
Engagements de garantie donnés	42 974	48 658	59 314	13,2%	21,9%
d'ordre des établissements de crédit	6 488	8 750	10 289	34,9%	17,6%
d'ordre de la clientèle	36 486	39 908	49 026	9,4%	22,8%
Engagements de garantie reçus	34 870	31 472	39 196	-9,7%	24,5%
des établissements de crédit	25 088	26 760	32 989	6,7%	23,3%
de l'état et d'autres organismes de garantie	9 782	4 711	6 207	-51,8%	31,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 2,0% pour atteindre 24,3 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 23,6 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une croissance de 1,7% (+396 Mdh) à près de 23,6 Mrds Dh).

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une baisse de 30,7% à près de 2,3 Mrds Dh, dont l'intégralité correspond à des engagements de financement reçus des établissements de crédit.

Les engagements de garantie donnés ont affiché une hausse de 21,9% (+10,7 Mrds Dh) à près de 59,3 Mrds Dh, suite notamment à une hausse de 22,8% (+9,1 Mrds Dh) des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 24,5% (+7,7 Mrds Dh) pour s'établir à 39,2 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse des engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui ont affiché une hausse de 23,3% (+6,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

Au titre de l'exercice 2015, les engagements de financement donnés ont enregistré une hausse de 3,3% (+756 Mdh) à près de 23,8 Mrds Dh. Cette tendance est due à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle de 1,9% (+427 Mdh) et aux établissements de crédit de 98,9% (+328 Mdh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont baissé de 47,1% (-3,0 Mrds Dh) en 2015 pour atteindre près de 3,4 Mrds Dh, principalement en raison des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie, nuls au terme de la période 2015.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont baissé de 9,7% (-3,4 Mrds Dh) à près de 31,5 Mrds Dh, suite à la baisse des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 51,8% (-5,1 Mrds Dh) en 2015.

II.7. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2016 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs compt. Direct.capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	2 035	8 116	-2 050	26 926	494	35 522	4 880	40 402
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au au 31 décembre 2014 corrigés	2 035	8 116	-2 050	26 926	494	35 522	4 880	40 402
Opérations sur capital	-	-	-	216	-	216	70	286
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-1 987	-	-1 987	-644	-2 631
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 502	-	4 502	798	5 300
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	20	20	-32	-12
Ecart de conversion	-	-	-	-	-10	-10	6	-4
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	11	11	-26	-15
Autres variations	-	-	-	-1 347	-	-1 347	-796	-2 143
Variations de périmètre	-	-	-	29	-	29	-	29
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Opérations sur capital	-	-	-	3 546	-	3 546	3 560	7 106
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 213	-	-2 213	-3 467	-5 680
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 757	-	4 757	896	5 653
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-127	-127	912	785
Ecart de conversion	-	-	-	-	-220	-220	-149	-368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-346	-346	763	417
Autres variations	-	-	-433	-1 542	-	-1 975	661	-1 314
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2016	2 035	8 116	-2 483	32 887	158	40 714	6 697	47 411

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

L'exercice 2016 a été marqué par la poursuite du renforcement des capitaux propres du Groupe et qui se sont établis à près de 47,4 Mrds Dh à fin 2016, et ce, grâce à l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

II.8. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2014 - 2016 est présenté dans le tableau suivant :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat avant impôts	7 973	8 104	8 587	1,6%	6,0%
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	827	971	1 045	17,3%	7,7%
+/- Dotat° nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	-	-	-	Ns	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	8	105	2	>100,0%	-97,7%
+/- Dotations nettes aux provisions	3 201	2 423	2 016	-24,3%	-16,8%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-20	-12	-4	37,7%	71,6%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-435	-440	-541	-1,0%	-23,1%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	Ns	Ns
+/- Autres mouvements	-230	-130	5	43,5%	>100,0%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 351	2 916	2 525	-13,0%	-13,4%
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	-20 546	-14 549	7 730	29,2%	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	13 997	16 855	-6 983	20,4%	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	-13 488	-5 565	7 365	58,7%	>100,0%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	-	-	-	Ns	Ns
- Impôts versés	-2 354	-3 102	-2 751	-31,8%	11,3%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-22 392	-6 361	5 361	71,6%	>100,0%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-11 068	4 660	16 473	>100,0%	>100,0%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-794	-2 609	5 152	<-100%	>100,0%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-585	-75	-144	87,1%	-91,2%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-808	-672	-451	16,9%	32,9%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 188	-3 357	4 557	-53,4%	>100,0%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 470	-2 631	-5 680	-6,5%	<-100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 449	931	-262	-35,8%	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 021	-1 700	-5 941	-66,4%	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-127	76	-235	>100,0%	<-100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-14 404	-321	14 854	97,8%	>100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	13 727	-677	-997	<-100%	-47,4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 652	8 707	12 415	-31,2%	42,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 076	-9 384	-13 413	<-100%	-42,9%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-677	-997	13 856	-47,4%	>100,0%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707	12 415	13 980	42,6%	12,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 384	-13 413	-124	-42,9%	99,1%
Variation de la trésorerie nette	-14 404	-321	14 854	97,8%	>100,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à 16,5 Mrds Dh au 31 décembre 2016 contre 4,7 Mrds Dh au 31 décembre 2015. Cette croissance s'explique principalement par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 11,7 Mrds Dh par rapport au 31 décembre 2015.

Cette augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 7,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, soit près de 22,3 Mrds Dh de plus que durant l'exercice 2015 ;
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 7,4 Mrds Dh à fin 2016 contre -5,6 Mrds Dh au terme de l'exercice 2015.
- les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -7,0 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 16,8 Mrds Dh au cours de l'exercice 2015. Cette évolution résulte d'une progression de 4,3% de l'encours des dépôts de la clientèle par rapport à 2015, conjuguée à un accroissement des crédits à la clientèle de 7,5% au titre de la même période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde positif de 4,6 Mrds Dh à fin 2016 contre un solde négatif de -3,4 Mrds Dh au titre de l'exercice 2015. Cette situation s'explique essentiellement par la croissance à hauteur de 7,9 Mrds Dh entre les exercices 2015 et 2016 des flux liés aux actifs financiers et aux participations.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à -5,9 Mdh à fin 2016 contre -1,7 Mrds Dh à fin 2015, provenant essentiellement des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, dont le montant est passé à près de -5,7 Mrds Dh au terme de 2016, contre -2,6 Mrds Dh au 31 décembre 2015.

Revue analytique 2014 – 2015

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 4,6 Mrds Dh en 2015 contre -11,1 Mrds Dh en 2014, soit une nette amélioration de près de 15,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement d'une augmentation significative des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 16,0 Mrds Dh par rapport à 2014, qui compense la diminution (-434,2 Mdh) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements, sur le même exercice.

L'amélioration de l'augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles provient principalement de la progression des flux liés aux opérations avec la clientèle de 20,4% (+2,9 Mrds Dh), des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (+7,9 Mrds Dh) et des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (+6,0 Mrds Dh).

Activités d'investissement

L'exercice 2015 a été marqué par une augmentation des investissements engagés par le Groupe, notamment les investissements relatifs aux actifs financiers et aux participations qui se sont accrus de près de 1,8 Mrds Dh pour atteindre près de -2,6 Mrds Dh.

Pour leur part, les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de près de 136,5 Mdh par rapport à 2014, affichant un solde de près de -672 Mdh à fin 2015.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -1,7 Mrds Dh en 2015, soit un recul de près de -678,2 Mdh par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par :

- le repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le solde s'élève à 931 Mdh à fin 2015 contre 1,5 Mrds Dh en 2014 ;
- la baisse des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires avec un solde de -2,6 Mrds Dh à fin 2015 contre -2,5 Mrds Dh en 2014.

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Orientations du Plan stratégique « Energies 2020 »

1 Maroc	
Etre la Banque relationnelle de référence dans les pays de présence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un modèle relationnel pour une proximité encore plus importante avec le client (compréhension fine des besoins spécifiques, conseil, accompagnement de tous les clients...) ▪ Amélioration du temps alloué au client (dématérialisation, industrialisation, productivité...)
Numérisation et préparation de la banque de demain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des innovations digitales rapprochant la banque encore plus de ses clients ▪ Accélération des investissements technologiques renforçant le leadership d'Attijariwafa bank en la matière
Développement des segments de clientèle à fort potentiel au Maroc	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation sur l'expérience et le savoir faire acquis ces dernières années pour accélérer le développement des segments faiblement pénétrés (TPE, Banque Economique, Banque Participative, paiements électroniques...)
Soutien des stratégies sectorielles nationales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Montée en puissance de la banque dans la prise en charge des besoins financiers des secteurs de pointe au Maroc (ex: automobile, aéronautique, offshoring, agro-industrie,...)
2 A l'international	
Poursuite de la capture du potentiel du réseau à l'international	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérennisation de la croissance soutenue, rentable et saine en Afrique (croissance interne)
Implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe après une période de consolidation et d'intégration des filiales acquises entre 2005 et 2011 ▪ Priorisation de certains pays à très fort potentiel économique, démographique et bancaire en Afrique anglophone
3 Sur base consolidée	
Rationalisation des moyens et meilleurs standards de risque	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la simplification des processus et de l'organisation et de la rationalisation des moyens ▪ Transformation permanente des pratiques en matière de risk management (outils, modèles, méthodes, utilisation des données et de la technologie,...)
Développement du capital humain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la qualité et les compétences du capital humain, première richesse du Groupe

Source : Attijariwafa bank

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2016-2018

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2016 R	2017 B	2018 P	Var. 2018/2017
Frais d'établissement	22	25	28	12,0%
Acquisitions d'immeubles	142	120	120	0,0%
Aménagements, Agencements, Installations	143	167	170	1,8%
Matériel & Mobilier	37	21	21	0,0%
Monétique	24	10	10	0,0%
Informatique	341	532	540	1,5%
Immobilisations corporelles hors exploitation	157	23	20	-13,0%
Total	866	898	909	1,2%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – * Hors schéma directeur IT en cours d'évaluation de son impact sur les exercices à venir (2017-2020)

Sur les deux prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 1 807 Mdh qui s'étale sur la période 2017-2018.

Ce programme concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité et prévoit la modernisation des infrastructures informatiques.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR⁹⁴ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁹⁴ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le tableau ci-après présente les positions du portefeuille Trading à fin 2016 ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et d'obligation & OPCVM :

Activités	Position	VaR 1 jour	VaR réglementaire 10 jours
Change	(2 118 437)	440	1 391
Titres de propriété	191 433	1 240	3 921
Obligations et OPCVM	39 399 420	75 305	238 135

En dirhams – Source : Attijariwafa bank

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2016, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
EUR	17 701,1451	10,6540	188 588	0,58%
USD	17 470,9645	10,0825	176 151	0,54%
GPB	33,1049	12,4755	413	0,00%
CAD	97,0492	7,5014	728	0,00%
CHF	63,9184	9,9189	634	0,00%
JPY	1 833 943,2542	0,0864	158 361	0,48%
DKK	3 659,6428	1,4332	5 245	0,02%
NOK	3 920,5977	1,1713	4592	0,01%
SEK	5 572,5054	1,1144	6210	0,02%
SAR	2 544,1420	2,6874	6837	0,02%
AED	1 528,1496	2,7452	4 195	0,01%
KWD	9,1505	33,0035	302	0,00%
TND	692,0423	4,3769	3 029	0,01%
DZD	13 746,9853	0,0912	1 254	0,00%
LYD	9,9720	8,0225	80	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2016, la position change à terme s'élève à 21,754 milliards de dirhams ventilé comme suit :

	< 3 mois	3 mois - 6 mois	> 6 mois
Couverture (Mdh)	11 520	5 656	4 578

Source : Attijariwafa bank

I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilanciels de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le coefficient de liquidité réglementaire se présente comme le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le ratio de liquidité réglementaire se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt
31-déc-13	70,18%	-11,45 pts

Source : Attijariwafa bank

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-14	120,00%	+38,9 pts
30-juin-15	114,10%	-6,0 pts
31-déc-15	155,00%	+35,0 pts
30-juin-16	131,40%	+17,3 pts
31-déc-16	142,00%	-13,0 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement ⁹⁵

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2016, se décline comme suit :

- les activités financières représentant 17,0%, en progression de 1,0 point par rapport à 2015. Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque ;
- le BTP & matériaux de construction représente 9,0%, en stagnation par rapport à 2015 et la promotion immobilière représente environ 5,0%, en baisse de 1 point par rapport à 2015.

⁹⁵ Source : Attijariwafa bank

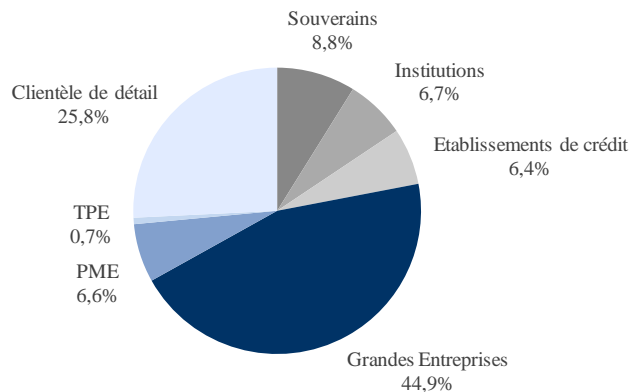
Par contrepartie

Evaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2016

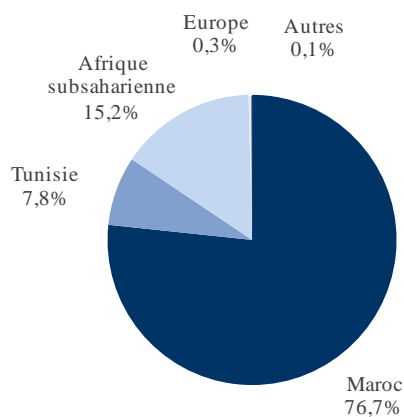


Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 78,0% suivi de la Tunisie. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafabank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
 - ✓ contreparties sensibles : E à G ;
 - ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

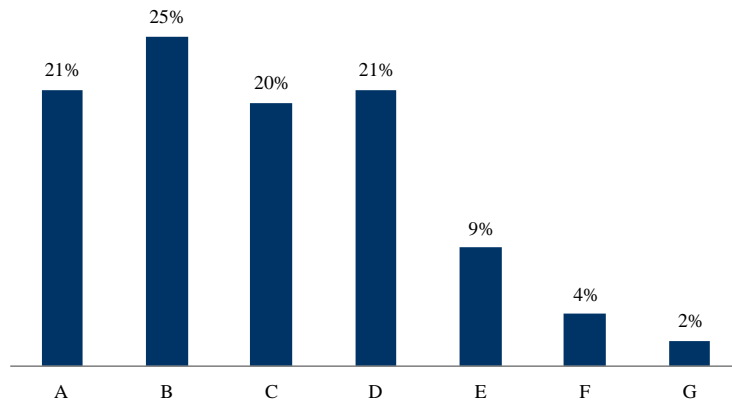
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2016 *



Source : Attijariwafa bank

* Les administrations publiques et les entreprises de la promotion immobilière, sociétés de financement, les dossiers inactifs, les personnes physiques et les dossiers en contentieux sont hors périmètre

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

Risque de taux

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2016 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	44 345 122	44 345 122	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	24 333 357	24 333 357	-	-	-	-
Obligations	1 161	582 758	-	-	-	-
Autres titres de créances	1 379 220	797 623	-	-	-	-
Titres de propriété	18 631 384	18 631 384	-	-	-	-
Titres de placement	1 777 096	1 744 383	-	35 360	32 713	32 713
Bons et valeurs assimilées	892 375	892 375	-	22 615	-	-
Obligations	811 993	811 993	-	12 264	-	-
Autres titres de créances	6 176	6 176	-	-	-	-
Titres de propriété	66 552	33 839	-	481	32 713	32 713
Titres d'investissement	5 822 764	5 822 764	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	5 822 764	5 822 764	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité 2014-2016

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé à fin 2016 :

	2014	2015	2016
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	21 974	22 142	27 154
Fonds propres réglementaires (2)	26 793	26 610	32 662
Risques pondérés (3)	209 137	210 337	229 322
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,51%	10,53%	11,84%
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,81%	12,65%	14,24%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée :

- un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (ce seuil intègre l'obligation de constituer un coussin de conservation à partir des fonds propres de base équivalent à 2,5% des risques pondérés) ;
- un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% ;
- un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 %.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

A partir de janvier 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib peut demander aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0% à 2,5% des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois.

La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel* d'Attijariwafa bank durant les 18 prochains mois :

	Déc.16	Juin 17 F	Déc. 17 F	Juin 18 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	27,2	23,8	23,6	23,6
Fonds propres de catégorie 2	5,5	6,0	6,1	7,4
Fonds propres réglementaires (2)	32,7	29,8	29,7	31,0
Risques pondérés (3)	229,3	235,3	240,9	246,9
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	11,84%	10,13%	9,78%	9,55%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	14,24%	12,68%	12,34%	12,55%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

* Projections réalisées à environnement prudentiel constant et norme comptable constante. Ces projections intègrent la nouvelle participation Attijariwafa bank Egypt dès juin 2017.

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel* du Groupe Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois se présente comme suit :

	Déc.16	Juin 17 F	Déc. 17 F	Juin 18 F
Fonds propres de catégorie 1	36,1	34,1	35,6	37,1
Fonds propres de catégorie 2	8,3	9,0	9,3	9,8
Fonds propres réglementaires (1)	44,4	43,2	44,9	46,8
Risques pondérés (3)	334,0	355,1	366,6	380,8
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	10,81%	9,61%	9,71%	9,74%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	13,29%	12,15%	12,24%	12,30%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

* Projections réalisées à environnement prudentiel constant et norme comptable constante. Ces projections intègrent la nouvelle participation Attijariwafa bank Egypt dès juin 2017.

V. GESTION DU RISQUE PAYS

L'entité Risque Pays a réalisé au courant de l'exercice 2016, avec l'appui d'un consultant externe, une étude en vue d'automatiser la gestion du risque pays. Cette étude a porté sur :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif de gestion des risques pays.

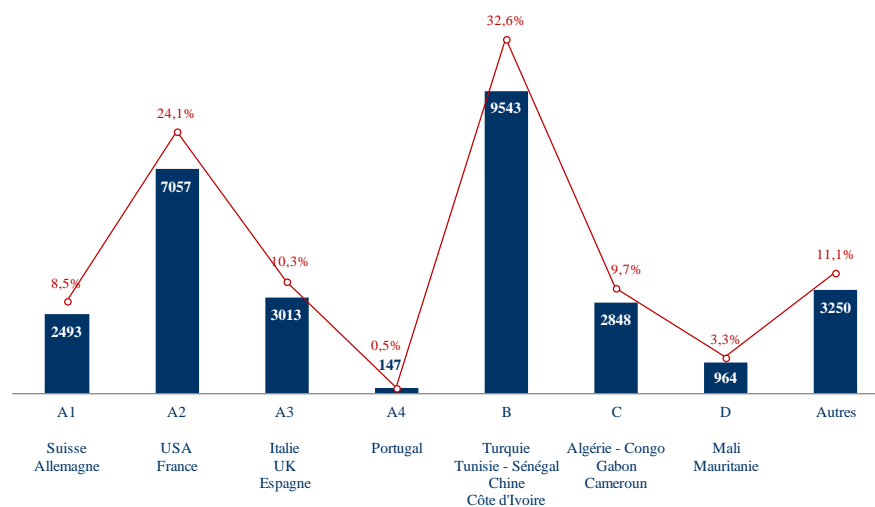
Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 43,4% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2016 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4), soit l'équivalent du risque Maroc. Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface – 31 décembre 2016



Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ... ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;
- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

VI.2. Plan de Continuité d'Activités (P.C.A.)

La mise en place du PCA qui incombe à l'entité « Risques opérationnels, juridiques, Informatiques et humains) permet à la banque de compléter le dispositif de gestion du risque opérationnel mis en place durant l'exercice 2009 et qui a abouti à l'élaboration d'une charte ainsi qu'une cartographie complète des risques opérationnels.

L'instauration du PCA s'inscrit dans le cadre des dispositions du deuxième pilier de Bâle II et de la Circulaire BAM n° 47/G/2007 qui stipule que le PCA est une obligation réglementaire.

La mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité permet de garantir la continuité des activités de la banque et le respect de ses engagements lorsque survient :

- une crise ou une perturbation opérationnelle majeure affectant une grande zone urbaine ou géographique ;
- une perturbation affectant les infrastructures physiques ;
- une catastrophe naturelle ;
- une attaque externe ;
- une défaillance majeure des systèmes d'information ;
- un dysfonctionnement résultant d'un taux d'absentéisme significatif (ex : Pandémie) ;
- une défaillance d'un service critique.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE IX : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

5- La banque a procédé à un abondon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et nonmesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

Bilan 2014-2016

ACTIF	2014	2015	2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 005 381	5 576 214	7 303 483
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	33 640 290	35 049 487	40 715 628
A vue	8 022 540	11 024 654	10 210 911
A terme	25 617 750	24 024 833	30 504 718
Créances sur la clientèle	170 228 295	164 250 424	174 926 696
Crédits de trésorerie et à la consommation	52 671 726	49 066 222	50 168 125
Crédits à l'équipement	58 369 891	54 606 691	57 207 000
Crédits immobiliers	54 542 287	54 570 189	56 254 850
Autres crédits	4 644 391	1 652 113	11 296 721
Créances acquises par affacturage	1 058 799	1	1
Titres de transaction et de placement	49 367 508	53 428 916	46 121 087
Bons du Trésor et valeurs assimilées	32 842 678	37 038 022	25 251 542
Autres titres de créances	1 384 140	1 294 142	2 204 321
Titres de propriété	15 140 690	15 096 752	18 665 224
Autres actifs	2 425 647	3 785 551	5 453 551
Titres d'investissement	9 195 147	6 089 132	5 969 166
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 195 147	6 089 132	5 969 166
Autres titres de créances	0	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	12 529 449	13 761 859	13 644 919
Créances subordonnées	0	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 618 377	1 262 341	238 965
Immobilisations incorporelles	1 895 942	1 897 711	1 812 149
Immobilisations corporelles	2 853 555	3 019 011	3 340 980
TOTAL ACTIF	288 818 390	288 120 647	299 526 626
En Kdh			

PASSIF	2014	2015	2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41 530 448	29 870 277	21 792 115
A vue	6 455 549	12 281 017	6 748 610
A terme	35 074 899	17 589 260	15 043 506
Dépôts de la clientèle	190 719 730	200 959 041	208 833 653
Comptes à vue créditeurs	116 140 652	122 356 505	130 692 299
Comptes d'épargne	25 234 472	26 010 094	27 020 923
Dépôts à terme	41 123 434	44 289 925	40 328 997
Autres comptes créditeurs	8 221 172	8 302 517	10 791 434
Titres de créances émis	9 292 042	7 048 901	7 592 398
Titres de créances négociables émis	9 292 042	7 048 901	7 592 398
Emprunts obligataires émis	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0
Autres passifs	5 875 482	6 096 756	10 052 514
Provisions pour risques et charges	2 634 425	2 761 704	3 165 024
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
Dettes subordonnées	9 778 262	10 760 507	12 770 020
Ecarts de réévaluation	421	420	420
Réserves et primes liées au capital	23 407 000	24 916 000	26 350 000
Capital	2 035 272	2 035 272	2 035 272
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	1 194	6 351	160
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 544 114	3 665 418	6 935 048
TOTAL PASSIF	288 818 390	288 120 647	299 526 626
En Kdh			

Hors Bilan 2014 – 2016

ENGAGEMENTS DONNES	2014	2015	2016
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	532	532	532
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15 996 740	16 670 275	18 287 612
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8 585 113	11 617 603	15 981 109
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	29 957 480	33 574 350	39 953 920
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
Total	54 539 865	61 862 760	74 223 173

Kdh

ENGAGEMENTS RECUS	2014	2015	2016
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	658 170	0	1 491 560
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 543 596	16 298 917	21 270 627
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	76 405	129 214	271 934
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	300	0
Total	17 278 171	16 428 431	23 034 121

Kdh

Comptes de produits et de charges 2014 – 2016

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2014	2015	2016
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 127 904	1 093 373	966 137
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 512 053	9 201 032	8 941 326
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	646 626	482 483	347 179
Produits sur titres de propriété	1 272 033	1 419 320	4 587 637
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	272 712	394 119	301 048
Commissions sur prestations de service	1 269 742	1 355 915	1 493 786
Autres produits bancaires	5 014 218	4 903 198	5 002 750
TOTAL I	19 115 288	18 849 440	21 639 862
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	1 335 585	799 578	436 578
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	3 022 955	2 936 838	2 718 007
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	369 168	282 806	246 466
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	172 758	359 451	241 802
Autres charges bancaires	2 766 270	3 629 997	3 761 407
TOTAL II	7 666 736	8 008 670	7 404 260
III. PRODUIT NET BANCAIRE	11 448 552	10 840 770	14 235 602
Produits d'exploitation non bancaire	62 905	162 247	104 797
Charges d'exploitation non bancaire	225	0	0
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 773 329	1 854 299	1 929 338
Impôts et taxes	111 132	119 315	119 829
Charges externes	1 619 660	1 723 759	1 804 780
Autres charges générales d'exploitation	8 856	21 229	15 649
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	413 765	403 363	415 918
TOTAL IV	3 926 742	4 121 965	4 285 515
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 520 530	1 724 473	1 529 038
Pertes sur créances irrécouvrables	406 555	563 457	351 404
Autres dotations aux provisions	1 033 546	486 528	529 771
TOTAL V	2 960 631	2 774 458	2 410 213
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	675 084	791 275	807 898
Récupérations sur créances amorties	76 787	69 391	44 317
Autres reprises de provisions	61 517	240 470	201 756
TOTAL VI	813 388	1 101 136	1 053 971
VII. RESULTAT COURANT	5 437 247	5 207 730	8 698 642
Produits non courants	14 446	5 442	11 999
Charges non courantes	83 439	94 764	191 171
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	5 368 254	5 118 408	8 519 470
Impôts sur les résultats	1 824 140	1 452 990	1 584 422
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 544 114	3 665 418	6 935 048

En Kdh

État des soldes de gestion 2014 – 2016

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2014	2015	2016
Intérêts et produits assimilés	11 286 583	10 776 888	10 254 641
Intérêts et charges assimilées	4 727 708	4 019 222	3 401 051
MARGE D'INTERET	6 558 875	6 757 666	6 853 590
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	272 712	394 119	301 048
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	172 758	359 451	241 802
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	99 954	34 668	59 246
Commissions perçues	4 301 420	1 355 915	1 493 786
Commissions servies	426 256	4	18
MARGE SUR COMMISSIONS	1 269 742	1 355 911	1 493 804
Résultat des opérations sur titres de transaction	3 402 192	1 444 068	1 778 977
Résultat des opérations sur titres de placement	17 507	-10 600	35 518
Résultat des opérations de change	423 317	483 642	448 742
Résultat des opérations sur produits dérivés	710 701	277 710	-60 652
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	3 132 315	2 194 820	2 202 585
Divers autres produits bancaires	1 272 033	1 419 320	4 587 670
Diverses autres charges bancaires	884 368	921 615	961 256
PRODUIT NET BANCAIRE	11 448 551	10 840 770	14 235 602
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-139 805	-152 727	56 823
Autres produits d'exploitation non bancaire	62 905	159 437	104 797
Autres charges d'exploitation non bancaire	225	-	-
Charges générales d'exploitation	3 926 742	4 121 966	4 285 515
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 444 685	6 725 514	10 111 707
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 175 214	-1 427 264	-1 028 226
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-832 224	-90 521	-384 838
RESULTAT COURANT	5 437 247	5 207 730	8 698 642
RESULTAT NON COURANT	-68 993	-89 322	-179 172
Impôt sur les résultats	1 824 140	1 452 990	1 584 422
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 544 114	3 665 418	6 935 048

En Kdh

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2014	2015	2016
Résultat net de l'exercice	3 544 114	3 665 418	6 935 048
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	413 765	403 363	415 918
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	150 827	163 341	77 679
Dotations aux provisions pour risques généraux	670 000	42 500	100 000
Dotations aux provisions réglementées	-	-	-
Dotations non courantes	-	-	-
Reprises de provisions	11 023	144 804	134 502
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	31 488	29 188	69 684
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	225	-	-
Plus-values de cession des immobilisations financières	-	2 810	-
Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-	-
Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 736 420	4 097 820	7 324 459
Distribution des bénéfices	1 933 508	2 035 272	2 238 799
AUTOFINANCEMENT	2 802 912	2 062 548	5 085 660
En Kdh			

Tableau des flux de trésorerie 2014 – 2016

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2014	2015	2016
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	17 410 881	17 120 135	16 791 247
2. (+) Récupérations sur créances amorties	76 787	69 391	44 317
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	60 889	135 691	47 112
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-8 662 740	-9 143 128	-8 159 296
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-225	0	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-3 512 977	-3 709 849	-3 869 597
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 824 140	-1 452 990	-1 584 422
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 548 475	3 019 250	3 269 361
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 297 899	-1 409 197	-5 666 141
9. (±) Créances sur la clientèle	-1 828 040	7 036 669	-10 676 272
10. (±) Titres de transaction et de placement	2 248 816	-4 061 408	7 307 829
11. (±) Autres actifs	609 945	-1 359 904	-1 668 000
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-132 887	356 904	1 023 376
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-12 462 635	-11 660 171	-8 078 162
14. (±) Dépôts de la clientèle	16 585 072	10 239 311	7 874 612
15. (±) Titres de créances émis	1 547 594	-2 243 141	543 497
16. (±) Autres passifs	-11 463 625	221 121	3 955 758
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-6 193 659	-2 880 684	-5 383 503
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-2 645 184	138 566	-2 114 142
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 030 054	3 151 802	520 791
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	171 115	179 712	283 403
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-193 982	-1 430 923	-227 062
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 071 923	-728 654	-865 851
21. (+) Intérêts perçus	432 374	309 985	260 978
22. (+) Dividendes perçus	1 272 033	1 419 320	4 587 637
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 639 671	2 901 242	4 559 896
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0
24. (+) Emission de dettes subordonnées	-217 400	1 000 000	2 000 000
25. (+) Emission d'actions	0	0	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-432 613	-433 703	-479 686
28. (-) Dividendes versés	-1 933 508	-2 035 272	-2 238 799
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 583 521	-1 468 975	-718 485
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-3 589 034	1 570 833	1 727 269
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 594 415	4 005 381	5 576 214
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 005 381	5 576 214	7 303 483

En Kdh

Tableau État des dérogations (A2) 2016

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Tableau État des changements de méthodes (A3) 2016

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2014-2016

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésorier Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2016	Total 2015	Total 2014
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 040 613		772 390	3 838 659	8 651 662	11 766 483	8 010 728
VALEURS RECUES EN PENSION		2 601 964			2 601 964		
- au jour le jour		2 601 964			2 601 964		
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		3 383 300	14 232 454	2 039 600	19 655 354	11 113 150	11 136 031
- au jour le jour		2 980 000			2 980 000	1 455 410	524 427
- à terme		403 300	14 232 454	2 039 600	16 675 354	9 657 740	10 611 604
PRETS FINANCIERS		1 684 189	11 843 160		13 527 349	13 796 348	15 009 327
AUTRES CREANCES		53 140	20 791	25 562	99 493	413 377	78 750
INTERETS COURUS A RECEVOIR			219 668	2 470	222 138	192 029	234 165
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	4 040 613	7 722 593	27 088 463	5 906 291	37 091 968	37 281 387	34 469 001

En Kdh

Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2014-2016

Exercice 2016

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	3 243 894	1 056 793	33 696 911	2 267 005	40 264 603	
- Comptes à vue débiteurs	413 985	1 056 793	16 990 804	1 683 168	20 441 872	
- Créances commerciales sur le Maroc			4 082 023		4 082 023	
- Crédits à l'exportation			447 086		447 086	
- Autres crédits de trésorerie	2 829 909		12 176 998	583 837	15 590 744	
CREDITS A LA CONSOMMATION			336 969	9 037 192	9 374 161	
CREDITS A L'EQUIPEMENT	30 764 025		24 980 591	590 991	56 335 607	
CREDITS IMMOBILIERS			10 697 296	45 555 211	56 252 507	
AUTRES CREDITS	1 157	5 273 751	2 276 088	419 645	7 970 641	
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1	
INTERETS COURUS A RECEVOIR				1 333 450	73 151	1 406 601
CREANCES EN SOUFFRANCE			74 965	2 566 032	681 578	3 322 575
- Créances pré-douteuses				1 534	226	1 760
- Créances douteuses				333	262	595
- Créances compromises			74 965	2 564 165	681 090	3 320 220
TOTAL	34 009 076	6 405 509	75 887 338	58 624 773	174 926 696	

Exercice 2015

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 515 773	754 793	34 160 148	1 982 953	40 413 667
- Comptes à vue débiteurs	431 007	754 793	18 655 952	1 600 120	21 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			3 879 634		3 879 634
- Crédits à l'exportation			397 920		397 920
- Autres crédits de trésorerie	3 084 766		11 226 642	382 833	14 694 241
CREDITS A LA CONSOMMATION			389 409	8 263 146	8 652 555
CREDITS A L'EQUIPEMENT	26 737 154		23 787 126	4 082 411	54 606 691
CREDITS IMMOBILIERS	9 907		15 393 814	39 166 468	54 570 189
AUTRES CREDITS	8	6 144	631 852	1 014 109	1 652 113
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 238 599	65 787	1 304 386
CREANCES EN SOUFFRANCE	1	84 651	2 564 752	401 419	3 050 823
- Créances pré-douteuses			4	19	23
- Créances douteuses			632	202	834
- Créances compromises	1	84 651	2 564 116	401 198	3 049 966
TOTAL	30 262 843	845 588	78 165 701	54 976 293	164 250 425

En Kdh

Exercice 2014

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 826 511	609 055	38 066 400	2 065 500	43 567 466
- Comptes à vue débiteurs	1 073 087	609 055	15 500 520	1 789 359	18 972 021
- Créances commerciales sur le Maroc			5 730 573		5 730 573
- Crédits à l'exportation			374 737		374 737
- Autres crédits de trésorerie	1 753 424		16 460 570	276 161	18 490 135
CREDITS A LA CONSOMMATION			499 033	8 025 161	8 524 194
CREDITS A L'EQUIPEMENT	28 193 724		26 360 559	3 052 325	57 606 608
CREDITS IMMOBILIERS	10 628		18 390 744	36 140 181	54 541 553
AUTRES CREDITS	8	1 165	310 226	1 306 034	1 617 433
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 058 799		1 058 799
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 268 461	77 494	1 345 955
CREANCES EN SOUFFRANCE		96 722	1 575 223	1 353 141	3 025 086
- Créances pré-douteuses			56	52 880	52 936
- Créances douteuses			151 310	124	151 434
- Créances compromises		96 722	1 423 857	1 300 137	2 820 716
TOTAL	31 030 871	706 942	87 529 445	52 019 836	171 287 094

En Kdh

Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2014-2016

Exercice 2016

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			13 027 468	12 735 406				4 538 422
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/16	40 284	6 962	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/16	1 794 178	434 880	3 660 596
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/15	5 245	-2 287	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/16	147 651	80 030	44 565
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/15	67 672		20 000
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810				
BOURSE DE CASABLANCA			32 628	32 628				
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/15	846	-34	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/15	18 041	457	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/15	6 186	1 349	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	1 312 000 KFCFA	70,00%	15 351	15 351				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/16	187	-21	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/16	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 320	320				
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/16	4 289	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/16	267 437	53 665	40 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/15	10 420	-37	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	850	31/12/16	728	-123	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	140	31/12/16	699	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/16	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/16	48 217	32 406	13 000
ATTIJARI RECOUVREMENT	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/16	4 502	-20	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	1 970	31/12/16	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	46	46	31/12/15	13 907	-11 774	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/16	1 727 727	341 397	162 909
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/16	1 727 727	341 397	162 909
WAFALD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/16	43 869	11 007	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/16	899 546	118 972	38 169
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	1 200 000 KFCFA	70,00%	13 889	13 889				
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/16	176 863 KEURO	13 060 KEURO	
ATTIJARIWAFASALAF EURO FINANCES	48 600 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/16	48 188 KEURO	-61 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/16	7 791 959 KFCFA	1 334 815 KFCFA	
KASOVI	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/16	20 093 KUSD	-103 KUSD	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/16	85 531 876 KFCFA	14 005 337 KFCFA	6 766
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/16	22 101 581 KFCFA	109 454 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE "SIB"	10 000 000 KFCFA	75,00%	648 084	648 084	31/12/16	59 456 170 KFCFA	17 091 449 KFCFA	70 108
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	31/12/16	40 488 KEURO	4 999 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/16	17 862 994 KFCFA	3 264 589 KFCFA	16 417
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/16	22 519 740 KFCFA	6 509 618 KFCFA	81 483
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/16	33 303 966 KFCFA	10 949 147 KFCFA	54 981
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	31/12/16	9 884 KEURO	-9 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/16	43 069 457 KFCFA	12 691 880 KFCFA	68 856

CAMEROUN								
SOCIETE BIA TOGO	8 821 551 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	31/12/16	11 544 634 KFCFA	1 279 709 KFCFA	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/16	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
ATTIJARI TCHAD	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908				
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	53 223	30/6/15	3 665 056	126 891	3 276
SONASID			28 391	3 826				
ATTIJARIWAFABANK			623	623				
SINCOMAR	300	47,50%						
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 866	31/12/15	32 495	-1 519	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				
BOUZNIKA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 739				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/216	284 669	10 612	10 855
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				3 559
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	45 802	31/12/15	937 686		
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	7 470	31/12/15	32 098		
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	25 721	14 549	31/12/15	180 581		
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	72	30/6/16	909		

INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				1 544
3 P FUND	80 020	5,00%	11 000	8 337	31/12/15	96 762		
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				15 400
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346				
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			605 654	464 934				
C/C ASSOCIES			589 819	449 098				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			14 232 538	13 644 919				4 573 055

Exercice 2015

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			12 931 492	12 554 187				1 366 061
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2014	45 580	33 097	30 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2014	1 889 298	455 956	530 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	7 532	31/12/2014	7 387	-146	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2014	128 279	60 699	40 069
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2014	63 941	8 250	
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810	31/12/2014	32 394	-3 122	
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/2014	8 479	-1 611	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	130	-31	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	17 583	490	

ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	412	-10	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	4 087	1 848	
ATTIJARIWABA BANK MIDDLE EAST LIMITED STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	1 000	100,00%	8 194	8 194	31/12/2014			
AGENA MAGHREB	300	100,00%	100	100	31/12/2014	529	-18	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	11 000	74,96%	33		31/12/2014	-6 789	-37	
ATTIJARI PROTECTION	10 000	100,00%	10 000		31/12/2014	-15 298	1 309	
BCM CORPORATION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2014	4 594	-13	
CASA MADRID DEVELOPEMENT	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2014	249 723	35 941	35 000
DINERS CLUB DU MAROC	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2014	10 457	-15	
MEDI TRADE	1 500	100,00%	1 675	960	31/12/2014	960	-94	
AL MIFTAH	1 200	20,00%	240	142	31/12/2014	715	-3	
Wafa COURTAGE	100	100,00%	243	0	31/12/2014	-2 416	-369	
Wafa COMMUNICATION	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2014	22 011	14 141	13 000
Wafa FONCIERE	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/2014	309	55	
Wafa INVESTISSEMENT	2 000	100,00%	3 700	2 010	31/12/2014	1 970	-40	
Wafa SYSTEMES CONSULTING	55 000	100,00%	120 277	1 970	31/12/2014	-63 290	-3 035	
Wafa SYSTEMES DATA	5 000	99,88%	4 994	1 941	30/09/2015	5 945	201	
Wafa SYSTEMES FINANCES	1 500	100,00%	1 500	4 994	30/09/2015	1 525	-130	
	2 000	100,00%	2 066	1 500	30/09/2015	2 559	15	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	31/12/2014	1 322	-177	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 600	31/12/2014	7 707	107	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/2014	56 562	-16	5 000
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/2014	1 136	12	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 661	31/12/2014	4 535	-127	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	11 810	31/12/2014	10 371	-1 439	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 432	31/12/2014	3 240	-191	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/2014	778	-33	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	407	31/12/2014	432	25	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/2014	-1 127	-6	
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	0	31/12/2014	-82 953	-19 651	
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/2014			7 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/2014	21 510 KEURO	2 343 KEURO	
WAFACASH	35 050	99,85%	324 074	324 074	31/12/2014	36 670	11 520	100 000
WAFATRUST	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2014			87 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2014	1 628 825	333 017	152 730
WAFATRUST	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2014	58 315	24 117	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2014	776 239	83 845	23 133
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2014			
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950	31/12/2014			
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/2014	149 164 KEURO	11 531 KEURO	
ATTIJARIWAFATRUST EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/2014	48 295 KEURO	-65 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2014	7 375 959 KFCFA	1 269 364 KFCFA	15 300
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/2014	19 002 KUSD	9 056 KUSD	33 749
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/2014	69 759 000 KFCFA	767 000 KFCFA	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/2014	22 621 000 KFCFA	1 692 000 KFCFA	7 561
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	90,00%	648 084	648 084	31/12/2014	35 294 000 KFCFA	8 452 000 KFCFA	43 038
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	30/09/2015	32 448 KEURO	-2 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2014	12 831 000 KFCFA	2 425 000 KFCFA	28 880
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2014	22 308 024 KFCFA	7 721 061 KFCFA	85 422
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2014	50 798 846 KFCFA	9 165 713 KFCFA	56 392

ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	30/09/2015	9 899 KEURO	-25 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2014	42 350 000 KFCFA	10 318 000 KFCFA	54 586
SOCIETE BIA TOGO	6 000 000 KFCFA		143 872	143 872	31/12/2014	10 715 000 KFCFA	837 000 KFCFA	5 205
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME			66 761	66 761	31/12/2014	3 863 794 KFCFA	-33 765 KFCFA	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES SONASID	3 415 000	2,72%	92 809	54 857	30/6/15	3 665 056	126 891	3 406
ATTIJARIWABA BANK			28 391	4 162				430
SINCOMAR	300	47,50%	623	623				
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	9 462	31/12/14	34 014	6 134	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				559
BOUZNKA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 101	31/12/14	33 410	1 219	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/14	350 514	60 001	17 771
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	50 620	30/9/15	930 255	-18 446	

MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	11 231				
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	19 339	19 339				
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	1 226				
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				1 300
3 P FUND	80 020	5,00%	7 500	5 723	31/12/14	79 460	-11 798	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				8 800
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346				
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59				

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			885 275	749 256				
C/C ASSOCIES	0		869 440	733 421				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		15 835	15 835				
T046 Total Général			14 406 301	13 761 859				1 398 328

Exercice 2014

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 719 532	11 426 002				1 199 522
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/14	45 580	33 097	22 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/14	1 433 342	239 697	360 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	7 936				0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/14	128 279	60 699	39 034
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	30/6/12	49 808	4 765	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	35 516	30/6/12	39 601	-1 542	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	11 700	9 911				0
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/13	161	-74	0
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/13	17 093	8 675	0
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/13	422	-70	0
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/13	2 239	1 190	0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/13	548	-18	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/13	-6 753	-37	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000				0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/13	4 607	-30	0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/14	249 723	35 941	40 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/13	10 472	256	0
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	1 055	31/12/13	1 055	-82	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	173	31/12/13	715	23	0
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/13	-2 046	-2 125	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/13	20 869	14 578	13 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	267	31/12/13	309	55	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 010	31/12/13	2 010	-177	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	0				0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/13	5 744	-223	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/13	1 655	-50	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/13	2 544	-369	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	30/6/12	1 616	-55	0
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 600	31/12/13	7 600	240	0
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/13	101 577	-16	45 000
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/13	1 123	2	0
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 661	31/12/13	4 661	69	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	11 810	31/12/13	11 810	-1 352	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 432	31/12/13	3 432	-8	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/13	811	15	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT AYK	300	100,00%	2 685	407	31/12/13	407	58	0
CAPRI	100	100,00%	100	0	31/12/13	-1 121	-11	0
ATTIJARI IMMOBILIER	124 000	99,76%	187 400	0				0
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/14	60 502	463	7 000
WAFACASH	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/14	21 510 KEURO	2 403 KEURO	439
WAFALAF	35 050	99,85%	324 074	324 074	31/12/14	336 670	111 520	90 000
WAFALAF	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/14	143 621	87 553	83 000
WAFALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/14	1 658 849	356 921	152 730
WAFALAF	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/14	58 315	24 378	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/14	775 958	83 565	28 916
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				0
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				0
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/14	149490 KEURO	11939 KEURO	0
ATTIJARIWAFATRUST EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/13	48295 KEURO	-65 KEURO	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/14	7 215 309KFCFA	1 266 009 KFCFA	0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/14	19 002 KUSD	9 056 KUSD	39 840
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/14	70 673 266 KFCFA	1 681 282KFCFA	6 870
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/14	22 431 002 KFCFA	1 502 137KFCFA	19 167
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	31/12/14	45 713 627 KFCFA	10 419 515 KFCFA	44 839
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/14	15 832 431 KFCFA	3 000 691 KFCFA	21 201
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/14	22 307 905 KFCFA	7 720 942 KFCFA	66 288
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/14	28 323 587 KFCFA	8 662 957 KFCFA	56 687

ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	31/12/14	9 916 KEURO		-30 KEURO	0
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/14	37 576 683 KFCFA	10 317 609 KFCFA		43 510
SOCIETE BIA TOGO	6 000 000 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	31/12/14	11 244 441 KFCFA	1 367 308 KFCFA		
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME		100,00%	66 761	66 761	31/12/14	3 863 793 KFCFA	-33 765 KFCFA		
WAFACAMBIO			963	963					
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842					

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			577 223	502 568		2 166 524	81 346	48 763
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				0
SONASID			28 391	9 216				609
ATTIJARIWAFI BANK			623	623				0
SINCOMAR	300	47,50%						0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	7 492		26 934	-11	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				0
BOUZNIKA MARINA			500	0				0
EUROCHEQUES MAROC			363	364				0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	407	30/6/12	17 630	-6 559	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/14	350 513	60 001	15 809
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				0
S.E.D. FES	10 000	10,00%						0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	30/6/12	225 678	3 221	
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				3 130
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				0
WORLD TRADE CENTER								0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				0
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	62 616	30/6/12	1 021 479	-6 231	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				0
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	10 000	9 556	30/6/12	150 647	3 239	0
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	12 087	12 087				0

ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	5 247				0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				0
Wafa IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				975
3 P FUND	80 020	5,00%	7 500	7 500				0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0	30/6/14	373 643	27 686	0
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				26 400
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 840
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278				0
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR	500000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			721 600	600 879				
C/C ASSOCIES		0	705 765	585 044				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES		0	15 835	15 835				
T046 Total Général			13 018 355	12 529 449				1 248 284

Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprises de provisions	Cumul des provisions		
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>										
	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER										
	2 312 365		1 691 694	620 671	241 790	388 366				232 305
- Crédit-bail mobilier en cours	3 465		3 079	386						386
- Crédit-bail mobilier loué	2 308 900		1 688 615	620 285	241 790	388 366				231 920
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 949			2 949						2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE										
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965

Kdh

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Amortissements			Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
				Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>									
	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619			1 262 341
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER									
	2 278 378	33 987		2 312 365	359 451	1 056 684			1 255 681
- Crédit-bail mobilier en cours	386	3 079		3 465					3 465
- Crédit-bail mobilier loué	2 277 992	30 908		2 308 900	359 451	1 056 684			1 252 217
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	38 388		35 439	2 949					2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE									
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619			1 262 341

Kdh

Au 31.12.2014

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>									
	2 047 222	1 303 807	1 008 617	2 342 412	172 759	724 035			1 618 377
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 020 716	1 263 669	1 006 007	2 278 378	172 759	702 100			1 576 278
- Crédit-bail mobilier en cours	1 006 393		1 006 007	386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 014 323	1 263 669		2 277 992	172 759	702 100			1 575 892
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	859	40 139	2 610	38 388					38 388
CREANCES EN SOUFFRANCE									
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	2 047 222	1 303 807	1 008 617	2 342 412	172 759	724 035			1 618 377
Kdh									

Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 175 479	277 305	223 877	3 228 907	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 812 149
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	314 067	5 303		319 371					319 371
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 861 412	272 002	223 877	2 909 536	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 492 778
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	7 073 183	588 545	13 474	7 648 254	4 054 171	254 518	1 415	4 307 274	3 340 980
- Immeubles d'exploitation	1 937 355	150 986	1 265	2 087 075	829 682	57 979	867	886 794	1 200 281
. Terrain d'exploitation	437 321	3 415	236	440 500					440 500
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 438 225	147 188		1 585 414	775 429	55 451		830 880	754 533
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808	382	1 028	61 162	54 253	2 527	867	55 914	5 248
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 923 889	146 611		2 070 500	1 698 858	55 019		1 753 877	316 623
. Mobilier de bureau d'exploitation	410 705	16 786		427 491	375 731	6 821		382 551	44 940
. Matériel de bureau d'exploitation	797 572	44 593		842 165	720 240	19 791		740 031	102 134
. Matériel Informatique	707 364	85 232		792 596	594 703	28 371		623 074	169 522
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247			8 247	8 184	36		8 220	27
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 610 002	134 141	230	1 743 913	1 241 940	107 933	230	1 349 642	394 271
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 601 938	156 808	11 979	1 746 767	283 692	33 587	318	316 961	1 429 805
. Terrains hors exploitation	597 597	147 174	3 994	740 776					740 776
. Immeubles hors exploitation	808 673		7 976	800 697	172 829	25 879	317	198 391	602 306
. Mobiliers et matériel hors exploitation	67 980	60		68 040	46 651	918		47 569	20 471
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	127 687	9 575	8	137 254	64 212	6 790	1	71 001	66 253
TOTAL	10 248 662	865 851	237 351	10 877 162	5 331 940	415 918	23 825	5 724 033	5 153 129

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 014 287	161 192		3 175 479	1 118 345	159 423		1 277 768	1 897 711
- Droit au bail	313 228	840		314 067					314 067
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 701 059	160 353		2 861 412	1 118 345	159 423		1 277 768	1 583 643
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	6 672 527	567 462	166 806	7 073 183	3 826 929	243 940	16 698	4 054 171	3 019 011
- Immeubles d'exploitation	1 786 909	151 268	823	1 937 355	773 604	56 485	407	829 682	1 107 673
. Terrain d'exploitation	297 451	139 870		437 321					437 321
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 427 650	11 398	823	1 438 225	721 080	54 756	407	775 429	662 796
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808			61 808	52 524	1 729		54 253	7 555
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 833 223	90 665		1 923 889	1 657 612	41 246		1 698 858	225 031
. Mobilier de bureau d'exploitation	399 234	11 472		410 705	369 217	6 513		375 731	34 975
. Matériel de bureau d'exploitation	760 423	37 149		797 572	705 207	15 034		720 240	77 332
. Matériel Informatique	665 337	42 028		707 364	575 082	19 621		594 703	112 661
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 230	17		8 247	8 106	78		8 184	64
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 508 305	101 702	5	1 610 002	1 132 115	109 828	4	1 241 940	368 062
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 544 090	223 826	165 979	1 601 938	263 597	36 382	16 287	283 692	1 318 245
. Terrains hors exploitation	589 812	9 720	1 935	597 597					597 597
. Immeubles hors exploitation	765 258	207 410	163 995	808 673	160 553	28 562	16 286	172 829	635 844
. Mobiliers et matériel hors exploitation	43 309	63		43 372	43 087			43 087	285
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	145 711	6 634	49	152 296	59 957	7 820	1	67 776	84 520
TOTAL	9 686 814	728 654	166 806	10 248 662	4 945 274	403 363	16 698	5 331 940	4 916 722

Au 31.12.2014

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	2 779 876	234 411		3 014 287	955 390	162 993	38	1 118 345	1 895 942
- Droit au bail	307 822	5 406		313 228					313 228
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 472 054	229 005		2 701 059	955 390	162 993	38	1 118 345	1 582 714
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	5 989 894	837 512	154 878	6 672 527	3 699 102	250 772	130 902	3 818 972	2 853 555
- Immeubles d'exploitation	1 752 592	36 041	1 724	1 786 909	709 413	57 278	1 043	765 647	1 021 262
. Terrain d'exploitation	294 630	2 961	140	297 451					297 451
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 394 894	33 080	324	1 427 650	657 728	55 517	122	713 123	714 527
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	63 068		1 260	61 808	51 684	1 761	921	52 524	9 284
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 847 625	122 754	137 156	1 833 223	1 727 867	51 192	121 447	1 657 612	175 612
. Mobilier de bureau d'exploitation	387 247	13 504	1 518	399 234	362 432	8 300	1 514	369 217	30 016
. Matériel de bureau d'exploitation	850 813	33 400	123 790	760 423	804 132	20 017	118 942	705 207	55 216
. Matériel Informatique	601 335	75 850	11 848	665 337	553 281	22 791	990	575 082	90 255
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 230			8 230	8 022	84		8 106	124
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 429 877	83 760	5 333	1 508 305	1 029 756	107 555	5 196	1 132 115	376 189
- Immobilisations corporelles hors exploitation	959 800	594 956	10 666	1 544 090	232 066	34 748	3 217	263 597	1 280 493
. Terrains hors exploitation	220 767	371 651	2 606	589 812					589 812
. Immeubles hors exploitation	560 358	212 960	8 060	765 258	136 900	26 871	3 217	160 553	604 705
. Mobiliers et matériel hors exploitation	43 309			43 309	43 087			43 087	222
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	135 366	10 345		145 711	52 079	7 877		59 957	85 754
TOTAL	8 769 770	1 071 923	154 878	9 686 814	4 654 492	413 765	130 940	4 937 317	4 749 497

Kdh

Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis)

Au 31.12.2016

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>LOGICIELS</u>	223 877	22 410	201 467	201 467		
	<u>IMMOBILIERS</u>	14 467	2 216	12 252	81 936	69 684	
	TERRAIN	4 231		4 231			
	IMMEUBLE	9 005	1 345	7 660			
	AAI	238	231	7			
	FRAIS	994	640	354			
TOTAL GENERAL		238 345	24 626	213 718	283 403	69 684	-

Au 31.12.2015

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>						
	MOBILIER DE BUREAU						
	MATERIEL DE BUREAU						
	MATERIEL INTERBANK						
	COFFRE FORT						
	MATERIEL INFORMATIQUE						
	<u>IMMOBILIERS</u>	166 806		16 698	150 108	179 712	29 188
déc-15	TERRAIN	1 935			1 935		
déc-15	APPARTEMENTS						
déc-15	IMMEUBLE	164 871		16 698	148 173		
TOTAL GENERAL		166 806		16 698	150 108	179 712	29 188

Au 31.12.2014

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>	137 156	122 003	15 153	19 809	4 745	- 225
	MOBILIER DE BUREAU	1 518	1 514	3			
	MATERIEL DE BUREAU	123 790	119 499	4 291			
	MATERIEL INTERBANK	-	-	-			
	COFFRE FORT	-	-	-			
	MATERIEL INFORMATIQUE	11 848	990	10 858			
	<u>IMMOBILIERS</u>	17 723	8 937	8 786	20 366	11 717	
	TERRAIN	2 746	-	2 746			
	APPARTEMENTS	8 384	2 820	5 563			
	IMMEUBLE	6 593	6 117	476			
	Logiciel						
TOTAL GENERAL		154 878	130 940	23 938	40 175	16 462	- 225

Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2016	Total 31.12.2015
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			940 675	3 561 417	4 502 092	3 227 570
VALEURS DONNEES EN PENSION	4 511 269	200 067	500 014		5 211 350	7 473 555
- au jour le jour		200 067	500014		700 081	4 450 801
- à terme	4 511 269				4 511 269	3 022 754
EMPRUNTS DE TRESORERIE	500 000	499 000	4 875 607	6 100 244	11 974 851	18 930 160
- au jour le jour		499000	895 949	151 235	1 546 184	4 602 016
- à terme	500 000		3 979 658	5 949 009	10 428 667	14 328 144
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	48 513	25 428			73 941	114 967
INTERETS COURUS A PAYER			12 589	15 218	27 807	121 951
TOTAL	5 061 774	724 495	6 328 885	9 676 961	21 792 115	29 870 277

Kdh

Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2016	Total 31.12.2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 852 753	2 212 648	28 590 447	96 900 099	129 555 947	122 337 883
COMPTES D'EPARGNE				26 911 023	26 911 023	25 874 751
DEPOTS A TERME	1 379 000	1 681 693	9 987 359	25 317 596	38 365 648	43 521 488
AUTRES COMPTES CREDITEURS	2 188 799	2 005 990	7 109 987	1 943 618	13 248 394	8 302 518
INTERETS COURUS A PAYER			749 705	2 936	752 641	922 401
TOTAL	5 420 552	5 900 331	46 437 498	151 075 272	208 833 653	200 959 041

Kdh

Tableaux des provisions (B14) 2014-2016

Exercice 2016

PROVISIONS	Encours 31.12.2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2016
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	8 186 758	1 552 504	907 122	0	8 832 140
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	7 495 119	1 472 366	772 055		8 195 429
Titres de placement	30 819	2 459	565		32 713
Titres de participation et emplois assimilés	644 443	77 679	134 502		587 620
Immobilisations en crédit-bail et en location	0				0
Autres actifs	16 377	0			16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 761 704	508 764	103 097	-2 348	3 165 024
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	284 661	56 672	35 843		305 490
Provisions pour risques de change	5 037		4 130		907
Provisions pour risques généraux	1 798 849	100 000			1 898 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	124 349	48 267	36 819		135 798
Provisions pour autres risques et charges	548 808	303 825	26 305	-2 348	823 980
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	10 948 462	2 061 268	1 010 219	-2 348	11 997 163

Kdh

Exercice 2015

PROVISIONS	Encours 31.12.2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2015
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	7 168 167	1 731 416	712 826	0	8 186 758
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 644 079	155 989	704 949	0	7 495 119
Titres de placement	18 805	12 087	73		30 819
Titres de participation et emplois assimilés	488 906	163 341	7 804		644 443
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 634 425	491 671	318 993	-45 400	2 761 704
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	202 503	168 484	86 326	0	284 661
Provisions pour risques de change		5 037			5 037
Provisions pour risques généraux	1 893 349	42 500	137 000		1 798 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	122 093	55 487	53 231		124 349
Provisions pour autres risques et charges	416 480	220 163	42 436	-45 400	548 808
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	9 802 592	2 223 088	1 031 818	-45 400	10 948 462

Kdh

Exercice 2014

PROVISIONS	Encours 31.12.2013	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2014
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	6 273 518	1 578 019	683 370	0	7 168 167
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	5 874 617	1 427 075	657 613	0	6 644 079
Titres de placement	33 423	116	14 734		18 805
Titres de participation et emplois assimilés	349 101	150 827	11 023		488 906
Immobilisations en crédit-bail et en location	0				0
Autres actifs	16 377	0			16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 726 394	976 174	67 965	-179	2 634 425
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	126 519	93 455	17 471	0	202 503
Provisions pour risques de change	0				0
Provisions pour risques généraux	1 223 349	670 000			1 893 349
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	112 859	40 722	31 488		122 093
Provisions pour autres risques et charges	263 669	171 997	19 007	-179	416 480
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	7 999 912	2 554 193	751 335	-179	9 802 592

Kdh

Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2016

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques De l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		ND	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

Kdh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	4 161 268		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES		Autres valeurs et sûretés	
TOTAL	4 161 268		

Kdh

Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2014-2016

Exercice 2016 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES		TOTAL ENGAGEMENT	
12		64 613 940	

Exercice 2015 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES		TOTAL ENGAGEMENT	
8		50 876 548	

Exercice 2014 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES		TOTAL ENGAGEMENT	
8		51 840 036	

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère (B24)

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF :	32 143 003	29 160 609
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	86 111	113 186
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 453 917	13 037 874
Créances sur la clientèle	5 067 306	3 770 730
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4 566 675	2 962 690
Autres actifs	3 202 753	484 418
Titres de participation et emplois assimilés	8 753 823	8 778 216
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	12 418	13 495
PASSIF :	22 240 870	16 982 824
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 619 000	9 043 269
Dépôts de la clientèle	8 393 002	7 826 557
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	229 955	114 188
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-1 087	-1 190
HORS BILAN :	62 115 518	48 216 198
Engagements donnés	41 589 237	34 365 546
Engagements reçus	20 526 281	13 850 652

Résultat des opérations de marché (B28)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
+ Gains sur les titres de transaction	2 094 865	2 077 300
- Pertes sur les titres de transaction	315 888	633 232
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 778 977	1 444 068
+ Plus value de cession sur titres de placement	42 716	1 496
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	565	73
- Moins value de cession sur titres de placement	5 303	83
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	2 459	12 087
Résultat des opérations sur titres de placement	35 518	-10 600
+ Gains sur opérations de change virement	2 343 053	2 167 939
+ Gains sur opérations de change billets	91 204	96 899
- Pertes sur opérations de change virement	1 981 678	1 776 257
- Pertes sur opérations de change billets	3 836	4 938
Résultat des opérations de change	448 742	483 642
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	101 899	62 996
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	81 413	164 504
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	247 003	331 991
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	80 138	99 378
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	66 507	73 586
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	344 322	108 817
Résultat des opérations sur les produits dérivés	-60 652	277 710

Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2016

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 433 137	47,87%
GRUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	16 708 318	15 597 202	7,66%
Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 456 468	6,61%
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE (*)	Hay Riad - B.P 20 38 - Rabat Maroc	10 417 416	10 417 416	5,12%
CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	5 675 608	7 860 780	3,86%
CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
PERSONNEL DE LA BANQUE AL WATANIYA	*****	5 346 597	2 819 401	1,39%
AXA ASSURANCES MAROC	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	120 AVENUE HASSAN II CASA	2 036 558	1 551 495	0,76%
	*****	31 071 268	33 009 471	16,22%
<u>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</u>				
SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

Tableau d'affectation des résultats (C2) 2014-2016

Exercice 2016

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 351	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 238 799
Résultat net de l'exercice	3 665 418	Autres affectations	1 432 810
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	160
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 671 769	TOTAL B	3 671 769

Exercice 2015

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 194	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 035 272
Résultat net de l'exercice	3 544 114	Autres affectations	1 503 685
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	6 351
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 545 308		3 545 308

Exercice 2014

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-312	Réserve légale	10 531
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 933 508
Résultat net de l'exercice	3 289 487	Autres affectations	1 343 942
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	1 194
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 289 175	TOTAL B	3 289 175

Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2016

I. DATATION

. Date de clôture (1)

31 DECEMBRE 2016

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

MARS 2017

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables	N E A N T
Défavorables	N E A N T

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards-IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe ATTIJARIWAFI BANK à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2014, le Groupe ATTIJARIWAFI BANK a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe ATTIJARIWAFI BANK intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ la situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations corporelles

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

ATTIJARIWAFABA BANK a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par ATTIJARIWAFI BANK est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- le modèle du coût ;
- le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;

- des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. ATTIJARIWAFABA BANK est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le Groupe ATTIJARIWABA BANK applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote /

décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater..

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Etablissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement	Bons du Trésor	- Dette CAM
	- Obligations et autres titres de créances négociables		- Dette CIH
	- Titres de participation		

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa Bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par ATTIJARIWABA BANK

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché

qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :
 - CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

- CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
 - L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
 - Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
 - L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
 - L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales - Les participations dans les SCI (Panorama...) - Les bons de trésor, les obligations non cotés...	Néant	- Les prêts immobilisés

Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant ;
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs ;
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge..

Les avantages postérieurs à l'emploi.

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

- Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- ✓ Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant ;
 - ✓ En charges.
- Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

-
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
 - Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit », qui est aussi celle à retenir en normes françaises dans le cadre de la méthode préférentielle.

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'inaccessibilité.

III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Bilans consolidés 2014 – 2016

	2014	2015	2016
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 842 320	12 580 486	14 141 202
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	52 389 822	58 297 966	50 454 731
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	30 805 290	33 000 427	35 701 001
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 305 251	21 179 662	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	255 056 498	252 918 815	271 627 179
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	10 928 820	7 916 008	8 015 501
Actifs d'impôt exigible	137 676	395 789	39 319
Actifs d'impôt différé	448 327	516 412	539 849
Comptes de régularisation et autres actifs	7 491 499	7 973 730	7 585 194
Actifs non courants destinés à être cédés	97 089	893 528	2 066 502
Participation des assurés aux bénéfices différée	920 708	98 622	87 538
Participations dans des entreprises mises en équivalence	116 861	102 952	94 908
Immeubles de placement	1 830 545	1 875 923	2 020 107
Immobilisations incorporelles	5 056 788	4 953 082	5 428 512
Immobilisations corporelles	1 731 443	1 708 144	1 683 656
Ecarts d'acquisition	6 684 704	6 667 144	6 655 000
Total actif	401 843 640	411 078 692	428 766 067
En Kdh			

	2014	2015	2016
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	135 266	165 236	160 715
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 965 441	1 090 129	1 033 814
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	41 236 002	32 511 095	28 282 255
Dettes envers la clientèle	257 881 178	274 514 736	286 264 527
Titres de créance émis	14 253 845	13 743 666	11 243 383
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Passifs d'impôt courant	1 222 376	296 624	709 425
Passifs d'impôt différé	1 700 513	1 782 425	2 340 944
Comptes de régularisation et autres passifs	8 961 596	8 848 300	9 881 260
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	22 212 075	23 873 972	25 960 939
Provisions pour risques et charges	1 745 890	1 513 117	1 771 087
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	147 819	153 865	141 392
Dettes subordonnées	9 979 663	11 356 370	13 565 244
Capital et réserves liées	10 151 765	10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées	24 258 638	24 905 872	30 861 381
<i>Part du groupe</i>	<i>20 163 454</i>	<i>21 420 642</i>	<i>25 059 651</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>4 095 184</i>	<i>3 485 230</i>	<i>5 801 729</i>
Gains ou pertes latents ou différés, Part du groupe	851 090	871 352	744 812
Résultat net de l'exercice	5 140 484	5 300 168	5 653 125
<i>Part du groupe</i>	<i>4 355 244</i>	<i>4 501 781</i>	<i>4 757 421</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>785 240</i>	<i>798 387</i>	<i>895 705</i>
Total passif	401 843 640	411 078 692	428 766 067
En Kdh			

Comptes de produits et de charges consolidés 2014 – 2016

	2014	2015	2016
Intérêts et produits assimilés	17 498 851	17 336 355	17 117 126
Intérêts et charges assimilées	6 472 577	5 935 421	5 504 228
Marge d'intérêt	11 026 273	11 400 934	11 612 899
Commissions perçues	4 301 420	4 566 042	4 991 813
Commissions servies	426 256	525 758	573 539
Marge sur commissions	3 875 163	4 040 284	4 418 274
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 777 540	2 944 577	3 063 010
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	346 238	183 561	347 472
Résultat des activités de marché	4 123 778	3 128 139	3 410 482
Produits des autres activités	6 039 398	6 482 827	7 174 835
Charges des autres activités	5 614 858	6 055 166	6 943 163
Produit net bancaire	19 449 755	18 997 018	19 673 327
Charges générales d'exploitation	7 680 810	7 959 562	8 246 893
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	827 963	851 162	896 005
Résultat brut d'exploitation	10 940 982	10 186 295	10 530 429
Coût du risque	-3 034 430	-2 217 045	-2 001 359
Résultat d'exploitation	7 906 552	7 969 250	8 529 070
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	20 004	12 471	3 538
Gains ou pertes nets sur autres actifs	46 892	122 573	54 596
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat avant impôts	7 973 448	8 104 295	8 587 204
Impôts sur les bénéfices	2 832 964	2 804 127	2 934 078
Résultat net	5 140 484	5 300 168	5 653 125
Résultat hors groupe	785 240	798 387	895 705
Résultat net part du Groupe	4 355 244	4 501 781	4 757 421

En Kdh

Tableau des flux de trésorerie 2014 – 2016

	2014	2015	2016
Résultat avant impôts	7 973 448	8 104 295	8 587 204
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	827 242	970 533	1 045 487
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	7 523	104 831	2 387
dotations nettes aux provisions	3 200 590	2 422 800	2 016 267
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-20 004	-12 471	-3 538
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-435 167	-439 553	-541 050
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	-	-	-
Autres mouvements	-229 630	-129 765	5 360
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 350 553	2 916 376	2 524 912
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-20 546 486	-14 549 064	7 729 733
Flux liés aux opérations avec la clientèle	13 996 509	16 854 982	-6 982 931
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-13 488 029	-5 564 823	7 365 147
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-	-
Impôts versés	-2 353 709	-3 101 911	-2 750 907
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-22 391 714	-6 360 817	5 361 042
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-11 067 713	4 659 853	16 473 158
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-794 083	-2 609 365	5 152 260
Flux liés aux immeubles de placement	-585 462	-75 423	-144 184
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-808 347	-671 838	-450 941
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 187 893	-3 356 626	4 557 134
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 470 396	-2 630 629	-5 679 918
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 448 946	930 931	-261 530
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 021 450	-1 699 698	-5 941 448
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-126 986	75 864	-235 183
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-14 404 042	-320 606	14 853 662
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	13 727 361	-676 681	-997 287
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 651 672	8 707 054	12 415 251
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 075 689	-9 383 735	-13 412 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-676 681	-997 287	13 856 375
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707 054	12 415 251	13 980 487
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 383 735	-13 412 538	-124 113
Variation de la trésorerie nette	-14 404 042	-320 606	14 853 662
En Kdh			

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2016

En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeur reçus en pension		4	
Effets publics et valeurs assimilées		26 501 813	
Obligations et autres titres à revenu fixe		1 470 735	-
	<i>Titres cotés</i>	-	
	<i>Titres non cotés</i>	1 470 735	
Actions et autres titres à revenu variable		21 732 126	-
	<i>Titres cotés</i>	21 732 126	-
	<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés		622 434	
Créances rattachées		127 620	
Juste valeur au bilan		50 454 731	-

En 2015

En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeurs reçues en pension		-	
Effets publics et valeurs assimilées		39 076 809	
Obligations et autres titres à revenu fixe		1 036 253	-
	<i>Titres cotés</i>	82 195	
	<i>Titres non cotés</i>	954 058	
Actions et autres titres à revenu variable		17 467 849	-
	<i>Titres cotés</i>	17 467 849	-
	<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés		597 788	
Créances rattachées		119 267	
Juste valeur au bilan		58 297 966	-

En 2014

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultatsur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	213 824	
Effets publics et valeurs assimilées	32 509 219	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 848 625	0
	<i>Titres côtés</i>	845 897
	<i>Titres non côtés</i>	1 002 728
Actions et autres titres à revenu variable	17 005 933	88 709
	<i>Titres côtés</i>	17 005 933
	<i>Titres non côtés</i>	
Instruments dérivés	585 027	
Créances rattachées	138 483	
Juste valeur au bilan	52 301 113	88 709

Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2014	2015	2016
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	10 015 196	9 843 386	9 883 761
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 865 333	13 088 319	14 109 426
	<i>Titres côtés</i>	7 809 390	9 282 366
	<i>Titres non côtés</i>	5 055 943	4 827 060
Actions et autres titres à revenu variable	3 745 608	3 904 388	5 371 761
	<i>Titres côtés</i>	2 577 710	1 260 808
	<i>Titres non côtés</i>	1 167 898	4 110 953
Titres de participation non consolidés	5 099 860	7 057 863	8 402 556
Total des titres disponibles à la vente	31 725 998	33 893 955	37 767 504

Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 159 529	9 661 283	1 169 253	5 523 846	22 513 912

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	60 943 867	51 307 163	94 687 903	57 365 081	264 304 014

Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2014	2015	2016
Autres Actifs	4 260 328	5 342 284	5 345 214
Débiteurs divers	2 142 212	3 129 620	3 135 178
Valeurs et emplois divers	216 858	244 913	166 184
Autres actifs d'assurance	1 599 789	1 574 587	1 615 706
Autres	301 470	393 165	428 145
Comptes de régularisation	2 371 731	2 631 445	2 239 980
Produits à recevoir	962 099	1 339 508	1 276 942
Charges constatées d'avance	596 927	212 287	161 356
Autres comptes de régularisation	812 706	1 079 650	801 683
Total	6 632 060	7 973 730	7 585 194

Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2014	2015	2016
Autres Passifs	5 547 789	5 506 303	6 107 038
Opérations diverses sur titres	207 867	200 510	332 700
Créditeurs divers	5 110 465	5 148 029	5 471 824
Autres Passifs d'assurance	229 456	157 765	302 515
Comptes de régularisation	3 413 807	3 341 997	3 774 222
Charges à payer	1 640 091	1 551 738	1 878 530
Produits constatés d'avance	461 187	472 619	523 168
Autres comptes de régularisation	1 312 530	1 317 640	1 372 524
Total	8 961 596	8 848 300	9 881 260

Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	23 683 766	3 442 086	1 094 167	0	28 220 018

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	73 804 207	51 529 644	89 374 406	70 547 821	285 256 078

Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	94 908	10 612	684 117	64 964	3 538
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	94 908	10 612	684 117	64 964	3 538

Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2016	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	2 295 961		213 329	15 884	-2 154	2 491 253
Amortissements et provisions	420 038		51 478	0	-371	471 145
Valeur nette au bilan	1 875 923		161 852	15 884	-1 783	2 020 107

Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	Valeur Brute	2016	
		Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 152 051	1 250 430	1 901 621
Equip. Mobilier, installation	3 264 512	2 556 035	708 477
Biens mobiliers donnés en location	577 741	236 197	341 544
Autres immobilisations	5 583 602	3 106 732	2 476 870
Total Immobilisations corporelles	12 577 907	7 149 395	5 428 512
Logiciels informatiques acquis	2 937 827	1 922 763	1 015 064
Autres immobilisations incorporelles	1 195 376	526 784	668 592
Total Immobilisations incorporelles	4 133 203	2 449 547	1 683 656

En Kdh	Valeur Brute	2015	
		Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 056 073	1 185 395	1 870 677
Equip. Mobilier, installation	3 074 951	2 574 665	500 286
Biens mobiliers donnés en location	502 570	217 040	285 531
Autres immobilisations	5 169 400	2 872 811	2 296 589
Total Immobilisations corporelles	11 802 994	6 849 911	4 953 082
Logiciels informatiques acquis	2 688 223	1 701 553	986 670
Autres immobilisations incorporelles	1 254 740	533 267	721 474
Total Immobilisations incorporelles	3 942 964	2 234 819	1 708 144

En Kdh	Valeur Brute	2014	
		Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 066 399	1 087 183	1 979 216
Equip. Mobilier, installation	2 926 496	2 473 317	453 178
Biens mobiliers donnés en location	563 099	213 358	349 741
Autres immobilisations	4 955 731	2 681 079	2 274 652
Total Immobilisations corporelles	11 511 725	6 454 938	5 056 788
Logiciels informatiques acquis	2 496 107	1 475 473	1 020 634
Autres immobilisations incorporelles	1 230 821	520 013	710 808
Total Immobilisations incorporelles	3 726 929	1 995 486	1 731 443

Écarts d'acquisition

En Kdh	31/12/2015	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	6 667 144		-12 144		6 655 000
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	6 667 144	0	-12 144	0	6 655 000

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Valeurs données en pension	353 902	289 501	180 037
Instruments dérivés	1 611 539	800 627	853 777
Juste valeur au bilan	1 965 441	1 090 129	1 033 814

Instruments dérivés par type de risque

En 2016

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	245 970	66 683	38 157 802
Instruments dérivés de taux d'intérêt	328 318	83526	18 814 418
Dérivés sur matières premières	20 527	20 527	675 362
Autres instruments dérivés	27 619	683 041	417 735
Total	622 434	853 777	58 065 317

En 2015

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	216 096	49 065	37 671 990
Instruments dérivés de taux d'intérêt	267 318	390 473	25 953 296
Dérivés sur matières premières	17 468	17 468	1 881 567
Autres instruments dérivés	96 906	343 621	387 945
Total	597 788	800 627	65 894 798

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2 014	2 015	2 016
Autres dettes représentées par un titre	14 253 845	13 743 666	11 243 383
titres de créances négociables	14 074 176	13 580 234	11 139 034
emprunts obligataires	179 668	163 433	104 349
Dettes subordonnées	9 979 663	11 356 370	13 565 244
Emprunt subordonnés	9 979 663	11 356 370	13 565 244
à durée déterminée	9 979 663	11 356 370	13 565 244
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	24 233 508	25 100 036	24 808 627

Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2016

	Stock au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2016
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	142 363	0	13 509		24 917	1 669	132 624
Provisions pour engagements sociaux	464 506	0	95 691	55 094		-4 657	500 446
Autres provisions pour risques et charges	906 250	0	400 765	13 939	153 261	-1 796	1 138 017
Provisions pour risques et charges	1 513 117	0	509 965	69 034	178 178	-4 784	1 771 087

Au 31 décembre 2015

En Kdh	Stock au 31/12/2014	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise s non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2015
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	213 698	0	59 157		40 696	-89 796	142 363
Provisions pour engagements sociaux	431 436	0	103 317	115 157		44 911	464 506
Autres provisions pour risques et charges	1 100 756	0	319 082	88 233	363 809	-61 547	906 250
Provisions pour risques et charges	1 745 890	0	481 556	203 390	404 504	-106 432	1 513 117

Au 31 décembre 2014

En Kdh	Stock au 31/12/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2014
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	75 636	0	144 223		2 673	-3 488	213 698
Provisions pour engagements sociaux	398 913	0	101 018	58 242		-10 253	431 436
Autres provisions pour risques et charges	822 329	0	493 116	10 912	231 041	27 264	1 100 756
Provisions pour risques et charges	1 296 878	0	738 357	69 154	233 714	13 523	1 745 890

Marge d'intérêt

Au 31 décembre 2016

Kdh	31/12/2016		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 938 444	3 552 917	11 385 527
Comptes et prêts / emprunts	13 970 399	3 424 520	10 545 879
Opérations de pensions	1 789	128 397	-126 608
Opérations de location-financement	966 256		966 256
Opérations interbancaires	565 576	929 273	-363 697
Comptes et prêts / emprunts	564 752	788 160	-223 408
Opérations de pensions	824	141 113	-140 289
Emprunts émis par le groupe	0	1 022 038	-1 022 038
Actifs disponibles à la vente	1 613 107	0	1 613 107
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 117 126	5 504 228	11 612 899

Au 31 décembre 2015

Kdh	31/12/2015		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	15 009 389	3 734 298	11 275 091
Comptes et prêts / emprunts	14 125 333	3 618 959	10 506 374
Opérations de pensions	3 203	115 338	-112 135
Opérations de location-financement	880 853		880 853
Opérations interbancaires	670 070	1 190 424	-520 353
Comptes et prêts / emprunts	669 219	1 064 629	-395 410
Opérations de pensions	852	125 795	-124 943
Emprunts émis par le groupe	0	1 010 699	-1 010 699
Actifs disponibles à la vente	1 656 895	0	1 656 895
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 336 355	5 935 421	11 400 934

Au 31 décembre 2014

Kdh	31/12/2014		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	15 104 534	3 590 937	11 513 597
Comptes et prêts / emprunts	14 363 352	3 441 078	10 922 275
Opérations de pensions	5 373	149 859	-144 486
Opérations de location-financement	735 808		735 808
Opérations interbancaires	723 179	1 803 072	-1 079 893
Comptes et prêts / emprunts	711 830	1 436 218	-724 388
Opérations de pensions	11 349	366 854	-355 505
Emprunts émis par le groupe	0	1 078 569	-1 078 569
Actifs disponibles à la vente	1 671 138	0	1 671 138
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 498 851	6 472 577	11 026 273

Commissions nettes

Au 31 décembre 2016

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 249 138	75 386	2 173 752
avec les établissements de crédit	123 060	59 340	63 720
avec la clientèle	1 504 573		1 504 573
sur titres	149 770	8 674	141 096
de change	71 166	2 021	69 146
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	400 569	5 352	395 218
Prestation de services bancaires et financiers	2 742 675	498 153	2 244 522
Produits nets de gestion d'OPCVM	358 237	19 738	338 498
Produits nets sur moyen de paiement	1 519 225	392 318	1 126 907
Assurance	10 198		10 198
Autres	855 015	86 097	768 918
Produits nets de commissions	4 991 813	573 539	4 418 274

Au 31 décembre 2015

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 971 676	81 730	1 889 946
avec les établissements de crédit	92 285	67 033	25 252
avec la clientèle	1 315 245	-	1 315 245
sur titres	107 780	3 862	103 918
de change	88 228	6 104	82 123
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	368 139	4 731	363 408
Prestation de services bancaires et financiers	2 594 365	444 028	2 150 338
Produits nets de gestion d'OPCVM	333 136	25 037	308 098
Produits nets sur moyen de paiement	1 395 943	345 856	1 050 087
Assurance	21 057	-	21 057
Autres	844 229	73 134	771 095
Produits nets de commissions	4 566 042	525 758	4 040 284

Au 31 décembre 2014

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 895 863	34 254	1 861 609
avec les établissements de crédit	68 188	28 823	39 365
avec la clientèle	1 265 843		1 265 843
sur titres	104 536	2 701	101 835
de change	105 646	1 547	104 099
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	351 650	1 183	350 467
Prestation de services bancaires et financiers	2 405 556	392 002	2 013 554
Produits nets de gestion d'OPCVM	288 405	23 371	265 035
Produits nets sur moyen de paiement	1 288 169	291 556	996 613
Assurance	11 605		11 605
Autres	817 377	77 076	740 301
Produits nets de commissions	4 301 420	426 256	3 875 163

Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 014	2 015	2 016
Produits des titres à revenu variable	357 867	284 663	n
Résultats de cession	-9 499	47 074	-
Plus-value	63 405	156 846	88 785
Moins-value	-72 904	-109 772	-
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-2 130	-148 176	84 569
Total	346 238	183 561	347 472

Produits et charges des autres activités

En Kdh	2016			2015		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	6 749 814	6 293 786	456 029	5 945 850	5 568 745	377 104
Produits nets des immeubles de placement	32 437		32 437	33 339		33 339
Produits nets des immobilisations en location simple	42 627	12	42 616	205		205
Autres produits	349 956	649 366	-299 409	503 434	486 420	17 014
Total des produits et charges des autres activités	7 174 835	6 943 163	231 672	6 482 827	6 055 166	427 662

Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2 014	2 015	2 016
Primes acquises brutes	6 120 445	6 455 695	7 283 661
Variation des provisions techniques	-1 370 795	-1 480 352	-1 389 985
Charges des prestations des contrats	-3 515 426	-4 380 010	-5 208 090
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-792 040	-218 228	-229 558
Total	442 184	377 104	456 029

Coût du risque

	2014	2015	2016
Dotations aux provisions	-3 523 984	-2 974 926	-2 588 392
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 855 847	-2 594 886	-2 174 118
Provisions engagements par signature	-144 223	-59 157	-13 509
Autres provisions pour risques et charges	-523 913	-320 882	-400 765
Reprises de provisions	1 207 624	1 557 441	1 151 439
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	961 628	1 099 667	959 322
Reprises de provisions engagements par signature	2 673	40 696	24 917
Reprise des autres provisions pour risques et charges	243 323	417 078	167 200
Variation des provisions	-718 070	-799 560	-564 405
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-70 257	-71 815	-58 443
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-724 818	-724 694	-556 636
Récupérations sur prêts et créances amorties	87 916	85 183	64 614
Autres pertes	-10 912	-88 233	-13 939
Coût du risque	-3 034 430	-2 217 045	-2 001 359

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2014	2015	2016
Plus-values de cession	128 790	122 735	84 874
Moins-value de cession	-81 898	-162	-30 279
Gains ou pertes sur autres actifs	46 892	122 573	54 596

Info Pôles

Bilan 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	267 089 320	31 985 181	34 082 766	95 608 800	428 766 067
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 320 817	194 996	7 199 731	739 187	50 454 731
Actifs disponibles à la vente	4 317 440	276 010	19 520 402	13 653 652	37 767 504
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	18 920 591	37 170	66 734	3 601 372	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	179 392 491	28 627 478	2 832 483	60 774 727	271 627 179
Immobilisations corporelles	2 535 544	531 760	407 907	1 953 301	5 428 512
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 602 502	1 209 828	0	10 469 925	28 282 255
Dettes envers la clientèle	212 649 972	3 762 856	2 039	69 849 659	286 264 527
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	25 960 939	0	25 960 939
Dettes subordonnées	12 770 020	201 299	0	593 925	13 565 244
Capitaux propres	35 589 561	2 771 993	4 535 909	4 513 619	47 411 083

Bilan 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	261 166 714	30 015 484	30 740 657	89 155 837	411 078 692
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	49 838 628	134 821	6 725 981	1 598 536	58 297 966
Actifs disponibles à la vente	4 731 933	86 069	16 986 981	12 088 972	33 893 955
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 022 159	38 957	19 254	4 099 292	21 179 662
Prêts et créances sur la clientèle	167 940 716	27 206 942	2 791 280	54 979 877	252 918 815
Immobilisations corporelles	2 327 351	477 325	283 611	1 864 796	4 953 082
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 264 603	782 827	52	6 463 613	32 511 095
Dettes envers la clientèle	203 818 366	2 733 088	2 039	67 961 243	274 514 736
Provisions techniques des contrats d'assurance			23 873 972		23 873 972
Dettes subordonnées	10 760 507	201 360		394 502	11 356 370
Capitaux propres	29 646 558	2 796 827	3 952 235	4 833 538	41 229 157

Compte de produits et charges

Au 31 décembre 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 798 619	1 057 688	413 670	3 476 460	-133 538	11 612 899
Marge sur commissions	2 156 256	913 959	-26 618	1 844 590	-469 913	4 418 274
Produit net bancaire	10 601 505	2 324 439	1 435 506	5 807 362	-495 486	19 673 327
Charges de fonctionnement	4 603 683	822 607	500 514	2 815 574	-495 486	8 246 893
Résultat d'exploitation	4 144 697	1 190 529	820 327	2 373 518	0	8 529 070
Résultat net	2 573 820	749 744	674 937	1 654 624	0	5 653 125
Résultat net part du Groupe	2 549 317	578 748	512 850	1 116 505	0	4 757 421

Au 31 décembre 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 779 643	1 044 855	518 774	3 206 217	-148 555	11 400 934
Marge sur commissions	1 895 329	865 465	-26 518	1 749 442	-443 434	4 040 284
Produit net bancaire	10 505 570	2 238 511	1 400 025	5 375 406	-522 494	18 997 018
Charges de fonctionnement	4 502 730	748 106	450 258	2 780 961	-522 494	7 959 562
Résultat d'exploitation	4 261 657	1 194 146	808 575	1 704 872		7 969 250
Résultat net	2 549 035	741 125	673 985	1 336 023		5 300 168
Résultat net part du Groupe	2 525 148	556 446	534 393	885 793		4 501 781

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

Principales méthodes d’évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l’objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l’équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d’actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d’épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d’investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d’une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d’autre part, en fonction de l’intention (titres de transaction, titres de placement, titres d’investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge

financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture –cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

RAPPORTS DE NOTATION

IV. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S

S&P Global
Ratings

RatingsDirect®

Summary:

Attijariwafa Bank

Primary Credit Analyst:

Anais Ozyavuz, Paris 0144206773; anais.ozyavuz@spglobal.com

Secondary Contact:

Stephanie Mery, Paris (33) 1-4420-7344; stephanie.mery@spglobal.com

Table Of Contents

Major Rating Factors

Outlook

Related Criteria And Research

WWW.STANDARDANDPOORS.COM/RATINGSDIRECT

DECEMBER 15, 2016 1

1774477 | 302441998

Summary:

Attijariwafa Bank

SACP	bb		+	Support	0	+	Additional Factors	0				
Anchor	bb			ALAC Support	0		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Issuer Credit Rating</th> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; background-color: yellow;">BB/Stable/B</td> </tr> </table>		Issuer Credit Rating		BB/Stable/B	
Issuer Credit Rating												
BB/Stable/B												
Business Position	Strong	+1		GRE Support	0							
Capital and Earnings	Moderate	0		Group Support	0							
Risk Position	Moderate	-1		Sovereign Support	0							
Funding	Average	0										
Liquidity	Adequate	0										

Major Rating Factors

Strengths:	Weaknesses:
<ul style="list-style-type: none"> • Leading commercial position in the Moroccan banking system. • Adequate business diversification. • A well-designed strategy. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moderate capitalization. • An ambitious regional expansion strategy that might increase credit and operational risk.

Outlook: Stable

The stable outlook on Morocco-based Attijariwafa Bank (AWB) reflects S&P Global Ratings' view that AWB will maintain its solid business profile over the next 12 months. In addition, we assume that AWB's geographic expansion strategy will not lead to a significant deterioration of asset quality and capitalization over that period. In particular in our base-case scenario, we believe that the bank's actions to manage capital should be sufficient to compensate the pressure on capital from the forthcoming acquisition of Barclays Bank Egypt. Of note, a weakening of our assessment of AWB's stand-alone credit profile (SACP) by one notch would be compensated by AWB's highly strategic importance to the Moroccan government. This would allow AWB to benefit from one notch of government support into the long-term rating on the bank.

A downgrade could be triggered by a weakening of AWB's SACP by two notches, which could come from the simultaneous decline in capitalization and asset quality. However, we do not believe that this is likely in the next 12 months. This could occur if the acquisition of Barclays Bank Egypt or AWB's continuing geographic expansion resulted in a marked deterioration of AWB's asset quality and capitalization.

Although unlikely in the next 12 months, a marked improvement in asset quality, coupled with a reduction of risk relating to expansion, could lead to a positive rating action on AWB. Also, we would revise the outlook on AWB to positive if we revised the outlook on the long-term local currency rating on Morocco to positive, all else being equal.

Related Criteria And Research

Related Criteria

- General Criteria: Group Rating Methodology - November 19, 2013
- Quantitative Metrics For Rating Banks Globally: Methodology And Assumptions, July 17, 2013
- Revised Market Risk Charges For Banks In Our Risk-Adjusted Capital Framework, June 22, 2012
- Banks: Rating Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Banking Industry Country Risk Assessment Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Bank Capital Methodology And Assumptions, Dec. 6, 2010
- Commercial Paper I: Banks, March 23, 2004
- Use Of CreditWatch And Outlooks, Sept. 14, 2009

Related Research

- Banking Industry Country Risk Assessment: Morocco, Nov. 30, 2015

Anchor Matrix										
Industry Risk	Economic Risk									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	a	a	a-	bbb+	bbb+	bbb	-	-	-	-
2	a	a-	a-	bbb+	bbb	bbb	bbb-	-	-	-
3	a-	a-	bbb+	bbb+	bbb	bbb-	bbb-	bb+	-	-
4	bbb+	bbb+	bbb+	bbb	bbb	bbb-	bb+	bb	-	-
5	bbb+	bbb	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb-	b+
6	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb	bb-	b+
7	-	bbb-	bbb-	bb+	bb+	bb	bb	bb-	b+	b+
8	-	-	bb+	bb	bb	bb	bb-	bb-	b+	b
9	-	-	-	bb	bb-	bb-	b+	b+	b+	b
10	-	-	-	-	b+	b+	b+	b	b	b-

Additional Contact:

Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@spglobal.com

Copyright © 2017 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, valuations, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED, OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses, and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw, or suspend such acknowledgement at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal, or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain nonpublic information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription) and www.spcapitaliq.com (subscription) and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.

STANDARD & POOR'S, S&P and RATINGSDIRECT are registered trademarks of Standard & Poor's Financial Services LLC.

WWW.STANDARDANDPOORS.COM/RATINGSDIRECT

DECEMBER 15, 2016 5

1774477 | 302441998

V. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE



BANK RATING

Attijariwafa Bank

Capital Intelligence Ratings Ltd, Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, P.O. Box 53585, 3303, Limassol, Cyprus
Telephone: +357 25 342300 Facsimile: +357 25 817750 E-mail: capital@ciratings.com Website: <http://www.ciratings.com>

Bank Rating Report

Attijariwafa Bank

Morocco

Capital Intelligence Ratings Ltd
Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
3303 Limassol
Cyprus

Telephone: +357 2534 2300
Facsimile: +357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com
Web site: <http://www.ciratings.com>

CONTACT

Primary Analyst
Darren Stubing
Senior Credit Analyst
Tel: +357 2534 2300
E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst
Tom Kenzik
Senior Credit Analyst
E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman
Rory Keelan
Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by Capital Intelligence. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. Capital Intelligence had access to the accounts and other relevant internal documents of the issuer for the purpose of the rating and considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. Capital Intelligence does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in March 1996. The ratings were last updated in August 2015.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerep.esma.europa.eu>.

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence Ratings Ltd 2016

ATTIJARIWABA BANK

Casablanca, Morocco
31 August 2016

RATINGS				FINANCIAL HIGHLIGHTS				
	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2015 USD	2015 MAD	2014 MAD	2013 MAD
Sovereign	*NR							
Foreign Currency								
Long-Term:	BBB-	-	-	Total Assets	29,050	288,121	288,818	292,350
Short-Term:	A3	-	-	Net Loans	16,561	164,250	170,228	168,897
				Customer Deposits	20,262	200,959	190,720	174,135
				Total Capital	3,088	30,623	28,988	27,377
				Gross Income	1,109	11,003	11,511	10,126
				Net Income	370	3,665	3,545	3,289
Financial Strength	BBB	-	-	Exchange Rate: USD/MAD		9.92	9.07	8.16
Support	2	-	-					
Outlook				%		2015	2014	2013
Foreign Currency	Stable	-	-	NPL / Gross Loans		6.40	5.75	4.58
Financial Strength	Stable	-	-	Loan-Loss Reserves /NPLs		94.17	91.68	98.64
				Capital Adequacy Ratio		12.90	12.60	12.23
				Net Loans / Stable Funds		70.61	76.20	82.58
				Net Interest Margin		2.34	2.26	2.30
				Cost / Income		37.46	34.11	36.90
				Return on Average Assets		1.27	1.22	1.16

*Not publicly rated; internal shadow sovereign rating assigned

RATINGS DRIVERS

Supporting the Rating

- Very strong domestic banking franchise, leading market position in most banking activities in Morocco and particularly so in deposits and loans.
- Long track record of sound profitability aided by a low cost of funds.
- Continued improvement in liquidity. Good level of liquid assets and sound loan-based liquidity ratios.
- Well-regarded management.

Constraining the Rating

- Increasing non-performing loans (NPLs). However, the rate of increase has declined and loan-loss is sound.
- Challenging economic and operating environment. Asset growth in Morocco remains weak.

RATING RATIONALE

Attijariwafa Bank (AWB) is the leading bank in Morocco and possesses a very strong domestic banking franchise with a market share of around one-quarter of sector assets, loans, and deposits. Its performance, including in 2015, continues to be sound overall. AWB has very good management in place and strategies are clear and well-defined. Its financial performance profile remains solid. The Bank's asset quality is adequate, but NPLs continue to rise due to the challenging operating environment in Morocco, with some pressure within the corporate customer loan segment. However, the rate of increase in NPLs fell sharply in 2015. Moreover, loan-loss coverage improved.

The Bank's capital position is adequate with the capital adequacy ratio at a satisfactory level and showing consistently steady growth over the last few years. Its liquidity position is good. Liquidity improved once again in 2015 with AWB recording a moderate rise in customer deposits in conjunction with a fall in the loan book. Credit demand has been weak in Morocco for some time, although the sector overall did grow slightly in 2015. AWB followed a more cautious approach. The ratios of loans to



customer deposits and to stable funds both improved. The Bank's liquid assets base, mainly Moroccan treasury bills, remains significant at around one-third of the balance sheet and provides good support. AWB's profitability has been reasonable for some years. However, operating profitability declined in 2015 due mainly to a reduction in non-interest income. This was in part due to high gains booked in the previous year from its government securities portfolio as the yield curve moved advantageously. Nonetheless, asset growth remains weak thereby creating pressure. Overall returns remain comfortable and above the sector average. At the consolidated level, taking into account African and international operations, the performance also remained sound in 2015.

AWB's Financial Strength Rating (FSR) is affirmed at 'BBB', supported by the Bank's overall financial profile, including a solid level of capital, sound provisioning coverage, reasonable profitability, and a high level of liquidity. The rating is constrained by the elevated level of non-performing loans (NPLs), weak asset growth, and still challenging economic conditions. The Outlook for the FSR is 'Stable'. AWB's Long- and Short-Term Foreign Currency Ratings (FCRs) are maintained at 'BBB-' and 'A3' respectively, with a 'Stable' Outlook, and for similar reasons. AWB's FCRs are constrained by CI's internal assessment of sovereign credit risk. The Support Rating is maintained at '2', reflecting the Bank's strong ownership profile, together with its dominant banking franchise and the very high likelihood of support in case of need from the authorities.

PERFORMANCE OUTLOOK

AWB continues to perform solidly and CI expects a steady performance in 2016 with a similar level of returns. The Bank is supported by its strong domestic banking franchise, dominant market position in all banking segments in Morocco, and solid financial profile. The majority of its funding is sourced from low cost domestic retail customer deposits – a stable base given the Bank's size and reach. This advantageous funding cost position underpins AWB's higher than sector average returns. The Bank is expected to maintain its leading market position in customer deposits. Loan growth has been weak over the past three years and recorded a decline in 2015, reflecting a combination of a challenging operating environment – particularly below long-term trend economic growth – and a cautious management approach. Loan growth should return in 2016 but will remain modest. One of the main challenges is the increased level of NPLs. The rate of increase in NPLs declined in 2015 and should be similar or lower in 2016, aided by the reduction in lending over recent years.

In terms of the domestic economy, the pace of real GDP growth is expected to slow this year due to weaker growth in the agricultural sector. The impact of weak external demand from key trading partners – notably the EU – will continue to affect aggregate demand and hence credit and asset growth. Morocco's economic fundamentals and metrics remain reasonable however.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

**EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES
ATTIJARIWAFI BANK**

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Jouissance	29 juin 2017
Echéance	29 juin 2024
Maturité	7 ans
Méthode d'allocation	Adjudication à la française

Maturité 7 ans	Tranche A Cotée	Tranche B Cotée	Tranche C Non cotée	Tranche D Non cotée
	Taux fixe : entre 3,63% et 3,73%	Taux révisable annuellement, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année	Taux fixe : entre 3,63% et 3,73%	Taux révisable annuellement, soit entre 2,81% et 2,91% pour la première année

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Prime de risque souscrite

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information relative à cette émission obligataire, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées à émettre dont la date de jouissance est le 29 juin 2017.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches A et C, puis aux tranches B et D.

Nous avons pris connaissance que, si le cumul du montant alloué à la tranche A et à la tranche B est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche A et à la tranche B seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Lu et approuvé

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)